



Parc national du Canada

Kluane

Plan directeur

2010



Parc national et réserve de parc national du Canada

Kluane

Plan directeur



• Kluane / Wrangell-St. Elias /
• Glacier Bay /
• Tatshenshini-Alsek
• World Heritage Site
• since 1979
• Kluane / Wrangell-St. Elias /
• Glacier Bay /
• Tatshenshini-Alsek
• Site du patrimoine mondial
depuis 1979

Canadian
Heritage
Rivers
System



Le Réseau
de rivières
du patrimoine
canadien

Jun 2010

© Sa Majesté la reine du chef
du Canada, représentée par
le directeur général de Parcs
Canada, 2010

This publication is also available
in English.

Visitez le site Web du parc
national et de la réserve de
parc national du Canada Kluane
à : www.pc.gc.ca/kluane

*Catalogage avant publication de
Bibliothèque et Archives Canada*

Plan directeur du parc national
et de la réserve de parc
national du Canada Kluane

N° de catalogue :
R64-105/94-2010F-PDF
ISBN : 978-1-100-94370-1

Source des photos de la page couverture

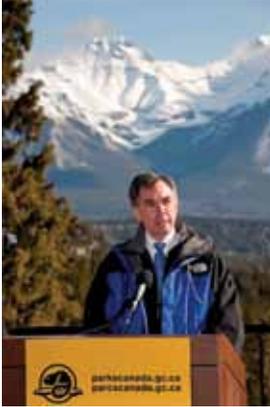
Au centre : RANDONNÉE PÉDESTRE PRÈS DU RUISSEAU CANADA DANS LA VALLÉE DE L'Ā'ĀY CHŪ'. Parcs Canada/F. Mueller

*En haut à gauche : BARB HUME, MEMBRE DES PREMIÈRES NATIONS DE CHAMPAGNE ET D'AISHIHIK, RÉCOLTE LES FRUITS
DE LA SHÉPHERDIE DU CANADA. Parcs Canada/F. Mueller*

En haut, au centre : MOUFLON DE DALL. Parcs Canada/S. Davidson

En haut à droite : PÊCHE SOUS LA GLACE AU LAC KATHLEEN. Parcs Canada/F. Mueller

Avant-propos



Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada offrent aux Canadiennes et aux Canadiens, d'un océan à l'autre, des occasions uniques d'explorer et de comprendre notre fabuleux pays. Ce sont des lieux d'apprentissage, de loisir et des sources d'inspiration où la population canadienne peut renouer avec son passé et comprendre les forces naturelles, culturelles et sociales qui ont façonné notre pays.

Tous ces endroits, de notre plus petit parc national jusqu'à notre lieu historique national le plus visité en passant par notre aire marine nationale de conservation la plus vaste, offrent à la population canadienne et aux visiteurs une foule d'expériences pour apprécier le patrimoine naturel et historique du Canada. Au cœur de l'identité canadienne, ils font partie de notre passé, de notre présent et de notre avenir. Ce sont des lieux d'apprentissage merveilleux, inspirants et d'une grande beauté.

Notre gouvernement vise à assurer que les Canadiens et Canadiennes créent des liens étroits avec ce patrimoine et à faire en sorte que nos endroits protégés soient utilisés de manière à les léguer intacts aux générations futures.

Dans l'avenir, nous voulons que ces endroits spéciaux aident la population à mieux comprendre et apprécier le Canada, tout en contribuant davantage à la santé économique de nos collectivités ainsi qu'à la vitalité de notre société.

La vision de notre gouvernement consiste à établir au Canada une culture de conservation du patrimoine, en offrant à la population canadienne des occasions exceptionnelles de faire l'expérience de son patrimoine naturel et culturel.

Ces valeurs constituent le fondement du nouveau plan directeur du parc national et réserve de parc national du Canada Kluane. Je suis très reconnaissant envers les Canadiennes et les Canadiens qui ont participé par leur réflexion à l'élaboration de ce plan. Je voudrais remercier en particulier l'équipe très dévouée de Parcs Canada, le Conseil de gestion du parc national Kluane, les Premières nations Champagne et Aishihik, la Première nation Kluane, de même que tous les particuliers et les organisations locales qui ont contribué à ce document pour leur détermination, leur travail soutenu, leur esprit de collaboration et leur extraordinaire sens de la gestion du patrimoine.

Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, j'ai le plaisir d'approuver le plan directeur du parc national et réserve de parc national du Canada Kluane.

Le ministre de l'Environnement,

Jim Prentice

Recommandations

Recommandé par :



Alan Latourelle
*Directeur général de l'Agence
Parcs Canada*



Diane Strand
*Chef
Premières nations Champagne et Aishihik*



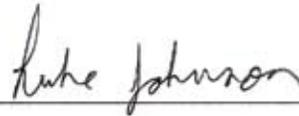
Anne Morin
*Directrice
L'unité de gestion, Yukon, Parcs Canada*



Wilfred Sheldon
*Chef
Première nation Kluane*



Sean Sheardown
*Directeur
Parc national et réserve de parc national
du Canada Kluane, Parcs Canada*



Luke Johnson
*Président
Conseil de gestion du parc national Kluane*

Sommaire

Le parc national et la réserve de parc national Kluane protègent et célèbrent un paysage canadien spectaculaire composé de hauts sommets montagneux, de glaciers de vallée massifs, de forêts boréales, d'espèces sauvages du Nord et d'un patrimoine culturel riche, tout en invitant tous les Canadiens et toutes les Canadiennes à explorer un milieu emblématique de nature sauvage d'une intégrité écologique remarquable et d'une valeur culturelle exceptionnelle. Comme part importante des terres traditionnelles des Tutchones du Sud, le parc national et la réserve de parc national Kluane sont gérés en partenariat avec la Première nation Kluane et les Premières nations Champagne et Aishihik, qui continuent d'entretenir des relations culturelles et spirituelles profondes avec la terre. Ils offrent aux résidents et aux visiteurs de tous les pays l'occasion de faire la connaissance d'une terre qui a été la patrie des Tutchones du Sud pendant des milliers d'années et d'en découvrir le paysage, les animaux et les saisons qui sont au cœur de leur culture et de leur mode de vie traditionnel. Le parc national et la réserve de parc national Kluane sont reconnus dans le monde entier pour leurs possibilités exceptionnelles d'activités récréatives en milieu sauvage, attirant des alpinistes, des amateurs de descente en eaux vives et des randonneurs pédestres expérimentés vers leur terrain montagneux et leurs rivières d'un bleu glacé. Le parc comprend une partie de la rivière Alsêxh/Alsek, une rivière du patrimoine canadien. Avec les parcs nationaux et réserves de parc national Wrangell-Saint Elias et Glacier Bay en Alaska et le parc provincial Tatshenshini-Alsek en Colombie-Britannique, le parc national et la réserve de parc national Kluane font partie du plus grand site international du Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Ce nouveau plan directeur s'appuie sur l'expérience classique des régions sauvages du parc pour créer pour les Canadiens et les Canadiennes davantage de possibilités différentes d'explorer et d'apprécier ce trésor national. À l'aide de recherches et de planifications stratégiques en sciences sociales, Parcs Canada élaborera, promouvra et offrira un plus grand éventail d'expériences qui susciteront l'attention d'une plus grande audience. Les expériences des visiteurs au parc national et à la réserve de parc national Kluane rentrent généralement dans trois catégories principales, intitulées dans ce plan *Sensibilisation au volant*, *Un pas dans la nature* et *Au cœur de la nature sauvage de Kluane*. Dans ces trois catégories, les visiteurs du parc trouveront une gamme d'activités, d'installations et de programmes pour enrichir chaque type d'expérience. *Sensibilisation au volant* et *Un pas dans la nature* feront l'objet d'une attention particulière pendant la durée du plan, avec des mesures visant à concevoir de nouvelles possibilités répondant aux besoins des automobilistes et des visiteurs qui sont intéressés à découvrir le parc en y passant la journée ou en y restant une nuit. On reconnaît que les visiteurs qui aiment les expériences de l'arrière-pays décrites dans *Au cœur de la nature sauvage de Kluane* sont actuellement bien servis par les programmes et les services existants.

En collaboration avec ses partenaires des Premières nations et du gouvernement du Yukon, Parcs Canada créera et présentera des installations et des programmes modernes, pertinents et accueillants pour recevoir des visiteurs au nouveau Centre culturel des Premières nations Champagne et Aishihik et au centre d'accueil Tachâl Dhâl, les invitant à explorer le milieu naturel et culturel

fascinant du parc. Les installations et les services existants dans le parc, par exemple le camping du Lac-Kathleen, seront utilisés pour promouvoir une utilisation accrue du parc par les résidents de la région et de la communauté locale, les encourageant à participer à un plus grand éventail d'activités et à nouer des liens personnels plus solides avec le parc. Une étude du réseau de sentiers du parc abordera la question de l'intérêt croissant des visiteurs pour des possibilités de randonnées pédestres dans l'avant-pays et de randonnées en vélo de montagne et établira un système de sentiers durable adapté à la capacité d'entretien du parc. De nouvelles directives permettront l'accès par voie aérienne à des sites d'atterrissage désignés dans la ceinture verte du parc, offrant aux visiteurs de nouvelles possibilités d'explorer l'arrière-pays. Parcs Canada étudiera la faisabilité d'offrir de nouveaux lieux d'hébergement couverts dans le parc, par exemple des refuges dans l'arrière-pays, des yourtes, des caravanes ou des tentes, pour augmenter les possibilités de camping pour de nouveaux visiteurs. En collaboration avec les Premières nations Champagne et Aishihik et la Première nation Kluane, l'ajout d'accès commerciaux pour bateaux à moteur sera aussi étudié, avec la possibilité d'offrir des tours sur quelques-unes des principales rivières du parc. Au moyen d'un programme d'approche stratégique et d'un engagement continu auprès de la population locale, la portée du parc sera étendue à l'échelle locale, régionale et nationale.

Ce plan directeur continuera de solidifier les relations avec les partenaires des Premières nation du parc national et de la réserve de parc national Kluane, les Premières nation Champagne et Aishihik et la Première nation Kluane, garantissant le soutien actif de la réintégration culturelle, la protection du savoir traditionnel et des ressources culturelles et la poursuite de possibilités de formation, d'emplois et de succès économiques pour ces deux Premières nations. Le processus qui a débuté avec le projet *Réparer les liens brisés* continuera et une présence forte des Premières nations dans le parc rehaussera l'expérience des visiteurs, l'intégrité écologique et le patrimoine culturel du

parc. Parcs Canada continuera de travailler avec les Premières nations Champagne et Aishihik et la Première nation Kluane et le conseil de gestion du parc national Kluane afin de partager la gestion coopérative efficace et durable du parc, basée sur un respect mutuel solide et une compréhension commune des responsabilités respectives.

Ce nouveau plan directeur préservera et améliorera aussi l'intégrité écologique du parc, grâce à l'exécution d'un programme de surveillance écologique plus complet, à une attention axée sur les écosystèmes forestiers du parc, à une gestion active des espèces en danger et des espèces non indigènes et à des communications publiques accrues sur les questions d'intégrité écologique et les activités dans le parc.

Une démarche de gestion sectorielle incluse dans ce plan continue de définir sept secteurs géographiques dans le parc, offrant des expériences distinctes aux visiteurs, et détermine des façons d'offrir aux visiteurs un éventail d'expériences différentes et compatibles les mieux adaptées à chaque secteur. Les écosystèmes et les caractéristiques géographiques uniques de chaque secteur seront respectés et intégrés aux possibilités récréatives et éducatives qui répondent aux besoins de différents publics. Certains secteurs seront gérés pour des niveaux supérieurs d'activités à usages multiples et d'autres seront gérés pour des niveaux inférieurs d'utilisation qui facilitent des expériences avec le caractère plus sauvage de la nature.

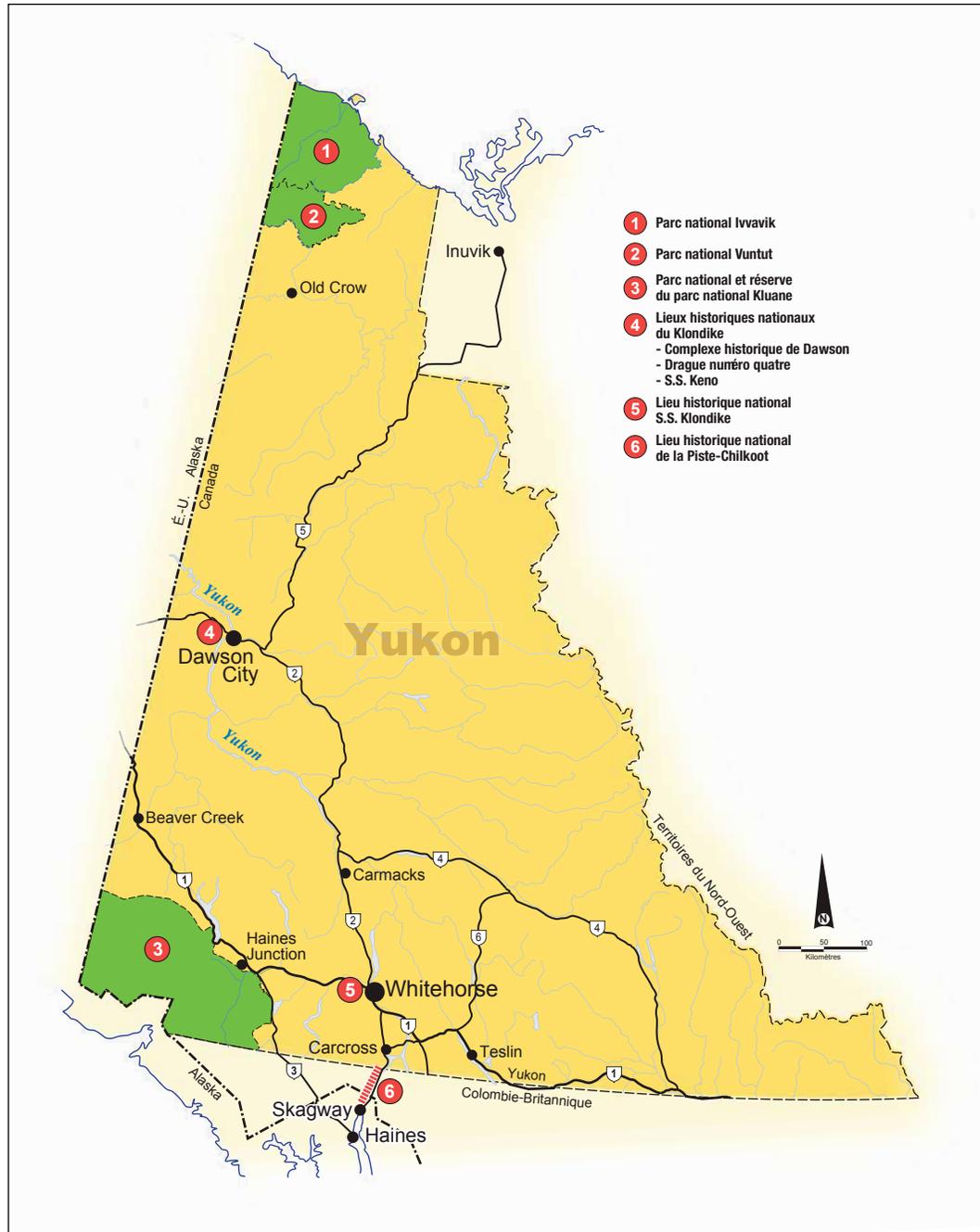
Dans sa totalité, ce plan directeur vise à établir des liens plus solides et plus pertinents entre le parc national et la réserve de parc national Kluane et un public canadien plus large. Il conduira à une plus grande variété de possibilités d'expériences et à des expériences plus significatives pour les visiteurs, à un engagement plus grand avec les communautés locales, à une réintégration accrue des Premières nations dans le parc, à des relations renforcées avec les partenaires des Premières nations et à une meilleure gestion coopérative.

Table des matières

Avant-propos	iii
Recommandations.....	v
Sommaire	vii
1.0 Introduction	1
1.1 Un plan directeur actualisé pour le parc national et la réserve de parc national Kluane	1
1.2 Processus de révision du plan directeur	2
2.0 Importance du parc – un lieu d’importance nationale et internationale.....	3
2.1 Site de patrimoine mondial de l’UNESCO.....	3
2.2 Rivières du patrimoine canadien	4
2.3 Importance nationale	5
3.0 Contexte de planification/situation actuelle	9
3.1 Renouveau à Parcs Canada	9
3.2 Contexte régional	9
3.3 Présence des Premières nations.....	10
3.4 Cogestion	11
3.5 Situation actuelle.....	11
3.6 État du parc de 2008 et questions et défis clés.....	16
4.0 Énoncé de vision.....	19
5.0 Stratégies clés	21
5.1 Vivre l’expérience du parc national Kluane – Une découverte personnelle.....	21
5.2 Redécouvrir Dan Keyi (La terre de notre peuple).....	32
5.3 La nature souveraine – Préserver la santé du parc.....	35
5.4 Ouvrir la voie et l’emprunter ensemble	39
5.5 Une importance sans limites.....	40
6.0 Démarche pour la gestion des secteurs.....	43
6.1 Lacs Mush et Bates/vallée du ruisseau Alder et sentier Cottonwood.....	43
6.2 Lac Kathleen	44
6.3 Vallées des rivières Alsêxh/Alsek /Titl’at Mān Tágà/Dezadeash.....	46
6.4 Vallée d’Ā’āy Chùr’.....	48
6.5 Vallées de Shār Ndū Chù/la rivière Duke et de Dān Zhùr Chù/la rivière Donjek	49
6.6 Champs de glace	50
6.7 Route	51
7.0 Partenariats et participation du public.....	53

8.0	Zonage du parc et déclaration de réserves intégrales	55
8.1	Système de zonage des parcs.....	55
8.2	Création de réserves intégrales	56
9.0	Administration et opérations	59
9.1	Gérance environnementale	59
10.0	Surveillance	61
11.0	Résumé du rapport d'évaluation environnementale.....	63
11.1	Introduction	63
11.2	Approche et constatations de l'évaluation.....	63
11.3	Cinq stratégies clés	64
11.4	Gestion des aires.....	68
11.5	Mobilisation du public.....	68
11.6	Administration et opérations.....	68
11.7	Surveillance	68
11.8	Conclusions.....	69
	Remerciements	71
	Références.....	72
	Glossaire	74
	Résumé des mesures prévues.....	76
	ANNEXE A	
	Énoncé de l'importance pour Kluane/Wrangell-St. Elias/ Glacier Bay/Tatshenshini-Alsek	84
	ANNEXE B	
	Zones de préservation spéciale (zone I).....	86
	Annexe C	
	Cadre pour la surveillance de l'intégrité écologique du Parc national et réserve Kluane – Mars 2010	88
	Annexe D	
	Indicateurs du caractère sauvage	89
	Cartes	
Carte 1	Cadre régional.....	xi
Carte 2	Site du patrimoine mondial Kluane/Wrangell-St. Elias/ Glacier Bay/Tatshenshini-Alsek.....	4
Carte 3	Possibilités offertes aux visiteurs.....	26
Carte 4	Zonage du parc	57
	Tableaux	
Tableau 1	Espèces en péril dans le parc national et réserve de parc national Kluane	13
Tableau 2	Résumé des mesures à prendre dans le cadre du Plan directeur du parc national et réserve de parc national du Canada Kluane de 2010	76
Tableau 3	Indicateurs actuels et potentiels pour le programme de surveillance écologique du Parc national et réserve de parc national Kluane.....	88

Aires patrimoniales gérées par Parcs Canada au Yukon et dans le Nord de la Colombie-Britannique



Carte 1 – Cadre régional

1.0 Introduction



Rivière Dezadeash et col Alsek. Parcs Canada

1.1 UN PLAN DIRECTEUR ACTUALISÉ POUR LE PARC NATIONAL ET LA RÉSERVE DE PARC NATIONAL KLUANE

Parcs Canada est chargé de la gestion d'un système national de lieux patrimoniaux protégés, y compris les parcs nationaux, les sites historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation; des lieux spéciaux qui contribuent à définir le Canada et la population canadienne. Le mandat de Parcs Canada est resté essentiellement inchangé pendant les trois quarts d'un siècle :

Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

La *Loi sur les parcs nationaux du Canada* oblige tous les parcs nationaux à se doter d'un plan directeur. Ce document, qui est subordonné aux politiques et aux lois de Parcs Canada ainsi qu'aux ententes de règlement des revendications territoriales globales, est rédigé avec le concours de la population canadienne. Parcs Canada est tenu de le déposer au Parlement et d'en revoir le contenu tous les cinq ans. La *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* et les *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada* établissent le contexte de cette responsabilité. Ce plan directeur met à jour et remplace le plan directeur de 2004 et présente l'orientation stratégique qui doit être suivie pour la gestion du parc national et de la réserve de parc national Kluane dans les cinq prochaines années.

1.2 PROCESSUS DE RÉVISION DU PLAN DIRECTEUR

La révision du plan directeur a été conduite par une équipe de planification composée de représentants de Parcs Canada, des Premières nations Champagne et Aishihik, de la Première nation Kluane et du conseil de gestion du parc national Kluane. La Première nation White River a été invitée à participer à la révision du plan. Les documents clés utilisés lors de l'examen et de la révision du plan directeur du parc comprenaient les ententes définitives des Premières nations Champagne et Aishihik et de la Première nation Kluane, le rapport de 2008 sur l'état du parc national et de la réserve de parc national Kluane, le plan directeur de 2004 du parc national et de la réserve de parc national Kluane, le Plan d'entreprise de l'Agence Parcs Canada, 2008-2009 à 2012-2013 et les nouvelles directives nationales sur la planification de la gestion présentées dans le guide sur la planification de la gestion de 2008 de Parcs Canada.

La consultation du public est un élément essentiel dans tous les examens des plans directeurs et les partenaires, les intervenants et le public ont participé de diverses façons au processus d'examen du plan. Les possibilités d'expériences pour les visiteurs ont suscité beaucoup d'intérêt de la part du public depuis la création du parc et elles continuent de le faire. Un atelier de deux jours sur les possibilités d'expériences pour les visiteurs a eu lieu à l'automne 2009 afin de discuter des possibilités

actuelles et potentielles de nouvelles expériences pour les visiteurs. Quarante participants ont assuré la représentation des Premières nations locales, du conseil de gestion du parc national Kluane, des entreprises locales, du secteur touristique, des organisations environnementales, des usagers du parc, du gouvernement du Yukon, de la communauté de l'éducation et de Parcs Canada. Un grand nombre d'idées ont été abordées et les résultats de l'atelier ont été résumés et publiés dans un bulletin d'information pour susciter des commentaires supplémentaires du public.

D'autres éléments clés de la consultation pendant l'examen du plan comprenaient un sondage en ligne avec des entreprises et des exploitants locaux du parc, des séances avec des aînés des Premières nations et le conseil du village de Haines Junction, des bulletins d'information distribués aux résidents, aux intervenants et aux personnes concernées locales par la poste, par courriels et au moyen du site Web national de Parcs Canada et des journées portes ouvertes à Burwash, Haines Junction et Whitehorse. Plus de cinquante formulaires de commentaires soumis après les journées portes ouvertes ont fourni à l'équipe de planification des idées sur les orientations futures pour le parc.

Un bulletin d'information final résuma « ce que l'on avait entendu » et ce qui avait été inclus dans le plan définitif soumis à l'approbation du ministre.

2.0 Importance du parc – un lieu d'importance nationale et internationale



Mont Logan. Parcs Canada/W. Lynch

Le parc national et la réserve de parc national Kluane se situent dans la région sud-ouest du Territoire du Yukon, une vaste région montagneuse (21 980 km²) dans les terres traditionnelles des Premières nations Champagne et Aishihik, de la Première nation Kluane et de la Première nation White River. Désignée d'abord comme refuge de gibier Kluane au début des années 1940, la région a été déclarée réserve de parc national en 1976. En 1993, l'*Entente définitive de Premières nations Champagne et Aishihik* établit la partie sud-est de la réserve de parc national comme parc national Kluane. L'*Entente définitive de la Première nation Kluane* a été signée en 2003; la région Tachàl (la partie nord de la réserve de parc national) conservera son statut de réserve de parc national jusqu'à ce que la Première nation White River ait conclu une entente définitive.

2.1 SITE DE PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

La Convention du patrimoine mondial est un accord des Nations Unies sanctionné par plus de cent pays et reconnaissant l'importance qu'il faut accorder à la protection d'exemples du patrimoine culturel et naturel du monde. La convention stipule que l'importance de ces ressources patrimoniales transcende les frontières nationales et qu'elles devraient être préservées pour les générations futures. Le site de patrimoine mondial Kluane/Wrangell-St. Elias/Glacier Bay/Tatshenshini-Atsek, d'une superficie approchant 100 000 km², est le plus grand site international du patrimoine mondial (voir Annexe A pour la Déclaration d'importance). Le statut de patrimoine mondial a été d'abord proclamé en 1979 pour les parcs nationaux et aires protégées de Kluane et de Wrangell-St. Elias, avec l'ajout du parc national et de l'aire protégée Glacier Bay en 1992 et du parc Tatshenshini-Atsek en 1994.

canadien (1986). Reconnue d'abord pour ses caractéristiques naturelles exceptionnelles, la rivière est depuis devenue une destination de tout premier ordre pour les amateurs de descente en eaux vives, et le public prend peu à peu conscience de ses valeurs culturelles. Un rapport d'observation sur dix ans (1997-2008) a déterminé « que la majorité des valeurs patrimoniales naturelles de la rivière Alsêxh/Alsek restent intactes et, à l'exception de changements dus à des processus naturels, demeurent inchangées sur la période des dix dernières années et depuis sa désignation initiale en 1986. » Une plaque commémorant l'inclusion de la rivière dans le réseau de rivières du patrimoine canadien se trouve dans l'aire d'usage diurne de la rivière Titl'at Mān Tágā/Dezadeash à Haines Junction.

Au moyen de ce plan directeur et des directives de gestion de la rivière Alsêxh/Alsek, les valeurs naturelles à l'origine de la nomination de la rivière Alsêxh/Alsek comme rivière du patrimoine canadien et les valeurs culturelles et récréatives de la rivière seront protégées et présentées.

LE PARC NATIONAL ET LA RÉSERVE DE PARC NATIONAL KLUANE ONT ÉTÉ CRÉÉS DANS LE BUT SUIVANT :

protéger à tout jamais un secteur représentatif d'une région naturelle d'importance nationale, la Chaîne Côtière du Nord, et le mettre en valeur dans l'intérêt du public.

2.3 IMPORTANCE NATIONALE

Ce secteur de la région naturelle de la Chaîne Côtière du Nord abrite plusieurs caractéristiques particulières que Parcs Canada entend protéger et mettre en valeur :

- les monts St. Elias, où sont concentrés bon nombre des sommets les plus élevés du Canada, y compris le mont Logan, point culminant du pays (5 959 m);
- l'un des champs de glace non polaire les plus vastes du monde, d'immenses glaciers de vallée et des rivières sauvages – vestiges de la dernière ère glaciaire;
- une population de grizzlis qui, sur le plan génétique, figure parmi les plus diversifiées de toute l'Amérique du Nord; la plus grande

L'Entente définitive de la Première nation Kluane (chapitre 10, annexe C, 1.0) énonce comme suit les objectifs du parc :

- reconnaître, aux fins de planification, de gestion, d'administration et d'exploitation de la région Tachāl, l'histoire et la culture de la Première nation Kluane, ainsi que les droits prévus dans la présente entente;
- reconnaître et protéger, aux fins de mise en valeur et de gestion de la région Tachāl, l'utilisation traditionnelle et courante de la région Tachāl par la Première nation Kluane;
- protéger à perpétuité une aire naturelle d'importance nationale et caractéristique du nord de la chaîne Côtière;
- encourager le public à mieux connaître les attraits du parc, à les apprécier et à en jouir de façon que ce parc demeure intact pour les générations futures;

- offrir au peuple Kluane des possibilités d'emplois et de développement économique liées à la mise en valeur, à l'exploitation et à la gestion de la région Tachāl;
- reconnaître que la tradition orale est une source valable et pertinente d'information aux fins d'établir l'importance intrinsèque des lieux historiques et des ressources patrimoniales mobilières de la région Tachāl se rapportant directement à l'histoire du peuple Kluane;
- reconnaître l'intérêt que présente pour le peuple Kluane l'interprétation des toponymes et des ressources patrimoniales autochtones de la région Tachāl se rapportant directement à la culture du peuple Kluane; et
- intégrer le savoir traditionnel et scientifique dans la gestion des ressources naturelles et culturelles de la région Tachāl.

L'Entente définitive des Premières nations Champagne et Aishihik (chapitre 10, annexe A, 1.0) énonce comme suit les objectifs du parc :

- reconnaître, aux fins de la consultation et de l'exploitation du parc, l'histoire et la culture des Premières nations Champagne et Aishihik, ainsi que les droits prévus dans la présente entente;
- reconnaître et protéger, aux fins de la mise en valeur et de la gestion du parc, l'utilisation traditionnelle et courante du parc par les Premières nations Champagne et Aishihik;
- protéger à perpétuité une aire naturelle d'importance nationale et caractéristique du nord de la chaîne Côtière;
- encourager le public à mieux connaître les attraits du parc, à les apprécier et à en jouir

de façon que ce parc demeure intact pour les générations futures;

- offrir au peuple Champagne et Aishihik des possibilités de développement économique liées à la mise en valeur, à l'exploitation et à la gestion du parc;
- reconnaître que la tradition orale est une source valable et pertinente d'information aux fins d'établir l'importance intrinsèque des lieux historiques et des ressources patrimoniales mobilières du parc se rapportant directement à l'histoire du peuple Champagne et Aishihik;
- reconnaître l'intérêt que présente pour le peuple Champagne et Aishihik l'interprétation des toponymes et des ressources patrimoniales autochtones du parc se rapportant directement à la culture du peuple Champagne et Aishihik.

concentration de mouflons de Dall du monde entier et l'une des rares populations de saumons kokanis d'eau douce dans un parc national canadien;

- un carrefour écologique qui, en raison de l'influence de l'océan Pacifique, de l'océan Arctique et de la forêt boréale, recèle des communautés végétales particulièrement diversifiées;
- des Premières nations qui entretiennent des liens intimes avec leur territoire et qui se sont engagées à préserver cet aspect de leur culture;
- d'importantes ressources culturelles, dont une carrière d'obsidienne des temps anciens, des sentiers du patrimoine et des toponymes autochtones;
- un milieu sauvage qui offre aux visiteurs la possibilité de découvrir un bel endroit, de faire l'expérience du calme et de la solitude ainsi que d'admirer la faune dans son habitat naturel.

Importance écologique

Le cœur du parc national et de la réserve de parc national Kluane, ce sont les monts St. Elias, une des chaînes de montagnes les plus imposantes et la plus jeune en Amérique du Nord. Contenant quelques-unes des vallées glaciaires les plus vastes du monde, le parc est un vestige de l'ère glaciaire. Les chaînons Kluane, qui bordent la route de l'Alaska et la route de Haines, forment l'autre ensemble montagneux important du parc. Ces montagnes et celles des chaînons Icefield délimitent un complexe de régions montagnardes, subalpines et alpines productives appelé « dépression Duke ». À l'heure actuelle, la proportion du parc qui est recouverte de végétation atteint 18 %. Il s'agit essentiellement d'une ceinture de verdure étroite le long de la frontière est du parc. Du point de vue écologique, ces zones sont les plus fertiles du parc national et de la réserve de parc national Kluane. Elles ont été habitées pendant des milliers d'années par des peuples autochtones, dont la relation étroite avec la terre a produit

un ensemble important de savoir traditionnel. Officiellement exclus de la zone du parc dès le début des années 1940 jusqu'au milieu des années 1970, les citoyens des Premières nations Champagne et Aishihik et de la Première nation Kluane commencent seulement maintenant à passer à nouveau du temps dans le parc et à rétablir des liens avec la terre. Aider ces Tutchones du Sud à se réintégrer dans la zone du parc est une priorité importante; leur participation apporte une contribution importante à la gestion de l'écosystème.

La population de grizzlis du parc est une ressource faunique importante et est considérée comme un indicateur de la santé de l'écosystème de Kluane. Les ours vivant dans les vallées glaciaires du parc règnent sur de vastes domaines et forment l'une des populations de grizzlis les plus viables de tous les parcs nationaux canadiens. Le mouflon de Dall occupe lui aussi une place importante dans l'écosystème de Kluane. Cet ongulé se concentre surtout dans le nord du parc, en particulier les zones alpines et subalpines des bassins récepteurs des rivières Ä'äy Chür et Donjek.

Grâce à leur grande diversité, les habitats du parc, de la réserve de parc et des régions voisines sont propices à de nombreuses espèces d'oiseaux. Plus de 180 espèces y ont été dénombrées, y compris le cygne trompette et certaines espèces de rapaces comme le faucon pèlerin, le faucon gerfaut, le pygargue à tête blanche et l'aigle royal, dont les populations ont récemment affiché une hausse. Les lacs et les cours d'eau du parc abritent des populations de touladis, d'ombles de l'Arctique et de plusieurs autres espèces de poissons. Il convient aussi de mentionner la présence d'une espèce unique de saumon d'eau douce, le kokani, dans les lacs Sockeye, Louise et Kathleen.

3.0 Contexte de planification/situation actuelle

3.1 RENOUEAU À PARCS CANADA

Parcs Canada a entrepris de renouveler ses activités afin de mieux répondre aux besoins de la population canadienne aujourd'hui et dans l'avenir. Il subit actuellement l'influence de nombreux facteurs – la composition culturelle changeante de nos villes, le vieillissement de la population, l'évolution des rapports entre les citoyens et l'environnement, l'intensification des menaces qui guettent le patrimoine naturel et culturel et, enfin, l'évolution des habitudes de loisirs. Pour que les programmes de Parcs Canada conservent leur pertinence, nous devons jeter un regard neuf sur les besoins et les motivations des citoyens canadiens. Nous sommes à la recherche de moyens d'amener la population à se rapprocher du parc, d'accroître l'affluence ainsi que de renforcer l'éducation et la diffusion externe.

3.2 CONTEXTE RÉGIONAL

Collectivités avoisinantes

Le village de Haines Junction, avec une population d'environ 800 habitants, se trouve à l'intersection de la route de l'Alaska et de la route de Haines, juste à l'extérieur de la limite du parc. C'est là que se situe le centre administratif du parc. Plusieurs autres collectivités côtoient le parc, à savoir Klukshu, Destruction Bay et Burwash Landing. La route de Haines, qui s'étend en direction nord-sud sur une distance de 256 km, traverse le magnifique col Chilkat pour aboutir à Haines, en Alaska, un port de la route maritime qui relie l'Alaska aux 48 États du Sud.



Hockey sur le lac Kathleen. Parcs Canada/K. Moylan

Aménagements dans la région

Un droit de passage pour un gazoduc longe la route de l'Alaska, en bordure du parc, et traverse les terres du parc sur trois kilomètres environ dans la zone de Congdon Creek. Dans les années 1970, un grand nombre d'examen environnementaux ont été entrepris en prévision de la construction du gazoduc, mais le projet n'a pas abouti. L'intérêt pour la construction d'un gazoduc a récemment repris, avec deux partenariats importants ayant entrepris des travaux de planification et de conception. La soumission des demandes d'examen de projet et de certifications est prévue pour 2013. L'Office national de l'énergie, le Bureau de gestion de

grands projets, l'Agence canadienne d'évaluation environnementale et l'Office d'évaluation environnementale et socio-économique du Yukon participeront à l'examen de la partie canadienne des projets.

Des activités d'extraction de ressources locales ont eu lieu près du parc et des intérêts dans l'extraction de ressources locales continueront d'exister dans l'avenir. Une récolte du bois a eu lieu près de la limite est du parc sous la direction d'un plan d'aménagement intégré du paysage. Une exploitation minière d'or placérien de petite échelle continue de se produire à proximité du parc et, récemment, des centaines de demandes de concessions minières de quartz dans le sanctuaire faunique Kluane et dans les terres octroyées par ententes aux Premières nations ont été déposées, y compris le long d'environ 80 km de la limite nord du parc.

L'amélioration de la route de l'Alaska en bordure du parc est un autre aménagement régional ayant des conséquences futures pour le parc. Une fois que ce projet est terminé, la limite du parc sera redessinée pour suivre la bordure de l'itinéraire final de la route, avec une petite tolérance pour les droits de passage. À la finalisation de ce projet et avec une entente future possible entre la Première nation White River et le gouvernement du Canada, il existe des possibilités que le statut de la région Tachàl change de celui d'une réserve de parc à celui d'un parc.

Des aménagements importants pour le transport, l'extraction de ressources et l'acheminement d'énergie dans le fossé Shakwak et leurs conséquences sur l'intégrité écologique du parc confirment la nécessité de tenir compte de l'impact des décisions prises par les gestionnaires fonciers à l'échelle de la région toute entière.

3.3 PRÉSENCE DES PREMIÈRES NATIONS

Depuis des temps immémoriaux, les Tutchones du Sud, qui comprennent les Premières nations Champagne et Aishihik et la Première nation Kluane, ont vécu dans la région qui est main-



Un membre de la Première nation de Kluane montre à des jeunes à identifier des pistes d'animaux. *Parcs Canada/F. Mueller*

tenant le parc national. Ils se sont adaptés à cet environnement et ils ont acquis et perfectionné le savoir-faire nécessaire pour y survivre. En 1943, la région avait été désignée comme refuge de gibier, interdisant aux Premières nations des activités d'exploitation traditionnelles telles que la chasse, le piégeage et la récolte de plantes et médicaments. Avec cette interdiction en vigueur, les Premières nations furent en fait obligés de quitter la région, les forçant à traverser une grande période d'adversité et à se couper de leur territoire traditionnel. Leurs zones de piégeage furent éliminées et leurs cabanes furent démontées ou réduites en cendres.

Malgré la levée de l'interdiction sur la chasse et le piégeage pour les Premières nations en 1976, un grand nombre des Autochtones continuèrent d'éviter la région par crainte de représailles. Ce n'est qu'en 1993 que les Premières nations Champagne et Aishihik reçurent finalement une garantie législative, sous la forme d'une entente intégrale, qu'elles pouvaient retourner sur leurs terres traditionnelles dans la région Kluane et reprendre leur récolte. En 2003, la Première nation Kluane négocia aussi une entente intégrale confirmant des droits similaires. L'utilisation de subsistance dans le parc comprend le droit de chasser, de pêcher, de cueillir des plantes comestibles et de prendre au piège des animaux à fourrure au moyen de méthodes et d'équipements traditionnels et actuels. Pour l'instant, les activités de subsistance dans le parc sont minimes, mais elles devraient augmenter au fur et à mesure que les Premières nations locales se refamiliarisent avec le parc.

Réparer les liens brisés

Le projet Réparer les liens brisés, financé à l'échelle nationale de 2004 à 2009, a permis d'aider les membres des Premières nations locales à renouer des liens avec les secteurs de leurs territoires traditionnels qui font maintenant partie du parc. En collaboration avec les Premières nations Champagne et Aishihik et la Première nation de Kluane, le projet a permis de tenir plusieurs camps culturels dans le parc et ateliers, de consigner le savoir traditionnel, d'organiser des excursions dans le parc (p. ex. des camps de récolte du spermophile) et de construire plusieurs Njals (hottes de halliers). Le rapport final du projet indique que le résultat le plus important du projet a sans nul doute été le rapprochement survenu entre Parcs Canada et les Premières nations. Le projet a ouvert la voie à la collaboration entre le parc national Kluane et les Premières nations, aujourd'hui comme dans l'avenir.

Les ententes définitives des Premières nations Champagne et Aishihik et de la Première nation Kluane définissent des zones dans les parcs dans lesquelles aucune récolte autochtone n'aura lieu sauf pour la provision dans l'entente définitive de la Première nation Kluane autorisant une récolte prédéfinie dans une des zones de récolte interdite de la Première nation Kluane. Trois zones de récolte interdite sont définies dans l'entente définitive des Premières nations Champagne et Aishihik et deux zones de récolte interdite sont définies dans l'entente définitive de la Première nation Kluane. Deux des zones de récolte interdite dans le territoire traditionnel des Premières nations Champagne et Aishihik sont actuellement en cours d'examen par le Conseil de gestion du parc national Kluane. Pendant la durée de ce plan directeur, il fera une recommandation au ministre de l'Environnement concernant des propositions de changements.

3.4 COGESTION

L'Entente définitive des Premières nations Champagne et Aishihik et l'Entente définitive de la Première nation Kluane ont marqué le début d'une nouvelle ère pour la gestion du parc national et de la réserve de parc national Kluane. L'Entente définitive des Premières nations Champagne et Aishihik a établi la création du Conseil de gestion du parc national Kluane (le Conseil), et les deux ententes définitives énumèrent les droits et les obligations spécifiques des deux Premières nations, du Conseil et de Parcs Canada en ce qui a trait à la gestion du parc – un régime de cogestion fondé sur le partage des responsabilités. Le Conseil peut faire des recommandations au ministre de l'Environnement.

Le Conseil de gestion est composé de six membres ayant le droit de vote. Deux d'entre eux sont nommés par les Premières nations Champagne et Aishihik, deux autres sont nommés par la Première nation Kluane et les deux derniers sont nommés par le gouvernement du Canada. Tous les membres sont nommés par le ministre en charge de Parcs Canada. Le parc national Kluane y est représenté par le directeur du parc, qui n'a pas le droit de vote. En qualité de conseil consultatif, le Conseil de gestion fait des recommandations aux représentants élus du parc national et de la réserve de parc national Kluane, des Premières nations Champagne et Aishihik et de la Première nation Kluane.

3.5 SITUATION ACTUELLE

Plusieurs événements significatifs se sont produits depuis le dernier plan directeur en 2004. Localement, les deux événements les plus significatifs sont l'entrée en vigueur de l'Entente définitive de la Première nation Kluane (février 2004) et le projet financé à l'échelle nationale Réparer les liens brisés (de 2004 à 2009). La décision, en 2009, de transférer les activités du centre d'accueil du parc national Kluane (Haines Junction) au nouveau centre culturel des Premières nations Champagne et Aishihik à l'automne 2011 aura un impact important sur les activités du parc pendant la durée de vie ce plan directeur.

Écosystèmes de Kluane

Depuis le milieu des années 1990, une pullulation de dendroctones de l'épinette a attaqué les épinettes blanches sur 350 000 ha dans l'écosystème élargi de Kluane, ce qui a augmenté chez les communautés locales les craintes de risques d'incendies de forêt et a probablement eu un impact inconnu sur la perception du paysage chez les visiteurs. Les recherches montrent aussi que les glaciers sur la frontière entre l'Alaska et le Yukon fondent à une vitesse trois fois supérieure à celle des années 1950.

L'écosystème élargi de Kluane est également touché par des demandes de plus en plus variées d'utilisation des terres à l'extérieur du parc. Une planification importante du paysage et des forêts a récemment eu lieu dans tout le territoire traditionnel des Premières nations Champagne et Aishihik. Depuis 2003, tout le Yukon, y compris le parc national, se sert d'un nouvel outil d'évaluation de projet, la *Loi sur l'évaluation environnementale et socio-économique du Yukon*. Cet outil examine les implications environnementales et socio-économiques de projets proposés.

Espèces en péril

Selon la *Loi sur les espèces en péril* du gouvernement fédéral, Parcs Canada est responsable de la protection et le rétablissement des espèces inscrites au registre et présentes dans les parcs nationaux. Le parc national et la réserve de parc national Kluane et les zones avoisinantes offrent un habitat saisonnier ou à longueur d'année pour plusieurs espèces animales sauvages et une espèce de plante qui ont été désignées comme étant menacées ou préoccupantes par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC). Certaines de ces populations sont inscrites dans l'Annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* et certaines sont inscrites dans les listes du COSEPAC (Tableau 1).

Pendant la durée de vie de ce plan, le parc peut voir l'arrivée du bison des bois, une espèce menacée réintroduite au Yukon dans les années 1980 et les années 1990 par l'intermédiaire du programme national de rétablissement du bison. Les Premières nations locales sont préoccupées par la propagation potentielle de maladies

ou l'éviction d'autres espèces par le bison, ainsi que des dégâts qu'ils pourraient causer aux ressources culturelles et à la végétation. Des études visant à comprendre l'ampleur de l'impact que le bison pourrait avoir sur les ressources naturelles et culturelles sont en cours et permettront au parc de prendre des décisions éclairées sur la gestion de l'espèce, s'il agrandit son territoire pour inclure le parc.

Bien que n'étant pas une espèce en péril, le kokani, dont le déclin a été mentionné dans le rapport de 2008 sur l'état du parc, fait l'objet de préoccupation et de travaux d'étude.

Parcs Canada est l'organisme de direction pour l'élaboration en cours de la stratégie de rétablissement pour le carex des sables et travaillera bientôt à déterminer son habitat essentiel.

Invasive Species

À notre connaissance, il y a actuellement huit espèces de plantes exotiques envahissantes dans le parc ou très près de ses limites. Dans certains cas, par exemple le mélilot, il existe des risques importants que les espèces puissent s'insérer profondément dans le parc avec des conséquences écologiques importantes, telles que l'impact sur la répartition de la faune et de la flore et sur l'expérience offerte aux visiteurs. Le wapiti a été réintroduit au Yukon grâce aux efforts de Yukon Fish and Game Association dans les années 1950. Comme avec les préoccupations concernant le bison, les Premières nations locales sont inquiètes de la propagation potentielle de maladies ou de l'éviction d'autres espèces par le wapiti. L'arrivée d'une nouvelle espèce dans le parc forcera le parc à prendre des décisions. Parcs Canada devra mener des évaluations des risques associés à la présence d'espèces étrangères et continuera à travailler avec ses partenaires pour surveiller et gérer de manière appropriée ces espèces.

Ressources culturelles

Au cours des années, Parcs Canada et les Premières nations locales ont mené différentes études archéologiques, historiques et d'histoire orale dans le parc et ces alentours. Plus de 250 sites archéologiques ont été définis dans

Tableau 1 : Espèces en péril dans le parc national et réserve de parc national Kluane

ESPÈCES	SITUATION	
	COSEPAC	Loi sur les espèces en péril (Annexe 1)
Carex des sables, <i>Carex sabulosa</i>	Menacé	Inscrit
Bison des bois, <i>Bison bison athabascae</i>	Menacé	Inscrit
Engoulevent d'Amérique, <i>Chordeiles minor</i>	Menacé	Inscrit
Moucherolle à côtés olive, <i>Contopus cooperi</i>	Menacée	Inscrite
Caribou des bois, <i>Rangifer tarandus caribou</i>	Préoccupant	Inscrit
Faucon pèlerin (anatum), <i>Falco peregrines anatum</i>	Préoccupant (récemment estimé comme n'étant plus menacé)	Inscrit comme étant menacé (La situation de cette espèce est en cours d'évaluation pour être réduite à préoccupante selon la <i>Loi sur les espèces en péril</i> . Jusqu'à ce qu'une décision soit rendue, elle continue d'être inscrite comme étant menacée dans l'Annexe 1.)
Quiscale rouilleux, <i>Euphagus carolinus</i>	Préoccupante	Inscrite
Ours grizzli, <i>Ursus arctos</i> (population du Nord-Ouest)	Préoccupant	Pas actuellement inscrit
Carcajou, <i>Gulo gulo</i> (population de l'Ouest)	Préoccupant	Pas actuellement inscrit
Grèbe esclavon, <i>Podiceps auritus</i>	Préoccupante	Pas actuellement inscrit
Hibou des marais, <i>Asio flammeus</i>	Préoccupant	Dans l'Annexe 3 de la <i>Loi sur les espèces en péril</i> - pas encore inscrit dans l'Annexe 1

le parc, y compris des sites liés à des activités minières du début du XX^e siècle et différents sites autochtones historiques pré-européens qui indiquent l'utilisation de la région du parc sur au moins 7 000 ans. Les ressources liées à l'utilisation historique sont également abondantes, y compris des cabanes de la ruée vers l'or du Kluane et des sites traditionnels des Premières nations pour la chasse, le piégeage et la pêche. La présence de cabanes minières a été documentée et des recherches ont été entreprises sur l'histoire de l'alpinisme et la construction de routes. Un nombre de découvertes isolées

dans les champs de glace pourraient révéler des informations intéressantes sur l'histoire humaine de la région.

Les ressources culturelles tangibles comprennent les sites archéologiques, les artefacts et les documents historiques.

Les ressources culturelles intangibles comprennent l'histoire orale, les lieux-dits, les chansons, les récits et la connaissance traditionnelle des lieux et de l'écosystème.

Expérience offerte aux visiteurs

Les touristes affluent des quatre coins du monde pour découvrir les grandes étendues sauvages du parc. De récentes études révèlent que les activités récréatives les plus populaires dans le parc sont la randonnée pédestre, l'observation de la faune, la visite des centres d'accueil, la pêche et la photographie. Les vols panoramiques, l'alpinisme, la descente en eaux vives, le ski et le tourisme en véhicule attirent eux aussi un grand nombre de visiteurs. Les recherches menées en sciences sociales indiquent que les touristes sont surtout motivés par la possibilité de découvrir une nature sauvage intacte, de faire l'expérience de la solitude et d'observer des animaux sauvages dans un cadre naturel – une partie de la raison pour laquelle le parc Kluane a été évalué par beaucoup comme un des meilleurs parcs de montagnes sauvages du Canada pendant plus de trente ans. Quant aux résidents de la région, ils fréquentent le parc principalement pour passer du temps en compagnie de parents ou d'amis.

Les programmes d'interprétation sur place comprennent une offre moyenne de quatre à six randonnées pédestres guidées d'interprétation et causeries au coin du feu par semaine pendant la saison estivale de visite. Des causeries sont également offertes chaque jour à chacun des centres d'accueil du parc, sur demande ou par réservation préalable pour les groupes, y compris les groupes scolaires. Les thèmes et les sujets des programmes sont constamment renouvelés afin de communiquer les messages clés actuels du parc. Un programme particulier du parc se concentre sur la communication de messages sur l'écologie des ours, et la sécurité est un élément fixe de l'offre d'interprétation du parc. En automne, en hiver et au printemps, l'ampleur de la plupart des services offerts est considérablement réduite. Le centre d'accueil Tachàl Dhāl est fermé pendant cette période et le centre d'accueil du parc national et de la réserve de parc national Kluane à Haines Junction n'est ouvert que sur rendez-vous. Pendant cette période, les groupes sont invités à réserver des causeries d'interprétation au centre d'accueil, qui offre une introduction à l'histoire naturelle et culturelle du parc.

La fréquentation des centres d'accueil et des terrains de camping du parc et l'utilisation de nuit de l'arrière-pays ont récemment connu un déclin. La fréquentation du centre d'accueil du parc à Haines Junction a décliné de 18 % sur la dernière décennie et, en moyenne, l'utilisation de nuit de l'arrière-pays du parc Kluane a baissé de 38 % sur les dix dernières années. De même, la fréquentation du terrain de camping du parc accessible par la route au Lac Kathleen a baissé d'environ 30 % sur la même période. Le Sondage de fin de voyage 2004, région de Kluane, du gouvernement du Yukon a révélé aussi qu'environ 85 % des visiteurs de la région de Kluane ont fait un arrêt dans leur traversée, mais que seulement 6,6 % des visiteurs se sont arrêtés ou ont passé la nuit au parc. Ces chiffres indiquent que, non seulement la fréquentation de la région de Kluane est en déclin, mais aussi que la majorité des voyageurs traversant la région ne ressentent pas le besoin de s'arrêter au centre d'accueil ou de passer du temps dans le parc.

À la différence du nombre décroissant de séjours de nuit, l'utilisation diurne est estimée à plus de 10 500 visiteurs par an, une augmentation importante par rapport aux 2 000 à 3 000 visiteurs prévus dans le plan directeur de 2004. Les clients de Holland America expliquent une partie de cette augmentation. Les compteurs de sentiers et de routes installés au cours des quelques dernières années ont amélioré la précision des statistiques d'utilisation.

Le Sondage 2006 des visiteurs du parc national et de la réserve de parc national du Canada Kluane et le Sondage de la faune de Kluane 2002 plus détaillé ont fourni des renseignements de la part des visiteurs sur leur satisfaction, leur compréhension, leurs motivations, leurs perceptions de l'impact environnemental et des priorités dans la gestion du parc. Quarante-vingt-dix-sept pour cent des visiteurs ont indiqué être satisfaits (18 %) ou très satisfaits (79 %) de leur visite dans le parc. Quarante-vingt-six pour cent des visiteurs étaient satisfaits (34 %) ou très satisfaits (52 %) de leur expérience d'interprétation, mais la note pour

la disponibilité de programmes d'interprétation était inférieure à la valeur nationale visée, et le programme audiovisuel du centre d'accueil du parc a reçu la note d'interprétation générale la plus basse (25 % satisfaits; 52 % très satisfaits).

Ces récentes années, des dépenses d'investissement importantes ont été faites pour améliorer la signalisation d'interprétation et des points de départ des sentiers dans le parc. De plus, au début de 2009, la décision a été prise de transférer le centre d'accueil du parc national et de la réserve de parc national Kluane au nouveau centre culturel des Premières nations Champagne et Aishihik à Haines Junction, qui ouvrira à l'automne 2011. Le nouveau centre, bien qu'étant principalement un centre culturel pour les Premières nations Champagne et Aishihik, sera aussi le lieu essentiel de prise de contact avec les visiteurs du parc à Haines Junction, hébergeant à la fois le centre d'accueil de Parcs Canada et le centre de tourisme régional du gouvernement du Yukon.

Éducation et sensibilisation du public

Après la quasi-absence de programmes d'éducation à diffusion externe pendant les années 1990, un modeste programme de salle de classe a été créé et présenté à l'échelle locale et régionale depuis 2004. Deux programmes de salle de classe sur les écosystèmes du parc visent les programmes éducatifs des 7^e et 8^e années et sont offerts annuellement à Haines Junction, Whitehorse et, récemment, dans d'autres communautés du sud du Yukon. Depuis 2007, Parcs Canada travaille avec l'école St. Elias à Haines Junction pour lui apporter son soutien dans son programme de sciences expérientielles, y compris par la production de trois classeurs de ressources. Le personnel de Parcs Canada rend aussi chaque année visite aux écoles de Beaver Creek et de Destruction Bay, et des ressources pédagogiques sur le parc sont également mises à la disposition du public sur le Web.

Pour les résidents locaux qui vivent dans les communautés en bordure du parc, le parc n'est pas une destination qu'ils visitent, mais une part intégrante de leur propre voisinage. Le personnel de Parcs Canada a entrepris différentes activités au cours des quelques dernières années pour intéresser le public local et communiquer avec lui, y compris en organisant des événements spéciaux pour célébrer la Journée nationale des Autochtones, la fête du Canada et la Journée des parcs et en participant aux festivals musicaux locaux. Une série de conférenciers tout au long de l'année est destinée principalement aux résidents de Haines Junction et est organisée en partenariat avec l'Institut des sciences du Yukon et l'Institut arctique. Il est nécessaire de travailler davantage avec les autres communautés bordant le parc. Des excursions annuelles en motoneige à travers le parc sont aussi destinées à attirer les résidents de la région. Bien que ces événements soient significatifs pour un petit groupe de résidents locaux, ils n'ont pas attiré un grand public ou un large éventail de membres des communautés. En mars 2010, au Lac Kathleen, Parcs Canada a organisé en collaboration avec plusieurs groupes communautaires une journée hivernale de la famille qui a connu beaucoup de succès. Avec un peu de chance, de tels événements futurs contribueront à établir des relations plus solides avec les communautés locales.

Pour le public canadien dans l'ensemble, le site Web de Parcs Canada permet aux visiteurs virtuels de voir des messages clés sur le caractère naturel et culturel du parc national et de la réserve de parc national Kluane. Le site Web contient des liens à des ressources pédagogiques qui permettent aux enseignants partout au Canada de présenter les programmes du parc à leurs classes. Un travail continu est nécessaire pour garder à jour un site Web et continuer de le rendre intéressant et il est possible de l'améliorer encore grâce aux nouveaux produits médiatiques.

3.6 ÉTAT DU PARC DE 2008 ET QUESTIONS ET DÉFIS CLÉS

Le rapport sur l'état du parc de 2008 a défini et décrit quelques-uns des défis et des questions clés confrontant le parc.

Intégrité écologique

Le rapport sur l'état du parc a donné des notes d'évaluation à plusieurs indicateurs biorégionaux d'intégrité écologique dans le parc.

- L'indicateur des champs de glace et glaciers a reçu une note passable, en raison du changement rapide récent dans les vitesses de fonte, qui peuvent être le résultat du climat changeant. Cela peut influencer sur les niveaux d'eau en été et les niveaux de sédimentation dans les rivières et les cours d'eau alimentés par les glaciers.
- L'indicateur de la toundra a reçu une bonne note, avec une tendance à la baisse. Des mesures de gestion réussies liées à l'utilisation récréative se sont avérées efficaces pour garantir l'intégrité écologique du parc. La population de chèvres de montagne reste stable et en bonne santé, mais la tendance à la baisse dans la population de mouflons de Dall dans l'Auriol et le manque de données et de compréhension sur la population d'ours grizzlis du parc, ont conduit à donner à cet indicateur une tendance à la baisse.
- L'indicateur des forêts a reçu une note passable avec une tendance à la baisse. Des changements importants dans les écosystèmes des forêts inquiètent les Premières nations, la communauté locale et les scientifiques du parc, en grande partie en raison de la pullulation de dendroctones d'épinette au cours des treize dernières années.
- Il n'y avait pas assez de mesures pour évaluer l'intégrité écologique de deux indicateurs – Eau douce et Terrains marécageux.
- Par ordre d'importance, la réintégration culturelle des Tutchones du Sud a été reconnue comme étant le sixième indicateur de l'intégrité écologique du parc. Le savoir-faire



Njal. D. van Lieshout

traditionnel né des relations établies depuis longtemps par les Tutchones du Sud avec la terre contribue à l'intégrité écologique du parc. En raison de leur exclusion historique préjudiciable du parc, cet indicateur a reçu une mauvaise note avec une tendance à la hausse. Le projet *Réparer les liens brisés* a aidé à faire des progrès importants dans ce domaine, mais il reste beaucoup de travail à faire pour promouvoir leur réintégration culturelle dans le parc.

Ressources culturelles

La majorité des indicateurs utilisés pour évaluer l'état des ressources culturelles dans le parc ont reçu des notes passables, y compris les sites archéologiques, les objets historiques, les cimetières et les lieux de sépulture, les collections archivistiques et les messages liés aux ressources culturelles. Un ensemble d'échantillons archéologiques entreposés dans un dépôt de collection est bien entretenu et a reçu une bonne note. Le travail de gestion des ressources culturelles a été entrepris depuis la création du parc, mais il est nécessaire d'élaborer un plan de gestion des ressources culturelles, qui aidera à déterminer les mesures prioritaires à prendre pour aborder le problème de l'impact des processus naturels sur les sites archéologiques et à continuer de tenir l'inventaire des sites nouveaux et existants. L'indicateur des ressources culturelles intangibles a reçu une mauvaise note, reflétant la perte d'histoire orale et de savoir-faire

traditionnel des Premières nations en raison de leur longue exclusion historique du parc et des changements dans leur mode de vie. L'âge des aînés exerce une pression supplémentaire sur cet indicateur, car le savoir traditionnel des aînés qui n'est pas transmis aux générations futures peut être perdu à jamais. Différentes méthodes et mesures sont nécessaires pour renforcer la préservation et la continuation des ressources culturelles intangibles dans les terres traditionnelles des Premières nations dans le parc. C'est une responsabilité qui est partagée avec les Premières nations et qui exige des mesures pendant la durée de vie de ce plan directeur.

Appréciation et compréhension du public

Tous les indicateurs d'appréciation et de compréhension du public ont reçu une note passable. Le rapport de l'état du parc de 2008 a conclu que les indicateurs de participation des visiteurs et des étudiants, de compréhension de la part des visiteurs, de satisfaction des visiteurs et de soutien actif, montrent tous un certain niveau de réussite, mais que davantage d'efforts sont nécessaires dans chacun de ces domaines. Bien qu'un programme d'interprétation ait été offert pendant de nombreuses années, l'absence d'un plan d'interprétation a laissé des vides dans le programme. De plus, une meilleure compréhension des besoins du public devrait être utilisée pour donner forme à de nouveaux produits et de nouveaux programmes.

Les résidents locaux vivant dans les communautés en bordure du parc constituent un public clé pour le parc, car, à long terme, leurs actions ont potentiellement un impact beaucoup plus grand sur le parc – à la fois positif et négatif – que celles des visiteurs du parc. Quelques programmes de diffusion externe vers les communautés existent, mais de nouvelles méthodes de sensibilisation sont nécessaires. Ces dernières années, des programmes pour les salles de classe locales et régionales ont été élaborés et présentés et cela devrait continuer d'être une priorité.

Plus largement, à l'échelle du Yukon et à l'échelle nationale, il faut définir des objectifs et des mesures de diffusion externe. Un assortiment de ressources pédagogiques sont offertes aux étudiants et au public en général sur le site Web de Parcs Canada et sous la forme de liens vers d'autres sites Web, mais la diffusion externe à ce niveau n'a pas fait l'objet d'une considération stratégique. L'absence d'un plan de diffusion externe a été reconnue dans le rapport de l'état du parc comme étant une question majeure.

Expérience offerte aux visiteurs

Tous les indicateurs de l'expérience offerte aux visiteurs ont reçu une note passable.

- L'indicateur de compréhension des visiteurs a montré une bonne compréhension des utilisateurs de l'arrière-pays du parc, mais le besoin de simplifier l'utilisation générale des types de public et d'établir des priorités.
- L'indicateur d'offre de possibilités a montré des niveaux élevés de possibilités pour les visiteurs du parc, mais une signalisation et des biens immobiliers périmés, y compris le centre d'accueil principal du parc, étaient considérés comme étant des faiblesses.
- L'indicateur de fourniture de services de grande qualité a montré que 97 % des personnes interrogées dans un sondage de 2005/2006 ont indiqué être satisfaites (18 %) ou très satisfaites (79 %). Certains services, néanmoins, tels que la grande qualité de service, le rapport qualité-prix et la disponibilité d'informations avant le voyage, ne parvenaient pas à obtenir un taux de réponse de 50 % pour la catégorie « très satisfait ». Des mécanismes sont nécessaires pour mesurer la satisfaction des utilisateurs, tels que les groupes scolaires, les groupes touristiques en autocar et les résidents locaux.
- Il n'y avait pas assez d'information pour évaluer l'indicateur de connecter les visiteurs personnellement avec le lieu.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de la nécessité d'examiner et de réviser les expériences offertes aux visiteurs dans le parc :

- De nouvelles habitudes chez les visiteurs – une utilisation décroissante de l'arrière-pays; une utilisation croissante de l'avant-pays;
- De nouvelles tendances touristiques – une population vieillissante et plus aisée à la recherche d'un plus grand confort en voyage;
- Des travaux de renouvellement chez Parcs Canada, s'efforçant de mieux servir les besoins des Canadiens et des Canadiennes afin de continuer d'être important dans l'avenir;
- Les intérêts économiques des Premières nations locales dans des entreprises à caractère touristique offrant des emplois et une plus grande gamme de possibilités pour les visiteurs;
- Les pressions de financement sur l'entretien des installations et des aménagements pour les visiteurs, tels que les sentiers, les terrains de camping, etc.;
- Le besoin d'examiner les possibilités offertes aux visiteurs par le parc dans le contexte du tourisme régional.

Cogestion

La cogestion a reçu une note générale passable attribuée au moyen d'un processus d'évaluation qualitative qui ne tenait pas compte des mesures individuelles. La cogestion a été mise en place en 1995. Le Conseil de gestion du parc national Kluane a connu des réussites et des frustrations au cours des années et il continue d'évoluer. L'amélioration des relations entre Parcs Canada, les Premières nations Champagne et Aishihik et la Première nation Kluane a amené les relations intergouvernementales à jouer un rôle important et croissant dans la cogestion du parc. Le plan directeur doit définir les façons dont la cogestion peut continuer à être renforcée sur la durée de vie du plan. Malgré les meilleures intentions, il existe un manque de compréhension de part et d'autre sur ce que la cogestion signifie en pratique. Il faut aussi continuer de renforcer les relations et les communications entre le personnel du parc et la large communauté.

4.0 Énoncé de vision



Les ours grizzli. H. Fitzgerald

La vision doit traduire le caractère particulier du parc national et de la réserve de parc national Kluane et peindre un portrait inspirant de l'état futur souhaité du parc sur les 15 à 20 prochaines années.

Ceci est un territoire vivant; ceci est Dan Keyi.

L'intégrité écologique du parc est préservée, tout en présentant l'essence de ce territoire aux Canadiens et à ses visiteurs. La cogestion est assurée par Parcs Canada, les Premières nations Champagne et Aishihik, la Première nation Kluane et le Conseil de gestion du parc national Kluane. En collaboration avec nos partenaires des Premières nations, nous nous efforçons à susciter la participation des gens et des collectivités qui partagent ce territoire.

Le parc national et la réserve de parc national Kluane protègent un paysage dynamique et varié. Fruit d'une relation où territoire, plantes, animaux et humains sont étroitement unis depuis des millénaires, cette aire protégée continue d'évoluer.

La majesté éternelle de ses montagnes, de ses glaciers et de ses vallées nous donne un sentiment de grande humilité; la beauté et la puissance de l'ours grizzli, du mouflon de Dall et d'autres animaux sauvages qui remplissent ses vastes étendues font naître en nous un sentiment d'émerveillement et de renouveau; le partage de ce territoire avec nos partenaires des Premières nations nous aide à comprendre comment les gens peuvent vivre en harmonie dans leur cadre naturel et physique.

Une expérience de la nature sauvage facile d'accès, avec nos familles et nos amis, ou entièrement seuls, crée une richesse de souvenirs. Le parc national Kluane nous offre des défis personnels qui peuvent se trouver aux sommets de ses montagnes, au creux de ses vallées et sur ses rivières puissantes. Ce territoire est véritablement un monde naturel sauvage époustouflant de renommée mondiale; une part d'un site du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le parc national et la réserve de parc national Kluane sont bien plus qu'un paysage de hautes montagnes et de rivières sauvages. Il englobe le vécu humain et le tissu culturel qui contribuent à le façonner. La prospérité des écosystèmes dépend de la bonne santé des terres, des eaux, des plantes, des animaux et des habitants de ce territoire.

Nous vous invitons à venir faire l'expérience de ce territoire vivant, à en tirer des enseignements, à emprunter les sentiers modernes de la coopération et de la conservation et à découvrir ce que sont le parc national et la réserve de parc national Kluane.

Bienvenue; Dannch'e.

5.0 Stratégies clés



De jeunes Tutchones du Sud jouent du tambour à l'occasion des Jeux traditionnels du camp Ka'kon « Réparer les liens brisés », en août 2007. D. van Lieshout

Les *stratégies clés* décrivent une approche ciblée et intégrée pour la gestion du parc à moyen et à long terme. Chaque stratégie clé est assortie d'objectifs qui décrivent de façon plus précise les résultats à obtenir (à court, à moyen et à long terme). Les mesures clés brossent un tableau de ce qui sera accompli dans les cinq années de mise en œuvre du plan directeur.

Vision du parc > **Stratégies clés** > **Objectifs** > **Mesures clés**

Cinq stratégies clés contribueront à concentrer nos efforts au cours des prochaines années.

5.1 VIVRE L'EXPÉRIENCE DU PARC NATIONAL KLUANE – UNE DÉCOUVERTE PERSONNELLE

Cette stratégie a pour but d'offrir une pluralité de possibilités d'expériences mémorables aux visiteurs, de les aider à mieux connaître les ressources naturelles et culturelles du parc et à les apprécier à leur juste valeur ainsi que d'attirer de nouveaux visiteurs en offrant des possibilités attrayantes et pertinentes.

Pendant plus de trente ans, le parc national et la réserve de parc national Kluane, qui font partie d'un site du patrimoine mondial, avec ses images emblématiques de glaciers, d'ours grizzlis et de

**Le centre culturel des Premières nations
Champagne et Aishihik et le centre d'accueil
de Tachàl Dhāl, portes de Kluane**

Les activités du centre d'accueil à Haines Junction seront transférées au nouveau centre culturel des Premières nations Champagne et Aishihik à l'automne 2011. Le bâtiment appartiendra aux Premières nations Champagne et Aishihik, qui s'occuperont aussi de son exploitation, mais Parcs Canada y tiendra ses propres expositions et programmes et la présence de son personnel. Ce nouveau centre sensationnel sera principalement un centre culturel et communautaire pour les Premières nations Champagne et Aishihik et il offrira aussi des expériences innovatrices et engageantes où les visiteurs peuvent faire connaissance avec la culture et le patrimoine des Premières nations Champagne et Aishihik, la Première nation Kluane, le parc national et de la réserve de parc national Kluane et de la région. Il offrira une destination centrale pour obtenir tous les renseignements désirés sur le parc et le tourisme dans la région, créant ainsi un pôle d'attraction puissant pour les voyageurs de passage, les tours en autocar, les résidents locaux et les résidents du Yukon, les membres des Premières nations, les groupes scolaires et les groupes de jeunesse. Des installations modernes, des expositions renouvelées et des services et de programmes coordonnés, garantiront des expériences significatives et pertinentes pour cet éventail de publics. La planification et l'aménagement partagés du nouveau centre permettront à Parcs Canada de travailler étroitement avec les Premières nations Champagne et Aishihik et la Première nation Kluane sur la création et la présentation de thèmes et de programmes d'interprétation à caractère culturel liés au parc. Des expositions de grande qualité, une nouvelle vidéo en haute définition, des

installations de service améliorées, des programmes personnels et des événements spéciaux, aideront les visiteurs à ressentir un lien personnel avec le parc et à promouvoir une plus grande appréciation et une plus grande participation aux expériences éducatives. Le nouveau centre du parc national et de la réserve de parc national Kluane deviendra la plaque tournante des programmes pour le parc, invitant les visiteurs à explorer le parc au moyen d'une palette d'activités récréatives, de programmes d'interprétation et d'événements communautaires. Pour certains, la visite du centre sera leur principale expérience du parc. Pour d'autres, elle sera un point de départ pour leur visite du parc.

Le centre d'accueil de Tachàl Dhāl continuera s'assurer le service des visiteurs à l'extrémité nord du parc, où d'excellentes possibilités d'observer des mouflons de Dall et de profiter de randonnées d'une journée ou de plusieurs dans la vallée A'ay Chu et au-delà sont offertes. Les expositions ont été modernisées ces dernières années, pour y incorporer le patrimoine culturel de la Première nation Kluane. Des discussions entre le parc national et la réserve de parc national Kluane et la Première nation Kluane sur son rôle croissant dans l'exploitation du centre de Tachàl Dhāl sont en cours. Les idées élaborées dans le plan des répercussions et des avantages de la Première nation Kluane comprennent la possibilité d'agrandir le centre d'accueil de Tachàl Dhāl pour y inclure un comptoir de vente d'aliments, un centre de réservation de tours et une aire de vente au détail pour les objets d'art, les articles d'artisanat et les produits de la Première nation Kluane. Des plans futurs sont encore à l'étude, mais des résultats visibles sont probables pendant la durée de vie de ce plan directeur.

mouffons de Dall, ont attiré l'attention du monde entier comme destination de classe internationale pour des activités récréatives dans la nature sauvage. Que ce soit lors de l'ascension du plus haut sommet du Canada ou lors du survol en avion du parc, ses visiteurs y vivent des expériences mémorables. Ces dernières années, des changements dans les habitudes des visiteurs et de nouvelles tendances touristiques ont conduit à une baisse de l'utilisation de l'arrière-pays et à une augmentation de l'utilisation de l'avant-pays du parc. Un intérêt croissant pour la culture des Premières nations et un désir de la part des Premières nations locales de partager avec les visiteurs leur riche culture ont aussi pu être observés.

Cette stratégie reconnaît l'histoire du parc comme parc de nature sauvage et s'appuiera sur ces points forts en élargissant le nombre de possibilités offertes aux visiteurs dans le parc, pour attirer un public nouveau et potentiellement plus large et l'inviter à profiter du parc, à en faire connaissance, à mieux apprécier et comprendre les caractéristiques naturelles et culturelles uniques de ses paysages. Il souligne l'importance des relations personnelles que les visiteurs nouent avec le parc. Les leçons enseignées concernant le parc, ses caractéristiques uniques, son importance continue pour les Premières nations locales et les questions écologiques auxquelles il doit faire face contribueront à créer des expériences personnelles mémorables chez les visiteurs.

La plupart des expériences offertes aux visiteurs appartiennent à une des trois principales catégories : *Sensibilisation au volant*, *Un pas dans la nature* et *Au cœur de la nature sauvage de Kluane*. Pendant la durée de vie de ce plan directeur, nos efforts seront concentrés sur l'amélioration des possibilités offertes aux visiteurs à la recherche d'expériences appartenant aux catégories *Sensibilisation au volant* et *Un pas dans la nature*.

Sensibilisation au volant : Les visiteurs de passage et les automobilistes constituent une part importante du public, représentant le plus grand pourcentage des visiteurs du parc. Un grand nombre de ces visiteurs sont en route pour l'Alaska ou en proviennent et ne font littéralement que passer à côté du parc. La route panoramique impressionnante le long des routes de l'Alaska et de Haines et les arrêts aux centres d'accueil sont leurs seules expériences du parc. Une signalisation extrêmement visible donne un sentiment de bienvenue (actuellement absente) et des expositions attrayantes et un personnel accueillant aux centres d'accueil sont essentiels à leur appréciation du patrimoine naturel et culturel du parc. Ces courtes visites sont également l'occasion pour ces visiteurs d'en apprendre davantage sur la culture florissante des Premières nations dans la région. Pour certains, une expérience brève mais mémorable peut entraîner une visite plus longue du parc dans l'avenir. *Sensibilisation au volant* se concentre sur la satisfaction des besoins de ces visiteurs aux deux centres d'accueil (voir l'encadré).

Un pas dans la nature (principalement les visiteurs passant la journée ou une nuit ou deux au parc) : D'autres visiteurs sont à la recherche d'une expérience personnelle qui éveille les sens et les met en contact avec l'environnement du parc. Ils apprécient les occasions qui leur permettent d'entrer dans le monde du parc national et de la réserve de parc national Kluane dans le confort et la sécurité. Leur exploration du parc est appuyée par d'excellentes expositions d'interprétation et d'excellents renseignements touristiques aux centres d'accueil. Une grande variété de possibilités de séjours d'une ou deux journées les invite dans la région Kluane. Ils peuvent rester dans un parc ou un terrain de camping territorial ou profiter d'une nuit ou deux dans une chambre d'hôtes, un motel ou un gîte local. Pour les visiteurs cherchant à approfondir leurs connaissances, des randonnées d'interprétation et des programmes culturels

des Premières nations seront offerts. Pour les visiteurs cherchant à avoir un petit aperçu des paysages intérieurs du parc, des vols commerciaux survolant le parc ouvrent une fenêtre sur la majesté de ses glaciers et de ses montagnes. Un accès plus facile par voie aérienne et des visites guidées en bateau par exemple aideront les visiteurs les plus pressés ou les moins expérimentés dans l'arrière-pays d'explorer plus profondément le parc. Toutes ces possibilités enrichiront la compréhension, l'appréciation et l'engouement du parc de la part des visiteurs. *Un pas dans la nature* se concentre sur l'offre d'une connexion authentique avec la nature et la culture des Premières nations pour un public plus diversifié et un plus grand nombre de visiteurs.

Au cœur de la nature sauvage de Kluane (randonnées dans l'arrière-pays, descentes en eaux vives, alpinisme) : Le parc national et la réserve de parc national Kluane offrent aux visiteurs aventureux l'occasion d'explorer l'arrière-pays grâce à un éventail d'activités au cœur de la nature sauvage emblématique du parc. Les visiteurs à la recherche d'excursions de plusieurs jours à difficulté moyenne ou plus grande apprécient les possibilités de faire des randonnées pédestres dans la vallée Ä'äy Chìr, d'observer des ours grizzlis et de grimper le Mont-Observation pour admirer le glacier Kaskawulsh. Pour les voyageurs expérimentés de la nature sauvage, de longues excursions de randonnée pédestre, de descente en eaux vives, de ski et d'alpinisme, offrent des occasions inoubliables de séjourner plus profondément dans le milieu naturel et culturel riche du parc. Les centres d'accueil et le personnel du parc proposent des renseignements et des services complets pour chacune de ces activités, permettant aux visiteurs de vivre leurs propres aventures passionnantes et enrichissantes dans le parc national et la réserve de parc national Kluane. *Au cœur de la nature sauvage de Kluane* se concentre sur l'offre de plusieurs jours d'expérience plus traditionnelle de la nature sauvage de l'arrière-pays, pour laquelle le parc est renommé.

L'utilisation de l'outil de cycle d'expérience offerte aux visiteurs veillera à ce que Parcs Canada aborde chaque étape importante de l'expérience offerte aux visiteurs dans le parc, y compris leurs souhaits, la planification, le transport, l'arrivée, la visite, le départ et les souvenirs. Dans le cadre du cycle de séjour, cette stratégie abordera l'arrivée, car il manque au parc une sensation de bienvenue quand les visiteurs y arrivent, en raison de l'absence de portails, de panneaux de signalisation sur les routes principales ou d'expositions d'orientation.

Direction pour l'augmentation du nombre de possibilités d'expériences offertes aux visiteurs

La gamme de possibilités offertes aux visiteurs du parc continue de susciter un intérêt important de la part des nombreuses personnes qui sont passionnément concernées par le parc et son avenir. Dans le cadre l'examen du plan directeur, un atelier d'étude composé de 40 participants a été organisé pour y discuter des possibilités actuelles et potentielles d'expériences que le parc pourrait offrir aux visiteurs. Les principaux thèmes qui s'en sont dégagés dans un exercice de visualisation des expériences à offrir aux visiteurs étaient : augmenter les possibilités dans l'avant-pays; susciter la participation des gens/des jeunes/de l'énergie locaux; éducation; expériences de qualité dans la nature; augmenter les possibilités dans l'arrière-pays; augmenter l'infrastructure; communication avec les partenaires; et promotion. Beaucoup de bonnes idées ont été générées et le public a alors eu l'occasion d'apporter ses commentaires sur les idées dans le cadre du processus d'examen du plan. Voici les idées qui seront étudiées plus profondément pour une mise en œuvre dans les années à venir :

- Créer des activités permettant aux artistes de nouer des liens avec les visiteurs, les résidents et le reste de la population canadienne.
- Travailler en partenariat avec les Premières nations locales afin d'élargir la gamme de possibilités offertes aux visiteurs.
- Élargir la gamme d'activités offertes au lac Kathleen, p. ex., aire de jeu au terrain

de camping, davantage d'événements communautaires;

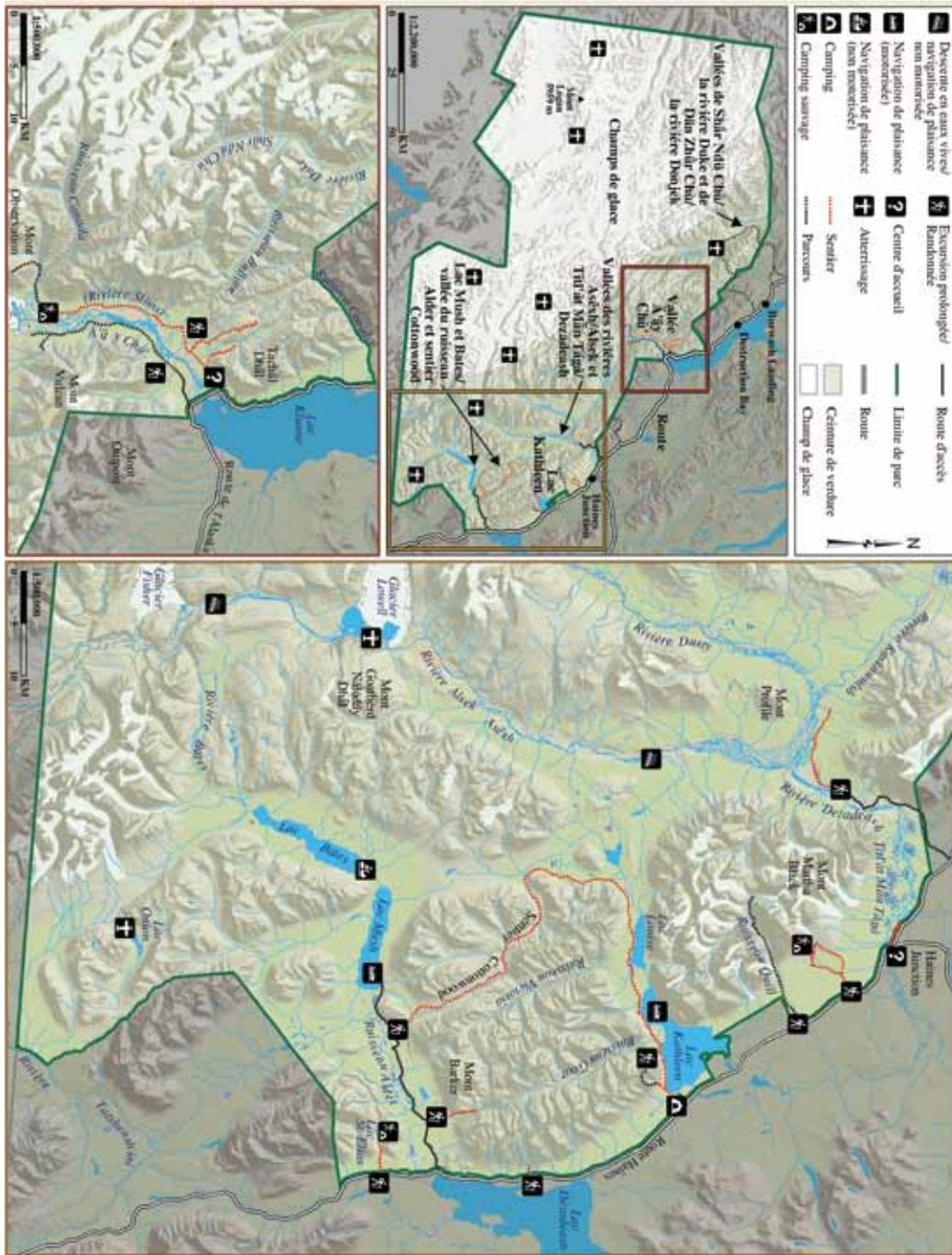
- Accroître le nombre d'activités offertes aux automobilistes, p. ex., utilisation de nouveaux médias pour l'interprétation;
- S'associer aux entreprises locales et aux exploitants du parc afin de promouvoir la région de Kluane sur les marchés.

Les sections ci-dessous (de Sentiers du parc à Utilisation hivernale) donnent une direction plus précise sur les prochaines étapes dans la mise en œuvre de certaines des idées de l'atelier qui seraient nouvelles pour le parc. Les mesures associés à ces idées se trouvent dans cette stratégie clé ou dans les concepts des zones individuelles (chapitre 6).

Les nouveaux événements et activités récréatives importants feront l'objet d'une évaluation comme le décrit le bulletin Évaluations des activités récréatives et des événements spéciaux de Parcs Canada. Les nouvelles opérations commerciales feront l'objet d'un examen public et d'une analyse environnementale conformément à la *Loi sur l'évaluation environnementale et socio-économique au Yukon*. De plus, toute proposition de changement du zonage du parc comprendra une consultation publique. Les activités suivantes seront interdites dans le parc, en raison de politiques nationales ou de décisions locales : l'utilisation de VTT est interdite à l'échelle nationale; l'utilisation de véhicules marins (motomarine) est interdite à l'échelle locale, et l'hélicoptère ne rentre pas dans la politique nationale.

Toutes les possibilités d'expériences dans le parc national et la réserve de parc national Kluane doivent remplir les critères suivants, conformément à ce qui a été présenté lors de l'atelier d'étude des expériences offertes aux visiteurs de 2009.

1. Respecter les dispositions de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, de l'*Entente définitive des Premières nations Champagne et Aishihik*, de l'*Entente définitive de la Première nation Kluane*, de la *Loi sur les espèces en péril* et d'autres lois et politiques pertinentes;
2. respecter les possibilités pour les générations futures;
3. respecter les liens de longue date qui unissent les Premières nations au parc ainsi que leurs activités traditionnelles et actuelles;
4. préserver l'intégrité écologique du parc;
5. préserver le caractère sauvage du parc;
6. préserver les ressources culturelles du parc : ne pas les endommager ni en causer la perte;
7. compléter les activités et les possibilités actuelles sans les compromettre indûment;
8. permettre une gamme variée d'activités et les envisager dans un contexte régional (c.-à-d. les possibilités et les activités offertes dans la région, à l'extérieur du parc);
9. être intéressantes et réalisables et avoir de bonnes chances de réussite;
10. être envisagées dans le contexte des débouchés économiques possibles, surtout pour les Premières nations.



Carte 3 – Possibilités offertes aux visiteurs

Sentiers du parc

La randonnée figure parmi les activités les plus populaires du parc. Il y a environ 200 km de sentiers et de nombreuses routes de randonnée reconnues dans le parc (carte 3). La majorité du réseau de sentiers existant trouve son origine dans d'anciens chemins miniers et des pistes frayées avant la création du parc, au début des années 1970. Les sentiers offrent des expériences très variées, depuis des promenades faciles de 20 minutes jusqu'à des randonnées plus difficiles de cinq à six jours. Contrairement aux sentiers, les parcours ne suivent généralement pas de pistes tracées et ne sont pas entretenus par le parc. Ils longent des lits de ruisseau ou de rivière, traversent des prés alpins et des crêtes ou suivent des sentiers frayés par le gibier et, à l'occasion, des chemins miniers abandonnés. D'ordinaire, les parcours sont longs et exigeants.

Il est nécessaire de mener un examen complet du réseau de sentiers du parc. Les besoins des visiteurs changent, les normes d'entretien ont changé au cours des années et le réseau de sentiers actuel n'est pas viable. Pendant l'examen du plan directeur, les gens ont indiqué qu'ils voulaient davantage de possibilités de randonnées pédestres dans l'avant-pays, de sentiers en boucle et de pistes de vélo de montagne en plus de celles maintenant offertes sur les anciennes routes minières. Le sentier Cottonwood et le sentier Auriol sont particulièrement intéressants pour les vététistes. Les normes d'entretien pour la route du lac Mush seront aussi incluses dans cet examen.

Tôt dans la mise en œuvre du plan, un examen des sentiers aura lieu et les personnes concernées auront l'occasion de s'exprimer dans ce processus. L'objectif est un réseau de sentiers viable, offrant une plus grande diversité de possibilités aux visiteurs.

Accès aérien

Il y a actuellement à Kluane huit aires d'atterrissage désignées qui servent toutes d'installations de soutien pour les excursions prolongées dans l'arrière-pays, soit de la randonnée, soit de la descente en eaux vives, soit de l'alpinisme. Cinq d'entre elles se trouvent dans les champs de glace (où les visiteurs peuvent atterrir et



Parcs Canada/F. Mueller

décoller et les excursions d'une journée sont autorisées) tandis que les trois autres ont été aménagées dans la ceinture de verdure (lac Onion, lac Lowell, lac Bighorn, voir la carte 3). Dans ce dernier secteur, les visiteurs sont autorisés à atterrir ou à décoller, pour permettre des excursions d'arrière-pays dans des zones plus isolées du parc. Afin d'offrir des possibilités d'excursions dans l'arrière-pays à davantage de visiteurs, les atterrissages et les décollages seront maintenant autorisés aux aires du lac Onion et du lac Bighorn. Permettre aux visiteurs d'arriver et de partir par voie aérienne contribuera à faciliter les excursions d'une journée dans certaines de ces zones et aidera les gens à passer du temps dans l'arrière-pays. L'accès aller-retour au lac Lowell ne sera pas autorisé en raison des préoccupations établies dans Hegmann (1995) sur les effets cumulatifs et des problèmes de compatibilité. Une solution de rechange à l'aire du lac Lowell est le glacier Dusty, où les atterrissages pour la journée continueront d'être autorisés afin de faciliter l'expérience sauvage « touchez un glacier ». De plus, on recherchera une ou deux aires d'atterrissage pour hélicoptères dans la ceinture de verdure pour les vols aller-retour afin d'offrir une expérience de randonnée alpine plus accessible. Tous les atterrissages dans le parc continueront d'exiger un permis d'atterrissage. Des directives seront élaborées pour garantir une expérience de grande qualité pour les visiteurs et la préservation du caractère sauvage et de l'intégrité écologique du parc. L'éducation sera importante pour veiller à ce que les visiteurs soient bien préparés pour voyager dans ces régions plus isolées. Les travaux initiés dans le plan directeur de 2004 pour la désignation d'une aire d'atterrissage pour aéronefs à voilure fixe au Lac Bighorn continueront.

Nouvelles possibilités d'hébergement avec toiture

Plusieurs parcs nationaux mettent des refuges à la disposition des randonneurs de l'arrière-pays (ex. : refuges du Club alpin dans les Rocheuses), et certains mettent actuellement à l'essai de nouvelles formes d'hébergement dans l'avant-pays (ex. : yourtes et tentes-roulottes commerciales dans les campings). Le parc national et la réserve de parc national Kluane peuvent envisager ce type d'installations au terrain de camping du lac Kathleen, offert par un tiers. Le parc sera aussi ouvert à des propositions pour des aménagements commerciaux rustiques ailleurs dans le parc à l'intention des visiteurs, ex. des cabanes, des tentes. Les Premières nations locales seront consultées si de telles propositions sont avancées.

Accès en embarcations à moteur commerciales

Il existe actuellement un tour commercial en bateau à moteur offert au lac Kathleen par un exploitant local des Premières nations. Le plan directeur de 2004 prévoyait la possibilité pour une entreprise des Premières nations Champagne et Aishihik d'offrir une excursion de descente guidée, avec moteur d'appoint, sur la rivière Titl'at Mān Tāgā/Dezadeash, entre Junction et le ruisseau Serpentine (pas encore offerte). Pour continuer d'encourager le développement d'une excursion de descente guidée sur la rivière Titl'at Mān Tāgā/Dezadeash, une proposition pour des excursions avec moteur d'appoint dans les deux sens (plutôt qu'avec un retour par la route) sera acceptée.

Pendant les consultations pour le plan, la majorité des personnes interrogées n'étaient pas en faveur d'une expansion de l'accès en embarcations à moteur commerciales dans le parc, citant les possibilités de perturbation des autres utilisateurs et de la faune du parc et la préservation de son caractère sauvage. Les ententes définitives des Premières nations Champagne et Aishihik et de la Première nation Kluane donnent leur droit de premier refus de tout nouveau permis émis pour l'exploitation commerciale de tours en embarcations avec moteur d'appoint dans le parc. Les deux ententes définitives des Premières nations contiennent comme un des objectifs du parc national l'offre de possibilités économiques

aux Premières nations Champagnes et Aishihik et à la Première nation Kluane dans le développement et l'exploitation du parc. À cette fin, l'expansion des tours commerciaux en embarcations à moteur d'appoint (qui pourraient inclure des bateaux à moteur et des bateaux à propulsion hydraulique) ne sera envisagée que d'un point de vue d'une entreprise des Premières nations Champagne et Aishihik ou de la Première nation Kluane pour Ä'äy Chù (rivière Slims) et d'un point de vue d'une entreprise de la Première nation Kluane pour Dān Zhùr Chù/la rivière Donjek. L'une ou l'autre de ces nouvelles offres exigerait un changement du zonage du parc et une analyse environnementale et socio-économique. La consultation publique fait partie de ces deux processus. Si les tours en bateaux à moteur sont autorisés, la faisabilité et la réussite économiques, environnementales et la compatibilité de ces nouveaux tours, en conjonction avec de nouveaux progrès technologiques et des changements d'habitudes dans les fréquentations, détermineront si l'accès en bateaux à moteur pourrait être étendu à d'autres zones du parc lors des examens futurs du plan directeur.

Utilisation hivernale

En hiver, le parc national et la réserve de parc national Kluane offrent des expériences récréatives caractérisées par des possibilités remarquables de solitude et de tranquillité dans un cadre naturel où la nature est largement inchangée par l'influence humaine. Les expériences hivernales sont principalement des randonnées de jour de ski de fond sur différents sentiers du parc, la pêche sur la glace au lac Kathleen et un nombre limité d'excursions de plus de 24 heures à skis ou en traîneau à chiens. L'utilisation de motoneiges dans le parc restera limitée à la surface du lac Kathleen pour en permettre l'expérience en hiver, le long du droit de passage abandonné pour un gazoduc entre Haines Junction et le lac Titl'at Mān/Dezadeash, et pendant une à deux excursions en motoneige autorisées par le parc à l'intention des résidents locaux. Actuellement, la plupart des utilisateurs du parc en hiver sont des résidents locaux. Un tourisme hivernal accru sera encouragé grâce à des offres d'événements spéciaux et à des partenariats.

Interprétation du parc

La nouvelle capacité du parc et les nouveaux postes de personnel liés à l'expérience offerte aux visiteurs faciliteront la création d'une offre d'interprétation élargie et plus stratégique dans le parc. La planification de l'interprétation déterminera les messages clés du parc à communiquer, les lacunes dans l'offre actuelle et les possibilités futures. La majorité des visiteurs se rendent à au moins un des centres d'accueil du parc et, pour beaucoup d'entre eux, le centre d'accueil est leur principal point de contact avec le parc. Les deux centres d'accueil continueront donc d'offrir les meilleures occasions de partager les récits du parc avec ce public. Les produits et les services d'interprétation seront renforcés par l'utilisation de nouvelles technologies et médias afin d'être plus pertinents et attrayants. La planification stratégique de l'interprétation

veillera à ce que le parc offre une diversité de programmes et d'expériences conçus pour répondre aux besoins et aux centres d'intérêt d'un grand nombre de visiteurs.

Concepts sectoriels

La stratégie clé Vivre l'expérience du parc national Kluane – Une découverte personnelle aborde des aspects de l'expérience offerte aux visiteurs qui s'appliquent partout dans le parc. Les sept zones géographiques du parc qui ont été utilisées depuis le plan directeur de 1990 continueront d'être le cadre des possibilités d'expérience des visiteurs et des objectifs d'intégrité écologique dans les différentes zones du parc, sous la forme de concepts sectoriels. Les sept zones géographiques sont décrites dans le chapitre 6 (carte 3).

VIVRE L'EXPÉRIENCE DU PARC NATIONAL KLUANE: UNE DÉCOUVERTE PERSONNELLE – OBJECTIFS, CIBLES ET MESURES DU PLAN DE 5 ANS À METTRE EN ŒUVRE

Objectif 1:

Différentes possibilités pour les visiteurs attirent un plus grand éventail de visiteurs et font augmenter la fréquentation.

Cibles :

- La fréquentation augmente de 16 % au cours des trois prochaines années, jusqu'à un total de 43 000 visiteurs annuels en 2012 (de 37 144 en 2009).
- En moyenne, 90 % des visiteurs interrogés sont satisfaits de leur visite et, en moyenne, 75 % des visiteurs sont très satisfaits.
- Examen complet des sentiers d'ici à 2012, puis lancement de la mise en œuvre.

Mesures (appelées aussi concepts sectoriels, chapitre 6)

1. Mener et lancer la mise en œuvre d'un examen complet du réseau de sentiers du parc.
2. Créer des activités permettant aux artistes de nouer des liens avec les visiteurs, les résidents et le reste de la population canadienne, p. ex., des artistes dans le parc.
3. Travailler en partenariat avec les Premières nations locales afin d'élargir la gamme de possibilités offertes aux visiteurs.
4. Examiner les propositions d'hébergement commercial rustique dans le parc.
5. Travailler avec d'autres, promouvoir l'augmentation de la fréquentation en hiver grâce à des événements spéciaux de sensibilisation, p. ex., organiser annuellement au moins un événement hivernal spécial.
6. Mener une étude cyclique continue en sciences sociales, y compris des sondages du programme d'information des visiteurs afin d'évaluer les besoins et les centres d'intérêt des visiteurs, leur satisfaction et leur compréhension.
7. Étudier la possibilité de sites d'atterrissage d'hélicoptères dans la ceinture de verdure pour des vols aller ou aller-retour et, si cela est faisable, les créer.

**VIVRE L'EXPÉRIENCE DU PARC NATIONAL KLUANE: UNE DÉCOUVERTE PERSONNELLE
– OBJECTIFS, CIBLES ET MESURES DU PLAN DE 5 ANS À METTRE EN ŒUVRE**

Objectif 2 :

Les visiteurs, les résidents locaux et le reste de la population canadienne apprécient et comprennent les ressources naturelles et culturelles du parc.

Cibles :

- En moyenne, 85 % des visiteurs aux lieux faisant l'objet d'un sondage considèrent que le parc est significatif pour eux.
- En moyenne, 60 % des visiteurs considèrent qu'ils ont appris quelque chose sur le patrimoine naturel et culturel du lieu.

Mesures

1. Élaborer un plan d'interprétation pour le parc d'ici à 2013, puis en lancer la mise en œuvre. Le plan donnera une direction sur les publics clés, les types de programmes, les messages, les méthodes de présentation et les produits d'interprétation
2. Terminer le projet de signalisation routière et de panneaux en début de sentier.

Objectif 3 :

Les marchés actuels continuent de profiter du parc et de nouveaux marchés sont intéressés à visiter le parc.

Cibles :

- Définir de nouveaux segments de marché potentiels avec des outils de sciences sociales.
- En moyenne, 90 % des visiteurs interrogés indiquent qu'ils ont aimé leur visite.

Mesures :

1. Mener une étude en sciences sociales pour guider les décisions en matière d'investissement, d'exploitation et de commercialisation du parc, p. ex., pour déterminer le niveau d'intérêt pour le parc chez les habitants du Yukon et de l'Alaska afin de nous aider à formuler les activités de promotion.
2. Définir les publics visés et les stratégies pour la promotion des expériences offertes aux visiteurs dans le parc, p. ex., publics régionaux, familles du Yukon, groupes de jeunesse, groupes scolaires.
3. Mettre à jour et accroître les outils d'information et de commercialisation associés au parc, p. ex., photos, site Web, Quotient explorateur, réseaux sociaux.
4. Mettre en œuvre à l'échelle locale le programme national de valorisation de la marque Parcs Canada.
5. Travailler avec d'autres pour promouvoir le parc et utiliser des campagnes de marketing jumelé avec d'autres pôles d'attraction régionaux.

VIVRE L'EXPÉRIENCE DU PARC NATIONAL KLUANE: UNE DÉCOUVERTE PERSONNELLE – OBJECTIFS, CIBLES ET MESURES DU PLAN DE 5 ANS À METTRE EN ŒUVRE

Objectif 4 :

Le centre d'accueil du parc au Centre culturel des Premières nations Champagne et Aishihik est ouvert et fonctionnel, et les deux centres d'accueil accueillent et orientent les visiteurs dans le parc et leur offrent des interprétations plaisantes.

Cibles :

- Transférer les activités du centre d'accueil de Haines Junction au nouveau Centre culturel des Premières nations Champagne et Aishihik d'ici à l'automne 2011.

Mesures :

1. Terminer la conception, la fabrication et l'installation des expositions, de la production audiovisuelle et d'autres éléments nécessaires du centre d'accueil du parc au nouveau Centre culturel des Premières nations Champagne et Aishihik à Haines Junction.
2. Travailler avec les Premières nations Champagne et Aishihik et le gouvernement du Yukon pour s'installer et offrir des programmes au nouveau Centre culturel des Premières nations Champagne et Aishihik.
3. Travailler avec la Première nation Kluane pour continuer de développer Tach̓àl Dh̓āl afin d'offrir davantage de services aux visiteurs et de possibilités économiques à la Première nation.

Principes directeurs

Les principes suivants seront utilisés pour guider la gestion des activités récréatives dans le parc.

- Les activités de subsistance auront la priorité sur les activités récréatives et peuvent influencer les activités récréatives dans le parc national et la réserve de parc national Kluane.
- Les zones de l'arrière-pays sauvage du parc national et de la réserve de parc national Kluane seront gérées de sorte que les visiteurs puissent y éprouver un sentiment de liberté, de solitude, de tranquillité naturelle, de défi et d'autonomie.
- Le parc se servira de différentes techniques pour gérer l'utilisation récréative afin de garantir l'intégrité écologique, la protection des ressources culturelles et des expériences en nature sauvage de grande qualité. Ces techniques comprendront des limites dans la

- taille des groupes, dans la durée des séjours, dans le nombre d'exploitants commerciaux et d'aires d'atterrissage, des quotas, des systèmes de réservation et d'organisation des séjours, l'utilisation des terrains de camping, des parcours et des sentiers désignés, des fermetures permanentes ou provisoires, un programme d'éducation « Ne laissez aucune trace » et l'utilisation obligatoire de contenants à l'épreuve des ours.
- La recherche scientifique et le savoir-faire traditionnel seront utilisés pour guider les décisions de gestion en matière d'utilisation récréative.
- Les activités récréatives doivent être en accord avec la promotion d'une meilleure compréhension et d'une plus grande appréciation des valeurs du parc et de ses thèmes d'interprétation.

5.2 REDÉCOUVRIR DAN KEYI (LA TERRE DE NOTRE PEUPLE)

Cette stratégie vise deux objectifs principaux : reconnaître, favoriser et respecter la présence durable des Premières nations dans l'écosystème, et promouvoir la compréhension et l'intendance des paysages, des ressources et des valeurs culturelles du parc.

Dans le cadre de cette stratégie clé, nous nous consacrerons à mettre en valeur, à appuyer et à mieux faire comprendre l'important lien de longue date qui unit le territoire constituant aujourd'hui le parc national aux membres des Premières nations Champagne et Aishihik et de la Première nation de Kluane. Nous poursuivrons aussi les efforts entrepris grâce au projet *Réparer les liens brisés* et nous verrons à tenir davantage compte du patrimoine, du savoir et de la culture autochtones, de même que des liens qui unissent les Premières nations au territoire du parc, dans nos activités de gestion.

La présence traditionnelle des Premières nations, qui se poursuit aujourd'hui, joue un rôle important dans l'intégrité écologique de Kluane, et nous appuierons activement la fréquentation du parc par les Autochtones. Le rôle déterminant que jouent les Premières nations dans l'écosystème sera au cœur de programmes éducatifs, de programmes d'interprétation et de documents connexes.

Cette stratégie comprend aussi un travail important de gestion des ressources culturelles afin de garantir la protection et la présentation des ressources culturelles considérables du parc. Les ressources et les paysages culturels du parc seront mis à l'honneur et pris en considération

dans les décisions de gestion et les activités de communication. Les ressources culturelles seront gérées en accord avec un plan de gestion des ressources culturelles, à élaborer en coopération avec les Premières nations Champagne et Aishihik et la Première nation Kluane.

Les débouchés économiques liés au parc sont une priorité pour les Premières nations. Les ententes définitives des Premières nations Champagne et Aishihik et de la Première nation Kluane définissent toutes les deux certains débouchés économiques liés au parc, y compris l'emploi direct, des activités commerciales potentielles (ex., randonnées équestres, randonnées en traîneau à chiens, tours en embarcations avec moteur d'appoint) et des travaux de construction et d'entretien des sentiers. Il est également reconnu que certaines des perspectives présentées dans les ententes définitives peuvent ne plus mériter un investissement financier et que, par conséquent, les débouchés économiques futurs devraient s'appuyer sur l'esprit des ententes plutôt que sur ce qui est explicitement énoncé dans les ententes. Certaines des mesures liées aux débouchés économiques des Premières nations se trouvent dans la stratégie clé *Vivre l'expérience du parc national Kluane - Une découverte personnelle et les concepts sectoriels* (chapitre 6).

Cette stratégie nous permettra de continuer de renforcer les relations entre Parcs Canada et ses partenaires autochtones, et d'aider les visiteurs à mieux comprendre et appuyer ces derniers. Dans l'avenir, nous espérons que cette stratégie cessera de demander autant d'effort et deviendra une seconde nature.

REDÉCOUVRIR DAN KEYI: OBJECTIFS, CIBLES ET MESURES DU PLAN DE 5 ANS À METTRE EN ŒUVRE

Objectif 1 :

Travailler de concert avec les Premières nations de Champagne et d'Aishihik ainsi qu'avec la première nation Kluane à l'atteinte des objectifs de leurs ententes définitives respectives qui ont trait au parc.

Cibles :

- Avoir un programme d'identité commun en place d'ici à 2015, dans lequel la participation des Premières nations dans la création et la gestion du parc est reflétée dans la signalisation, les uniformes et les produits de communication associés au parc. Finaliser le transfert d'un poste de patrouille à la Première nation Kluane d'ici à la fin de 2010.
- Établir une base de référence pour l'utilisation du parc par les Premières nations (ou leur présence dans le parc) d'ici à 2015.

Mesures – Travailler avec les Premières nations Champagne et Aishihik et la Première nation Kluane

1. Continuer de créer des débouchés économiques ainsi que des possibilités de formation et d'emploi liés à l'exploitation et à la gestion du parc pour les Premières nations Champagne et Aishihik et la Première nation Kluane.
2. Travailler avec la Première nation Kluane et les Premières nations Champagne et Aishihik pour définir et développer des possibilités de tourisme culturel associées avec le parc.
3. Créer et présenter, en collaboration avec la Première nation Kluane et les Premières nations Champagne et Aishihik, des communications pour les Premières nations, les visiteurs et le public en général, soulignant les droits des Premières nations dans le parc.
4. Continuer à faciliter la réintégration des Premières nations Champagne et Aishihik et de la Première nation Kluane dans leur territoire traditionnel dans le parc, p. ex., finaliser le transfert d'un poste de patrouille à la Première nation Kluane et travailler avec les Premières nations Champagne et Aishihik et la Première nation Kluane pour construire de nouvelles structures qu'elles pourront utiliser.
5. Atteindre une identité commune de gestionnaires coopératifs du parc, ex., panneaux, uniformes.
6. Finaliser le plan de signalisation du parc avec les Premières nations Champagne et Aishihik et la Première nation Kluane, y compris là où les Tutchones du Sud devraient être inclus.
7. Continuer de travailler pour découvrir et signaler les camps et les sentiers historiques des Premières nations.
8. Reconnaître et communiquer l'histoire des cabanes et des camps des Premières nations qu'elles ont perdus lors de la création du parc et travailler de manière coopérative vers la résolution de cette question.

Mesures – Travailler avec la Première nation Kluane

1. Établir des relations importantes dans la région Tachàl, ex., présence du personnel du parc à Burwash Landing.
2. Participer aux processus de planification du développement communautaire de la Première nation Kluane, selon les besoins.
3. Travailler avec la Première nation Kluane pour créer des débouchés économiques au centre d'accueil de Tachàl Dhā̄l .
4. Continuer de produire conjointement des panneaux d'interprétation à installer dans des secteurs clés de la région Tachàl.
5. Appuyer la mise en œuvre du plan des répercussions et des avantages de la Première nation Kluane.

**REDÉCOUVRIR DAN KEYI: OBJECTIFS, CIBLES ET MESURES DU PLAN DE 5 ANS
À METTRE EN ŒUVRE**

Objectif 2 :

Renforcer la réintégration culturelle, un indicateur de l'intégrité écologique du parc.

Cibles :

- Faire passer l'état des indicateurs de mauvais à passable et la tendance de en amélioration à stable, d'ici à 2013.
- Accroître le pourcentage de visiteurs qui comprennent bien le rôle des activités et de l'histoire des Premières nations dans le maintien de l'intégrité écologique du parc.
- Mettre en place au moins trois mesures pour évaluer et suivre la progression de la réintégration culturelle avant le prochain rapport sur l'état du parc en 2013.

Mesures

1. Perpétuer l'héritage légué par le projet *Réparer les liens brisés* afin d'aider les membres des Premières nations Champagne et Aishihik et de la Première nation Kluane à réintégrer leur territoire traditionnel dans le parc, ex. participer à des camps culturels pour les jeunes et les membres des Premières nations, promouvoir la participation des Premières nations au travail et à la recherche sur le terrain dans le parc.
2. Choisir des étalons de mesure pour l'indicateur de la réintégration culturelle afin de permettre une évaluation quantitative dans les futurs rapports sur l'état du parc.
3. Aider à faciliter le processus des Premières nations visant à mettre à jour les anciens projets du savoir traditionnel et déterminer où le savoir-faire traditionnel est important pour prendre des décisions de gestion.
4. Explorer les différentes démarches pour incorporer le savoir-faire traditionnel dans la gestion du parc, ex. examen de la politique actuelle de pêche avec remise à l'eau.

Objectif 3 :

Préserver, protéger et mettre en valeur les ressources culturelles du parc.

Cibles :

- Achever l'élaboration du plan de gestion des ressources culturelles d'ici 2013 et en entreprendre la mise en œuvre.
- Mettre en place un système pour la documentation des ressources culturelles intangibles d'ici 2013.

Mesures

1. En collaboration avec la Première nation Kluane et les Premières nations Champagne et Aishihik, terminer le plan de gestion des ressources culturelles du parc et en amorcer la mise en œuvre.
2. Réaliser stratégiquement des activités de gestion des ressources culturelles à la lumière d'une évaluation des risques pour les ressources connues et des possibilités engendrées par les nouvelles découvertes et les nouveaux renseignements.
3. Créer un système de documentation des ressources culturelles intangibles, ex. histoire orale, lieux-dits, savoir traditionnel des lieux et de l'écosystème.



Les mouflons de Dall. Parcs Canada/S. Davidson

5.3 LA NATURE SOUVERAINE – PRÉSERVER LA SANTÉ DU PARC

L'objectif général de cette stratégie est de Maintenir et améliorer l'intégrité écologique du parc, en se concentrant sur les forêts du parc, et d'offrir aux visiteurs et à d'autres des possibilités d'en apprendre davantage sur l'intégrité écologique du parc.

Dans le Rapport sur l'état du parc de 2008, ce sont les forêts du parc qui ont reçu la cote la plus faible, soit « passable » et « en déclin ». Des Aînés autochtones se disaient préoccupés : « Les Aînés s'inquiètent des ravages causés dans la forêt par le dendroctone de l'épinette, de la vitesse d'écoulement des eaux dans les terres et des répercussions sur les animaux. Par le passé, les hivers plus froids et les feux de forêt contribuaient à préserver la santé de la forêt. Ils disent aussi ne plus entendre autant d'oiseaux. » (Rapport sur l'état du parc de 2008). Nous avons relevé plusieurs facteurs qui menacent grandement la santé des forêts du parc Kluane, mais nous avons besoin de renseignements supplémentaires pour mieux comprendre les processus qui ont actuellement une incidence sur cet écosystème. L'élimination du feu, la vaste pullulation de dendroctones de l'épinette et l'absence de populations autochtones dans le parc jouent un rôle évident dans la détérioration de l'intégrité écologique de ces secteurs. Parmi les autres questions ayant une influence sur l'intégrité écologique du parc, il faut mentionner les espèces en péril et l'arrivée d'espèces étrangères.

La pullulation de dendroctones de l'épinette a entraîné un changement de la structure de

la forêt avec une abondance d'arbres morts tombés ou encore debout. Le grand nombre d'arbres morts est très préoccupant en raison des risques potentiels accrus de feux de friches. Il est nécessaire de faire une étude complète de l'histoire des feux, ainsi que de comprendre l'utilisation du feu par les Premières nations dans la région Kluane, afin de mieux comprendre le rôle que le feu a joué dans la santé des écosystèmes des forêts du parc. Ce travail permettra la création future d'un plan de gestion du feu afin de réglementer les activités, la planification et les partenariats pour la gestion du feu.

Le parc a fait des progrès importants dans sa compréhension des populations d'ours et dans la minimisation des conflits entre les visiteurs et les ours. Cela est le résultat de recherches passées à multiples partenaires, d'une surveillance continue, d'une mise en œuvre continue du plan de gestion des ours et de stratégies connexes et d'efforts continus avec des biologistes afin d'affiner nos connaissances et de réduire encore les risques pour les ours et les êtres humains. Cette démarche proactive sera poursuivie.

Le programme de surveillance de l'intégrité écologique du parc est robuste dans quelques domaines, mais un plus grand effort est nécessaire afin d'offrir un programme complet de surveillance de l'intégrité écologique qui alertera les gestionnaires de changements dans l'intégrité écologique qui conduiront à des mesures de gestion.

Les pressions accrues imposées par l'utilisation des terres voisines du parc forceront le parc à participer davantage aux processus de planification et d'évaluation, y compris en offrant à l'Office d'évaluation environnementale et socio-économique un droit de suggestions stratégiques.

Grâce à cette stratégie, nous tenterons de mieux comprendre les modifications que subit l'écosystème forestier et de mettre en œuvre un ensemble de mesures de surveillance plus représentatif pour les forêts du parc. Nous espérons ainsi mieux comprendre et appuyer le rôle que

jouent les activités autochtones dans l'intégrité écologique du parc, aider la population à comprendre les menaces qui pèsent sur les forêts du parc et permettre aux visiteurs de vivre de meilleures expériences dans le parc et de participer à sa gestion.

Remarque : Les travaux liés à la réintégration culturelle en tant qu'indicateur de l'intégrité écologique se trouvent dans Redécouvrir Dan Keyi.

LA NATURE SOUVERAINE – PRÉSERVER LA SANTÉ DU PARC : OBJECTIFS, CIBLES ET MESURES DU PLAN DE 5 ANS À METTRE EN ŒUVRE

Objectif 1 :

Mettre fin au déclin de l'intégrité écologique des forêts du parc et améliorer les renseignements sur la santé.

Cibles :

- Finaliser le plan de gestion du feu d'ici 2014.
- Améliorer l'estimation de la mesure d'intégrité écologique Catégorie d'état de brûlis (une mesure utilisée pour quantifier la déviation par rapport aux cycles historiques de feu) d'ici au prochain rapport sur l'état du parc en 2013.
- Terminer une stratégie pour répondre au déclin de la population d'originaux de Shâr Ndü Chù/la rivière Duke d'ici au prochain rapport sur l'état du parc en 2013.
- Établir le nombre approprié de placettes d'échantillonnage permanentes pour surveiller la réaction des forêts à l'infestation du dendroctone de l'épinette d'ici 2012.

Mesures – Gestion du feu

1. Procéder à une étude à grande échelle du régime des perturbations afin de caractériser le rôle du feu (et d'autres mécanismes de perturbation) dans la succession des forêts du parc.
2. Conserver la capacité d'intervention et les relations de travail existantes afin de gérer de manière rapide, efficace et sécuritaire les incendies qui se déclarent dans le parc.
3. Collaborer avec les Premières nations partenaires afin de cerner leurs priorités en matière de protection des artefacts et des sites culturels importants contre les incendies.
4. Effectuer des travaux d'éclaircie à petite échelle afin d'éliminer les risques élevés d'incendies localisés.

Mesures – Santé de la forêt

1. Avec la Première nation Kluane et le gouvernement du Yukon, élaborer une stratégie visant à étudier le déclin de la population d'originaux de Shâr Ndü Chù/la rivière Duke et à y remédier.
2. Mettre en place une série d'étalons de mesure à l'échelle du peuplement pour surveiller les changements qui surviennent dans la forêt en réaction à l'infestation du dendroctone de l'épinette.
3. Continuer de participer à des processus de planification externes qui pourraient avoir des incidences sur le parc.

LA NATURE SOUVERAINE – PRÉSERVER LA SANTÉ DU PARC : OBJECTIFS, CIBLES ET MESURES DU PLAN DE 5 ANS À METTRE EN ŒUVRE

Objectif 2 :

Réduire la menace posée par les espèces étrangères et gérer activement les espèces en péril

Cibles :

- Mettre à l'essai au moins un étalon de mesure supplémentaire (depuis le rapport sur l'état du parc 2008) pour la surveillance de l'état du système du lac Kathleen d'ici 2013.
- Déterminer l'habitat essentiel pour les deux populations de carex des sables du parc d'ici 2012.
- Le parc continue de ne pas avoir de wapitis en 2015.
- D'ici 2015, terminer des plans d'action pour chaque espèce étrangère prioritaire identifiée dans le parc et les alentours.
- D'ici 2011, veiller à ce que tous les permis de recherche émis pour des recherches dans les plans d'eau du parc et, d'ici 2013, d'autres activités réglementées associées aux masses d'eau du parc contiennent des conditions visant à empêcher la propagation de maladies et d'espèces envahissantes entre les masses d'eau.
- D'ici 2013, mettre en place un plan pour aborder le problème du déclin de la population de saumons kokanis du Kathleen.

Mesures – Espèces en péril

1. Mettre en œuvre les mesures de gestion présentées dans le programme de rétablissement du carex des sables.
2. Cerner les possibilités de faire évaluer la population de saumons kokanis du lac Kathleen par le COSEPAC.
3. Continuer de rechercher la cause du déclin de la population de saumons kokanis et poursuivre un examen plus large de l'intégrité écologique du système du lac Kathleen en utilisant d'autres mesures, ex., la population de truites.
4. Élaborer une stratégie de gestion pour répondre à l'impact environnemental et culturel potentiel du bison des bois, s'il devait étendre son domaine au parc, en prenant en compte les intérêts des Premières nations locales, de l'équipe nationale de rétablissement du bison des bois et du Yukon Bison Technical Committee.
5. Contribuer à l'évaluation d'autres espèces figurant à la liste des espèces candidates du COSEPAC.
6. Travailler en collaboration avec nos partenaires gouvernementaux afin d'approfondir nos connaissances sur la harde de caribous de la Kluane.

Mesures – Espèces étrangères

1. Faire l'inventaire des espèces étrangères de la flore du parc et de ses environs, et élaborer, pour chacune d'elles, un plan d'action axé sur les risques qu'elles représentent.
2. En collaboration avec le gouvernement du Yukon, concevoir une stratégie pour empêcher les wapitis d'entrer dans le parc ou pour les en expulser si leur aire de répartition en venait à empiéter sur le territoire du parc.
3. Continuer de collaborer avec les partenaires à la surveillance et, au besoin, à la gestion des espèces étrangères.

LA NATURE SOUVERAINE – PRÉSERVER LA SANTÉ DU PARC : OBJECTIFS, CIBLES ET MESURES DU PLAN DE 5 ANS À METTRE EN ŒUVRE

Mesures

1. Travailler de manière proactive, y compris par le biais d'un programme d'éducation, afin de prévenir la propagation de champignons et de virus responsables de la mortalité de poissons et d'amphibiens dans les écosystèmes d'eau douce.

Objectif 3 :

Mettre en œuvre un programme plus complet pour la surveillance de l'intégrité écologique afin, à court terme, d'améliorer la production de rapports et, à long terme, d'accroître l'intégrité écologique

Cibles :

- Faire un compte rendu de l'état de tous les indicateurs d'ici au prochain rapport sur l'état du parc en 2013.
- Créer au moins un étalon de mesure du changement écologique touchant le paysage d'ici au prochain rapport sur l'état du parc en 2013.

Mesures

1. Concevoir des programmes de surveillance pour quatre indicateurs qui n'étaient pas surveillés à l'époque du Rapport sur l'état du parc de 2008 : les glaciers, les zones humides, les habitats d'eau douce et la réintégration culturelle.
2. Travailler en collaboration avec la Première nation Kluane et les Premières nations de Champagne et d'Aishihik afin de cerner les indicateurs et les étalons de mesure des connaissances traditionnelles pour faciliter la surveillance de l'intégrité écologique.
3. Mettre au point un plan de travail en collaboration avec les trois Premières nations, afin d'intégrer les connaissances traditionnelles au programme de surveillance.
4. Appuyer les programmes de surveillance de la nature des Premières nations en augmentant leur intégration au programme de surveillance écologique du parc.
5. Mettre au point des étalons de mesure qui permettront de rendre compte des changements touchant le paysage (p. ex. : le pourcentage du cycle historique rétabli ainsi que les changements touchant les glaciers du parc et la connectivité de l'habitat).
6. Concevoir et mettre en œuvre un ensemble plus représentatif d'étalons de mesure pour l'indicateur forestier.

Objectif 4 :

Mieux faire connaître à divers publics (p. ex. : le personnel, les Premières nations partenaires, les résidents des environs, les visiteurs) le programme de surveillance de l'intégrité écologique et sa raison d'être ainsi que les principaux enjeux en matière d'intégrité écologique.

Cibles :

- Offrir annuellement au personnel, aux Premières nations partenaires, aux collectivités locales et aux visiteurs l'occasion de participer de manière bénévole à un programme de surveillance de l'intégrité écologique.
- Augmenter le nombre de personnes offrant leurs services de manière bénévole au parc.

LA NATURE SOUVERAINE – PRÉSERVER LA SANTÉ DU PARC : OBJECTIFS, CIBLES ET MESURES DU PLAN DE 5 ANS À METTRE EN ŒUVRE

Mesures

1. Entreprendre des activités pour augmenter la compréhension et l'appui de la part des visiteurs pour le rôle des activités des Premières nations dans l'intégrité écologique du parc.
2. Communiquer la raison d'être et les résultats des efforts de surveillance de l'intégrité écologique aux différents publics du parc de manière prompte et pertinente.
3. Avec l'aide du coordinateur des bénévoles de l'unité de gestion, offrir à des particuliers l'occasion de participer à des programmes de surveillance du parc.
4. Explorer les possibilités de faire connaître, dans les écoles, la surveillance de l'intégrité écologique dans le parc grâce à des visites sur place et à des activités s'inscrivant dans les programmes d'enseignement.

Principes directeurs

Les principes d'intégrité écologique suivants, adaptés des plans directeurs de 1990 et de 2004, continueront d'être utilisés pour garantir le maintien de l'intégrité écologique dans le parc national et la réserve de parc national Kluane. Ces principes directeurs s'appuient sur des principes de biologie de conservation, de gestion adaptative et le principe de la prudence écologique :

- Compatible signifie que l'utilisation du parc et les mesures de gestion seront compatibles (cadreront) avec la nature sauvage du parc, la sensibilité des ressources du parc et les valeurs et les usages des Premières nations;
- Contrôlable signifie que Parcs Canada veillera à ce que le contrôle soit maintenu en ce qui concerne les moyens, la période et la fréquence d'une utilisation particulière du parc ou d'une mesure de gestion particulière du parc; et
- Réversible signifie que Parcs Canada observera les effets de l'utilisation et de la gestion du parc et ajustera, au besoin, les mesures de gestion afin de minimiser les impacts ou supprimer complètement une utilisation, une installation ou une activité, si cela est nécessaire.

5.4 OUVRIR LA VOIE ET L'EMPRUNTER ENSEMBLE

Cette stratégie vise principalement à renforcer la cogestion du parc.

Cette stratégie met l'accent sur le renforcement continu des relations de cogestion entre Parcs Canada, le Conseil de gestion du parc national Kluane, les Premières nations de Champagne et d'Aishihik et la Première nation Kluane. La sensibilisation au processus de cogestion est également une priorité. Nous préciserons les rôles et les responsabilités des partenaires de cogestion afin d'améliorer l'efficacité du processus. Nous nous efforcerons d'établir des relations approfondies afin d'en arriver à une compréhension commune de vision et d'objectifs partagés, ainsi que des conséquences concrètes des décisions prises sur la gestion et la fréquentation du parc.

La sensibilisation générale au processus de cogestion deviendra également une priorité. Nous miserons sur toutes les occasions qui se présentent pour faire savoir au personnel et aux visiteurs du parc, de même qu'à la communauté générale, ce qu'est la cogestion et expliquer quelle est son incidence sur le parc. Comme dans le cas de la stratégie clé Redécouvrir Dan Keyi, nous espérons que celle-ci cessera de demander autant d'effort et deviendra simplement le mode de gestion normal du parc.

OUVRIR LA VOIE ET L'EMPRUNTER ENSEMBLE : OBJECTIFS, CIBLES ET MESURES DU PLAN DE 5 ANS À METTRE EN ŒUVRE

Objectif 1 :

Conjointement avec les trois Premières nations et le Conseil de gestion du parc national Kluane, gérer le parc d'une manière efficace et efficiente qui convient à toutes les parties.

Cible :

- Obtenir la cote bon (vert) au chapitre de la cogestion dans le prochain rapport sur l'état du parc [dans le Rapport sur l'état du parc de 2008, la cogestion a été cotée passable (jaune)]

Mesures

1. Définir clairement les rôles et les responsabilités des cogestionnaires du parc.
2. Examiner l'entente de coopération et la modifier au besoin afin d'appuyer la cogestion.
3. Mieux faire connaître le Conseil de gestion du parc national Kluane et son travail aux résidents des environs.



Programme de diffusion auprès de groupes scolaires.
Parcs Canada/K. Alexander

5.5 UNE IMPORTANCE SANS LIMITES

Cette stratégie vise principalement à concevoir un programme de diffusion externe reflétant l'importance des collectivités locales pour le parc, à renforcer les expériences d'apprentissage grâce à des activités liées aux programmes d'enseignement et à communiquer efficacement les valeurs du parc aux non-visiteurs afin de les inspirer et d'obtenir leur appui.

Cette stratégie vise à accroître la diffusion des messages du parc à l'échelle locale, régionale, nationale et mondiale grâce à des possibilités d'apprentissage efficaces et pertinentes conçues pour aider le public à mieux comprendre et apprécier le parc.

L'objectif de la diffusion externe est de permettre à Parcs Canada de transmettre d'importants messages et récits dans les foyers, les lieux de loisirs, les écoles et les collectivités du Canada. Elle amène le public à développer un attachement personnel pour le parc et permet à Parcs Canada d'établir un contact avec les citoyens et d'être pertinent à leurs yeux, qu'ils aient l'occasion ou non de visiter le parc. Grâce à la diffusion externe et à l'éducation du public, Parcs Canada peut aider le public à mieux comprendre et apprécier le parc, et encourager les particuliers comme les collectivités à appuyer la protection et la mise en valeur et à y contribuer.

Cette stratégie a pour objectif de mieux faire connaître le parc en diffusant un contenu actuel, dynamique et passionnant dans les foyers, les écoles et les collectivités par l'entremise des médias, de la technologie et des programmes de diffusion externe afin d'inviter la population à intégrer le parc à sa vie quotidienne.

UNE IMPORTANCE SANS LIMITES: OBJECTIFS, CIBLES ET MESURES DU PLAN DE 5 ANS À METTRE EN ŒUVRE

Objectif 1 :

Cerner les publics visés par la diffusion externe, concevoir et mettre en œuvre un programme de diffusion externe permettant d'élargir la portée du parc à l'échelle locale, régionale et nationale.

Cibles :

- Augmenter le nombre d'élèves au Yukon (en particulier les élèves à Haines Junction, Burwash, Destruction Bay et Whitehorse) qui entrent en contact avec le programme scolaire de Kluane en classe, sur place ou par Internet.
- Créer un programme scolaire d'ici 2015 qui sera présenté au lac Kathleen.
- Créer un programme de jeunesse qui sera présenté au centre culturel des Premières nations Champagne et Aishihik.
- Le nombre de visites scolaires dans le parc augmente d'ici 2015.
- Le nombre de requêtes sur le site Web augmente.

Mesures

1. Mettre au point un plan de diffusion externe et d'éducation permettant d'établir un cadre solide afin de cerner les publics actuels et potentiels, de comprendre leurs attentes et de les mobiliser.
2. Continuer de travailler étroitement avec l'école St. Elias pour appuyer et promouvoir un apprentissage du parc qui répond aux besoins de l'école.
3. Diffuser les messages du parc vers un plus grand public scolaire au Yukon et au reste des élèves au Canada par l'intermédiaire du centre de ressources des enseignants de Parcs Canada.
4. Le programme de certificat de gérance de l'environnement des 4^{es} années, qui contient des informations sur les écosystèmes du parc, sera offert à l'école St. Elias, l'école Kluane Lake et d'autres écoles du Yukon.
5. Créer des programmes de jeunesse pour les élèves du Yukon à présenter aux centres d'accueil du parc.
6. Faire la promotion des centres d'accueil du parc à titre de ressource pertinente pour les enseignants.
7. Créer une offre scolaire pour les élèves du Yukon à présenter au lac Kathleen.
8. Faire la promotion du secteur du lac Kathleen à titre de ressource pertinente pour les enseignants et les groupes de jeunes (p. ex. : les scouts).
9. Renouveler et rafraîchir continuellement le contenu du site Web de manière à créer des possibilités d'apprentissage, d'échange et d'expériences pour les internautes du Canada et d'ailleurs, afin qu'ils puissent ressentir l'exaltation d'une visite virtuelle dans le parc.

UNE IMPORTANCE SANS LIMITES: OBJECTIFS, CIBLES ET MESURES DU PLAN DE 5 ANS À METTRE EN ŒUVRE

Objectif 2 :

Promouvoir la mobilisation continue des publics locaux, afin que leur attachement au parc ne se démente jamais.

Cibles :

- Créer un programme de diffusion externe d'ici 2015 qui vise les nouveaux Canadiens résidant au Yukon.
- Augmenter la participation aux programmes du parc par les résidents locaux.
- Augmenter la fréquentation du parc par les résidents du Yukon sur les cinq prochaines années.
- Augmenter le nombre de résidents locaux qui visitent le centre culturel des Premières nations Champagne et Aishihik (par rapport au centre d'accueil du parc national Kluane) sur les cinq prochaines années.
- Augmenter le nombre d'événements spéciaux destinés aux résidents locaux sur les cinq prochaines années.
- Augmenter de 10 % le nombre de résidents du Yukon qui sont familiers avec le parc (en utilisant comme référence le sondage par téléphone des résidents du Yukon mené en 2009) et créer une estimation de référence du pourcentage de résidents du Yukon qui ont appris quelque chose sur le parc en se servant de leur utilisation des installations et des services d'interprétation pour la région.

Mesures

1. Trouver de nouveaux moyens d'encourager un nombre accru de résidents des environs à participer à des programmes selon leurs intérêts et motivations.
2. Contribuer à faire du centre culturel des Premières nations Champagne et Aishihik la principale attraction de Haines Junction, non seulement pour les visiteurs, mais également pour les Autochtones et les autres résidents des environs.
3. Organiser au centre culturel des Premières nations de Champagne et d'Aishihik diverses activités spéciales qui incitent les résidents des environs à apprendre, à échanger et à vivre une expérience offerte conjointement par les Premières nations de Champagne et d'Aishihik et le gouvernement du Yukon.
4. Faire du camping du Lac-Kathleen un centre récréatif de choix pour les résidents des environs.
5. Organiser diverses activités spéciales au lac Kathleen et à Tachàl Dhāl pour favoriser la participation des résidents des environs (p. ex. : tournois annuels de hockey sur étang, barbecues communautaires, chasse au trésor annuelle).
6. Faire en sorte que les messages et les récits ayant trait au parc reflètent les stratégies nationales de diffusion externe en milieu urbain, et explorer les possibilités d'établissement de liens avec les nouveaux Canadiens habitant au Yukon.

6.0 Démarche pour la gestion des secteurs



Original avec son petit. Parcs Canada/B. Bakker

Alors que les stratégies clés sont axées sur des démarches de gestion qui touchent l'ensemble du parc, les démarches pour la gestion des secteurs concernent des zones géographiques précises du parc (Carte 3). Les sept secteurs géographiques décrits dans les plans directeurs de 1990 et de 2004 continueront d'être utilisés pour définir les expériences récréatives offertes dans chaque secteur du parc et élaborer des objectifs en matière d'écologie et d'expériences offertes aux visiteurs pour chaque secteur. Certains secteurs sont gérés pour des niveaux plus élevés d'activités à usages multiples, p. ex., le lac Kathleen, tandis que d'autres sont gérés pour des expériences extrêmes dans la nature, p. ex., le couloir de la rivière Alsek/Alsek, et d'autres encore offrent quelque chose d'intermédiaire, p. ex., le couloir routier de l'avant-pays et la vallée d'Ä'äy Chù'.

6.1 LACS MUSH ET BATES/VALLÉE DU RUISSEAU ALDER ET SENTIER COTTONWOOD

Le corridor des lacs Mush et Bates donne l'occasion de vivre toute une gamme d'expériences, que ce soit des randonnées pédestres de plusieurs jours ou des excursions à cheval sur le sentier Cottonwood, des randonnées d'une journée ou deux au ruisseau Shorty ou des excursions de plusieurs jours jusqu'au mont Goatherd. Un ancien chemin minier offre un accès limité à des activités de navigation de plaisance, de pêche ou de randonnée pédestre dans le secteur. Ce secteur revêt une importance particulière pour les résidents de la région et on prévoit que les activités de subsistance s'intensifieront dans le secteur des lacs Mush et Bates lorsque les Premières nations se seront à nouveau familiarisées avec leur territoire traditionnel. Le corridor des lacs Mush et Bates

permet aux visiteurs de faire l'expérience de l'autosuffisance et de la découverte de soi une fois passés les secteurs accessibles en véhicule à moteur.

Comparativement à l'utilisation nocturne générale du parc, le secteur des lacs Mush et Bates fait l'objet d'une utilisation relativement faible. En comparaison, le sentier Cottonwood est quatrième dans le parc avec une moyenne de 96 randonneurs par an.

Un ou deux exploitants commerciaux continuent d'organiser des activités guidées de randonnée, de pêche et de navigation de plaisance dans le secteur des lacs Mush et Bates. L'exploitant de randonnées équestres n'est plus là sur le sentier Cottonwood, mais un à quatre exploitants organisent des randonnées pédestres sur le sentier Cottonwood selon les années. Il y a eu de rares excursions en traîneau à chien le long du chemin de Mush et Bates et du sentier Cottonwood.

Objectifs :

Objectifs sociaux

- Dans le corridor des lacs Mush et Bates, offrir une gamme de possibilités de loisirs dans un cadre de plus en plus sauvage : accès motorisé et non motorisé au lac Mush, activités récréatives motorisées et non motorisées au lac Mush et activités non motorisées au lac Bates.
- Réduire au minimum les risques de conflits entre les visiteurs et les Autochtones dans le secteur des lacs Mush et Bates et dans la vallée du ruisseau Alder.
- Sur le sentier Cottonwood, offrir une expérience qui se caractérise par les éléments suivants : activités non motorisées; faible taux de fréquentation; campings intacts et installations de soutien à faible impact; possibilités d'observation de la faune.

Objectifs écologiques

- Protéger et préserver le domaine vital de l'original dans le secteur du ruisseau Alder et du marais Fraser. Protéger et préserver l'aire de mise bas de l'original dans le secteur du ruisseau Alder.

- Protéger et préserver le domaine vital de la chèvre de montagne sur le mont Goatherd, et assurer la protection de la population locale de chèvres de montagne.

Mesure clé :

- Définir et établir le niveau approprié d'entretien du chemin d'accès aux lacs Mush et Bates dans le cadre de l'examen du réseau de sentiers du parc.

Principes directeurs

- Continuer d'autoriser les embarcations à moteur d'une puissance maximale de 30 hp sur le lac Mush et n'autoriser que les moteurs à quatre temps (ou l'équivalent) d'ici 2012.
- Continuer de ne permettre que les activités non motorisées au lac Bates.



Gouvernement du Yukon/R. Armour

6.2 LAC KATHLEEN

Le lac Kathleen est une des attractions centrales du parc national et de la réserve de parc national Kluane. Il offre aux visiteurs une foule d'activités récréatives et éducatives leur permettant d'explorer le parc et de mieux en faire connaissance. Situé dans un cadre magnifique et spectaculaire, le lac est la principale destination des plaisanciers et des campeurs qui veulent s'en tenir à un secteur accessible en véhicule, avec un terrain de camping pittoresque et bien entretenu, des installations d'utilisation diurne et l'accès à des sentiers de randonnée, offrant toutes sortes de possibilités d'activités familiales qui cadrent bien avec les objectifs de Kluane. Le sentier King's Throne figure parmi ceux qui attirent le plus de randonneurs d'un jour, et le sentier riverain Kokani est particulièrement populaire. Une entreprise des Premières nations locales, Kruda Che, offre des excursions

culturelles en bateaux sur le lac Kathleen et plusieurs exploitants commerciaux offrent des randonnées guidées d'une journée, des excursions de pêche, des excursions de kayak et des services aux plaisanciers dans le secteur du lac Kathleen. Le secteur possède un potentiel excellent pour créer des liens avec différents publics, y compris les visiteurs du parc, les résidents des collectivités locales et les groupes scolaires et de jeunesse locaux et régionaux. Il sera utilisé pour encourager une fréquentation accrue. L'expérience offerte aux visiteurs au lac Kathleen est caractérisée par des niveaux d'utilisation relativement élevés, y compris pour les activités de pique-nique, de navigation de plaisance, de pêche et de plage, de camping avec véhicule et de randonnées pédestres d'une ou plusieurs journées.

C'est un secteur où il est possible d'offrir différentes expériences motorisées et non motorisées avec des installations d'appoint, y compris la signalisation, un abri de jour, un quai, des sentiers fermes et des terrains de camping semi-aménagés, ayant un impact minime sur l'environnement du parc. Parcs Canada gérera ces expériences multirécréatives tout en assurant la protection des écosystèmes terrestres et aquatiques, en faisant particulièrement attention à la population décroissante de saumons kokanis frayants.

Le lac Kathleen offre aussi l'occasion idéale d'inclure toutes les parties concernées, p. ex. les membres des collectivités locales et les exploitants touristiques, dans la protection et la présentation du parc. Il offre un lieu de rassemblement pour les résidents locaux par l'intermédiaire d'événements spéciaux, tels que des tournois annuels de hockey sur étang, des barbecues communautaires et des activités familiales, ex. des mariages et des réunions; c'est un point central attrayant pour une promotion plus active des expériences remarquables qui peuvent être offertes aux visiteurs au-delà du lac Kathleen. En raison de sa facilité d'accès et de ses installations, telles que l'abri de jour, les tables de pique-nique, les terrains de camping et les toilettes extérieures, ce secteur offre aussi un cadre excellent pour des

activités éducatives à l'intention des groupes scolaires et des groupes de jeunesse. Pendant la durée de ce plan directeur, le lac Kathleen fera l'objet d'une promotion soulignant ses qualités pour les résidents locaux, pour des événements communautaires et spéciaux et pour les programmes scolaires. Comme le souligne la stratégie clé Vivre l'expérience du parc national Kluane - Une découverte personnelle (p. 21), le parc étudiera sous tous leurs aspects les options d'offrir d'autres aménagements à toiture, p. ex. des caravanes à parois rigides à louer au terrain de camping du lac Kathleen.

Objectifs

Objectifs sociaux

- Offrir une gamme variée d'activités motorisées et non motorisées, ainsi que les installations d'appoint nécessaires pour répondre aux besoins des visiteurs de tous les âges et de toutes les capacités physiques.
- Le terrain de camping et les installations de jour du lac Kathleen sont activement utilisés et sont importants pour la collectivité de Haines Junction. Les résidents locaux et les visiteurs se servent de ce site comme lieu de réunion pour des événements communautaires et spéciaux.
- Les groupes scolaires régionaux utilisent le secteur pour des activités récréatives et éducatives.
- Augmenter la fréquentation du lac Kathleen par les résidents du Yukon.

Objectifs écologiques

- Protéger et préserver le domaine vital du grizzli dans le secteur entourant le lac Sockeye.
- Continuer de travailler en collaboration avec le gouvernement du Yukon afin de préserver et de protéger l'écosystème aquatique du lac Kathleen.
- Protéger et préserver le secteur de zone I du lac et de la rivière Sockeye.
- Protéger et préserver le territoire hivernal de l'original dans le secteur entourant le lac Sockeye et le ruisseau Cottonwood.

Mesures :

- Augmenter le nombre d'activités offertes au lac Kathleen, en en faisant un lieu plus central pour les événements communautaires et spéciaux et pour les activités des groupes scolaires.
- Étudier les options d'offrir d'autres aménagements à toitures au terrain de camping du lac Kathleen et, si cela est faisable et la demande le justifie, les mettre en œuvre (voir Vivre l'expérience du parc national Kluane - Une découverte personnelle pour plus de détails).

6.3 VALLÉES DES RIVIÈRES ALSÊXH/ALSEK / TITL'ÀT MĀN TÁGÀ/DEZADEASH

Les vallées des rivières Titl'at Mān Tágà/Dezadeash et Alsêxh/Alsek offrent aux visiteurs trois expériences uniques en leur genre et présentent des caractéristiques qui ne se retrouvent nulle part ailleurs dans le parc. Pour reconnaître la valeur exceptionnelle de ce secteur, le gouvernement canadien a conféré à l'Alsek le statut de rivière du patrimoine canadien en 1986. La communauté internationale de descente en eaux vives considère aussi la rivière Alsêxh/Alsek comme une des meilleures au monde et un livre récent publié par National Geographic, « Journey of a Lifetime », a classé les rivières Alsêxh/Alsek et Tatshenshini au premier rang des dix meilleures descentes en eaux vives au monde. Les eaux vives des rivières, les glaciers les entourant, les icebergs, la faune et l'expérience sauvage spectaculaire des montagnes et de la toundra du nord contribuent tous à créer une expérience exceptionnelle même pour les amateurs de descente en eaux vives les plus expérimentés. Pendant les trente dernières années, les rivières Alsêxh/Alsek et Tatshenshini ont également été élues le « choix des guides pour la rivière la plus sauvage d'Amérique du Nord ».

La rivière Alsêxh/Alsek permet aux amateurs de descente en eaux vives de faire des excursions

de longueur variable jusqu'au lac Lowell, au canyon Turnback ou à la baie Dry. Il s'agit là d'une expérience de qualité exceptionnelle en milieu sauvage. Certains tronçons de la rivière sont calmes, alors que d'autres contiennent des rapides de classe IV ou plus. Les groupes qui s'y aventurent font l'expérience de la solitude, du calme de la nature et de l'autosuffisance. Ils passent la nuit dans des campings sauvages intacts et ont la chance d'observer des orignaux, des grizzlis, des mouflons, des chèvres de montagne, des glaciers et des icebergs. Comme il n'y a ni sentier ni installation, la rivière Alsêxh/Alsek permet aux excursionnistes de relever le défi de l'autosuffisance et de faire un voyage de découverte de soi, seuls ou en compagnie d'un guide commercial fourni par une des nombreuses entreprises offrant des excursions guidées. La rivière Titl'at Mān Tágà/Dezadeash, plus particulièrement le tronçon qui se trouve entre le pont de Haines Junction et le ruisseau Serpentine, permet aux canoteurs de naviguer sur des eaux calmes et de découvrir des terres humides qui revêtent de l'importance pour les oiseaux de rivage, la sauvagine, l'orignal et le grizzli. L'ancien chemin minier Alsek, qui relie la route de l'Alaska au parc en passant par le refuge de gibier Kluane, est accessible aux véhicules à quatre roues motrices, aux vélos de montagne et aux randonneurs. De plus, les randonneurs et les grands excursionnistes peuvent profiter de tout un éventail de possibilités dans la vallée du cours supérieur de l'Alsek, en amont de la rivière Kaskawulsh. Les vallées de la Titl'at Mān Tágà/Dezadeash et de l'Alsêxh/Alsek accueillent surtout des rafteurs et des randonneurs, avec une moyenne actuelle de 267 visiteurs par an.

Au cours des dix dernières années, le nombre de visiteurs a chuté dans ce secteur du parc, dans des proportions similaires à d'autres secteurs. Les vallées de l'Alsêxh/Alsek et du Kaskawulsh continuent d'être souvent utilisées comme couloirs d'accès aérien aux champs de glace du parc.

Objectifs

Objectifs sociaux

- Gérer la rivière Alsêxh/Alsek de façon à pouvoir continuer d'y offrir des activités récréatives de toute première qualité qui permettent aux visiteurs de faire l'expérience de la solitude, du calme de la nature et de l'autosuffisance dans un secteur entièrement dépourvu d'installations, de passer la nuit dans des campings intacts et d'admirer des orignaux, des grizzlis, des mouflons, des chèvres de montagne, des glaciers et des icebergs. Parcs Canada n'a pas l'intention de maximiser l'activité récréative dans ce corridor.
- Entretien le chemin Alsek afin que les visiteurs puissent avoir accès à une gamme variée de possibilités d'excursions d'un ou plusieurs jours dans le secteur.
- Gérer le bassin hydrographique de l'Alsek avec la collaboration du Conseil de gestion du parc provincial Tatshenshini – Alsek, du Parks Service des États-Unis et du gouvernement du Yukon.
- Le long de la rivière Titl'at Mān Tágà/Dezadeash, sur le tronçon qui relie le pont de Haines Junction au ruisseau Serpentine, créer de bonnes possibilités d'activités diurnes caractérisées par un faible taux de fréquentation, la découverte d'habitats humides intacts et la possibilité d'observer des populations saines d'oiseaux de rivage, de sauvagine, d'orignaux et de grizzlis.

Objectifs écologiques

- Protéger la zone I de protection du grizzli de l'Alsek et de la Kaskawulsh, notamment les aires de mise bas, les habitats cruciaux, les zones sûres et les corridors de déplacement.
- Protéger et préserver le domaine vital de la chèvre de montagne dans le secteur du mont Goatherd et des chaînons Alsek et assurer la protection de la population locale de chèvres.

- Protéger et préserver les prairies d'arbrisseaux et les terres humides qui se trouvent en bordure de la rivière Titl'at Mān Tágà/Dezadeash pour qu'ils puissent continuer de servir de territoires de nidification et d'élevage pour les oiseaux de rivage et la sauvagine, en particulier les canards et les cygnes trompettes, et d'aire d'alimentation pour les orignaux et les grizzlis.
- Protéger et préserver le col Alsek, pour que les oiseaux et les mammifères puissent continuer de s'en servir comme corridor de déplacement entre la vallée de la rivière Alsêxh/Alsek et le fossé Shakwak

Mesure :

- Suivant les dispositions de l'*Entente définitive des Premières nations Champagne et Aishihik* et sous réserve d'une proposition d'affaires en ce sens, une entreprise des Premières nations Champagne et Aishihik sera autorisée à offrir un service d'excursion de descente guidée (avec moteur d'appoint) dans les deux sens sur la rivière Titl'at Mān Tágà/Dezadeash, entre Haines Junction et le ruisseau Serpentine.

Principes directeurs

- Continuer de gérer l'Alsêxh/Alsek comme une destination sauvage de tout premier ordre pour les amateurs de descente en eaux vives, en limitant le nombre de départs à 15 par mois (aux deux jours environ), excursions privées et commerciales confondues.
- Continuer de réviser et de mettre en œuvre des stratégies de gestion, dont les lignes directrices pour la gestion de la rivière Alsêxh/Alsek, qui protègent les valeurs naturelles, culturelles et récréatives de ce cours d'eau important.



Parcs Canada/F. Mueller

6.4 VALLÉE D'Ä'ÄY CHÛ'

La vallée d'Ä'Äy ChÛ' est la destination de prédilection de ceux qui veulent faire des randonnées d'une ou plusieurs journées dans le nord du parc. Au cours de plusieurs randonnées relativement faciles dont la durée peut varier d'un à quatre jours, les visiteurs ont la possibilité de voir la toundra alpine, la faune du parc et un important glacier de vallée. De juin à août, un grand nombre de randonneurs et de campeurs explorent la vallée d'Ä'Äy ChÛ', qui est également survolée par de nombreux avions offrant des vols panoramiques. En raison de ce taux de fréquentation élevé, il est plus difficile de faire l'expérience de la solitude et du calme de la nature dans ce secteur que dans d'autres régions du parc. À l'heure actuelle, les campings de l'arrière-pays ont encore relativement peu d'impact, et les visiteurs peuvent circuler dans le secteur sans voir beaucoup de panneaux de signalisation, d'installations ou d'employés du parc.

En moyenne, la vallée d'Ä'Äy ChÛ' accueille 315 grands randonneurs par an. Les sentiers de randonnée avec coucher les plus fréquentés sont ceux d'Ä'Äy ChÛ' ouest et d'Ä'Äy ChÛ' est. Les compteurs d'accès aux sentiers ont révélé que le secteur de la vallée d'Ä'Äy ChÛ' (à l'exclusion du sentier Tachâl Dhâl) accueille en moyenne plus de 1340 utilisateurs de jour par an environ. Les randonnées de jour les plus populaires dans la vallée se font sur le chemin minier du ruisseau Tachâl et les sentiers du sommet Soldier's et du ruisseau Bullion. De tous les secteurs du parc, la vallée d'Ä'Äy ChÛ' continue de recevoir le plus grand nombre de randonneurs et de groupes.

Un ou deux exploitants offrent des excursions guidées de plusieurs jours et sept ou huit entreprises continuent d'offrir des excursions de jour dans la vallée d'Ä'Äy ChÛ' et la région Tachâl Dhâl .

Pendant l'été, il arrive souvent que Parcs Canada doive fermer certains secteurs de la vallée d'Ä'Äy ChÛ' à la randonnée. Il le fait à titre préventif, principalement en raison de la présence de groupes familiaux de grizzlis non dénaturés. Une étude des affrontements entre les ours et les humains et une analyse des risques indiquent que Ä'Äy ChÛ' reste une région pour laquelle une attention particulière doit continuer d'être apportée à la gestion en raison de la présence d'un habitat de grande qualité pour les ours et de problèmes de déplacement et de visibilité. Une des principales conclusions de l'étude de 2005 « Grizzly Bear – Human Interactions in the Ä'Äy ChÛ' Valley and Sheep Bullion Plateau » fut que le nombre d'affrontements signalés entre des ours et des humains dans la zone d'étude de la vallée d'Ä'Äy ChÛ' a considérablement chuté. La principale raison du déclin est attribuée à la fermeture en 1998 du plateau Sheep-Bullion au camping. Néanmoins, beaucoup d'autres facteurs contribuent probablement à ce déclin, y compris la baisse de fréquentation ces dernières années et des changements dans la population des ours en raison de facteurs naturels et d'activités humaines dans l'écosystème général, qui s'étend bien au-delà des limites du parc (MacDougall 2005).

Objectifs

Objectifs sociaux

- Dans la vallée d'Ä'Äy ChÛ', offrir l'expérience suivante aux visiteurs : un faible nombre de groupes, des campings et des sentiers où les niveaux d'impact demeurent relativement faibles
- Des installations d'appoint, telles que des sentiers et des panneaux de signalisation, qui permettent de confiner l'activité humaine à certains secteurs précis et de réduire les risques d'affrontements entre ours et humains

et, enfin, des possibilités de voir de près de la végétation alpine, un glacier de vallée et des animaux sauvages.

- En conformité avec les objectifs sociaux précédents, offrir un accès plus facile par embarcations à moteur pour des expériences d'observation de la nature et des glaciers, et offrir aussi une occasion d'en apprendre davantage sur la culture et l'histoire des Premières nations.

Objectifs écologiques

- Protéger et préserver les dunes du ruisseau Bullion, le delta d'Ä'äy Chùr et les steppes de loess de Tachâl Dhâl , tous classés zones I.
- Protéger et préserver le domaine vital du grizzli, les zones sûres des groupes familiaux et les corridors de déplacement du plateau Tachâl-Bullion.
- Protéger et préserver le domaine vital, les aires d'accouplement et les corridors de déplacement des mouflons de Dall, des chèvres de montagne, des aigles royaux et des grizzlis dans la vallée d'Ä'äy Chùr.

Mesure :

- Envisager une excursion commerciale en bateau à moteur le long d' Ä'äy Chùr' offert par une entreprise des Premières nations Champagne et Aishihik ou de la Première nation Kluane (voir Vivre l'expérience du parc national Kluane - Une découverte personnelle pour plus de détails).

Principes directeurs

- Utiliser différents outils de gestion, selon les besoins, afin de garantir une bonne gestion des ours et la grande qualité des possibilités d'expérience offertes aux visiteurs, p. ex., utilisation de contenant de provisions à l'épreuve des ours, fermetures périodiques de sentiers.

6.5 VALLÉES DE SHĀR NDÜ CHÛ/LA RIVIÈRE DUKE ET DE DĀN ZHÛR CHÛ/LA RIVIÈRE DONJEK

Les vallées de Shār Ndū Chù/la rivière Duke et de Dān Zhùr Chù/la rivière Donjek offrent aux grands randonneurs la possibilité de faire des excursions de qualité dans les grandes étendues vierges de l'extrémité nord du parc. Cette expérience récréative unique en son genre se caractérise par les éléments suivants : des campings non aménagés; une excellente possibilité de faire l'expérience de la solitude, du calme de la nature et de l'autosuffisance dans un secteur où il n'y a aucune installation ou presque, ainsi que des occasions d'observer des animaux sauvages et de voir un glacier de près. Parce qu'il s'agit d'un secteur très reculé, les visiteurs s'y rendent parfois en avion. Le travail du plan directeur de 2004 continue afin de désigner un site d'atterrissage convenant aux avions à roues à proximité du lac Bighorn.

Collectivement, les secteurs de Dān Zhùr Chù/la rivière Donjek, de Shār Ndū Chù/la rivière Duke et des hautes-terres Burwash, de même que les autres secteurs situés dans le nord de Kluane, accueillent en moyenne 133 randonneurs par année. Le parcours de la Rivière-Donjek attire à lui seul 20 groupes d'excursionnistes, soit plus de la moitié des touristes qui explorent la partie nord du parc. Trois à quatre exploitants commerciaux continuent d'offrir des excursions guidées dans l'arrière-pays des régions des rivières Duke et Donjek et des hautes-terres Burwash du parc.

Objectifs

Objectifs sociaux

- Gérer les activités récréatives exceptionnelles qui sont offertes dans les secteurs de Shār Ndū Chù/la rivière Duke et de Dān Zhùr Chù/la rivière Donjek et en préserver les caractéristiques suivantes : des campings non aménagés, d'excellentes possibilités de faire l'expérience de la solitude et du calme de la nature ainsi que l'occasion de voir de près des animaux sauvages et un glacier dans un secteur reculé où il n'y a aucune installation ou presque.

- En conformité avec les objectifs sociaux précédents, offrir un accès plus facile par embarcations à moteur pour des expériences d'observation de la nature et des glaciers et offrir aussi une occasion d'en apprendre davantage sur la culture et l'histoire des Premières nations.

Objectifs écologiques

- Protéger et préserver le domaine vital et les corridors de déplacement du grizzli depuis la vallée de Dän Zhùr Chù/la rivière Donjek jusqu'à la route de l'Alaska.
- Protéger et préserver le domaine vital et les corridors de déplacement du mouflon de Dall dans les secteurs du mont Hoge, de Dän Zhùr Chù/la rivière Donjek, du ruisseau Steele et des hautes-terres Burwash.
- Protéger et préserver le domaine vital et les corridors de déplacement de l'original et de l'aigle royal dans les secteurs de Dän Zhùr Chù/la rivière Donjek, du cours supérieur de Shár Ndü Chù/la rivière Duke et des hautes-terres Burwash.
- Protéger et préserver les communautés végétales et animales rares de la zone alpine du ruisseau Steele, du mont Hoge, de la vallée de Dän Zhùr Chù/la rivière Donjek et du cours supérieur de Shár Ndü Chù/la rivière Duke, tous classés zones I.

Mesures clés

- Continuer d'étudier et, si possible, désigner une autre aire d'atterrissage pour avions à roues à proximité du lac Bighorn.
- Étudier les options d'une excursion commerciale en bateau à moteur le long de Dän Zhùr Chù/la rivière Donjek offerte par une entreprise de la Première nation Kluane (voir Vivre l'expérience du parc national Kluane - Une découverte personnelle pour plus de détails).



Alpinisme sur le champ de glace. Parcs Canada

6.6 CHAMPS DE GLACE

Les champs de glace, qui se trouvent en plein cœur du parc, offrent des possibilités inégalées d'escalade et de ski de randonnée dans un cadre entièrement sauvage. Les visiteurs peuvent y faire l'expérience de la solitude, du calme de la nature, du défi personnel et de la découverte de soi. La nature sauvage fait partie intégrante de l'expérience actuellement offerte aux alpinistes. D'après les résultats d'un sondage mené en 2002 à Kluane, près de 30 % des alpinistes interrogés avaient également envisagé l'ascension du mont Denali, en Alaska, avaient finalement opté pour Kluane en raison de l'affluence au mont Denali.

Les vols panoramiques permettent à un grand nombre de visiteurs de découvrir les champs de glace et d'admirer les plus hauts sommets du Canada ainsi qu'un réseau de glaciers massifs encaissés par des vallées. Grâce à Icefields Discovery, un campement commercial provisoire, depuis juin 2003, des visiteurs peuvent maintenant découvrir de près la nature sauvage des champs de glace au cours de visites d'une ou de plusieurs journées. L'accès au campement continue d'être à la merci de la météo et la fréquentation reste relativement faible. Ces dernières années, les propriétaires du campement ont concentré leurs efforts de marketing vers des universitaires ou des camps spécialisés dans la glaciologie et vers des groupes moins concernés par la météo.

Le secteur des champs de glace continue de recevoir quelques-uns des niveaux les plus élevés de fréquentation nocturne du parc. Au cours des dix dernières années, les activités d'alpinisme ont représenté en moyenne 101 personnes par an et 2611 personnes-jours. L'alpinisme continue

d'être la principale activité, représentant le plus grand nombre de personnes-jours passés chaque année dans le parc, car ces excursions durent plus longtemps que la plupart des autres, c.-à-d., une moyenne de 19 jours par personne par excursion pour les alpinistes de champs de glace, comparée à une moyenne de 5 jours par personne par excursion pour les randonneurs et les rafteurs de l'arrière-pays. Un à trois séjours d'alpinisme par an continuent d'être organisés par des exploitants de l'Association des guides de montagne canadiens. Une compagnie aérienne locale estime que plus de 1000 personnes par an vivent une expérience dans les champs de glace grâce à des vols panoramiques. Pendant la principale saison de fréquentation, il peut y avoir en moyenne jusqu'à dix vols par jour vers les champs de glace.

Objectifs

Objectifs sociaux

- Offrir aux visiteurs de meilleures possibilités d'activités diurnes pour qu'ils puissent observer de près un glacier et faire l'expérience de la solitude et du calme de la nature dans un endroit sauvage, c.-à-d., le glacier Dusty ou le campement Icefield Discovery, où il n'y a à peu près aucune trace d'activité humaine.
- Offrir aux alpinistes et aux skieurs de randonnée toute une gamme de possibilités d'expédition dans un cadre sauvage où il y a très peu de traces d'activité humaine, où ils peuvent faire l'expérience de la solitude et du calme de la nature, où ils ont l'occasion de relever des défis physiques intenses ou extrêmes et où ils doivent être entièrement autosuffisants et savoir maîtriser les techniques d'autosauvetage.

Objectifs écologiques

- Protéger et préserver les communautés végétales et animales exceptionnelles des nunataks, en particulier celles qui se trouvent dans la zone I du nunatak Logan.
- Dans la ceinture de verdure, protéger et préserver les habitats d'importance cruciale, les zones sûres, la faune et les corridors de déplacement des vallées qui servent de couloirs d'accès aérien aux champs de glace.

Mesures clés

- Le parc continuera de travailler avec les exploitants d'aéronefs afin de trouver, dans les champs de glace, un ou deux emplacements convenables pour l'aménagement d'aires d'atterrissage communes sur la glace.
- Autoriser l'aménagement d'un autre campement saisonnier dans les champs de glace, sous réserve de la présentation et de l'approbation d'une proposition d'affaires en ce sens et d'une évaluation environnementale.

6.7 ROUTE

Le couloir de la route qui traverse la région de Kluane, en bordure du parc, offre aux automobilistes une occasion sans pareille de découvrir la nature sauvage du Yukon. La route donne accès à tout un éventail de services routiers et d'installations communautaires ainsi qu'à des terrains de camping exploités par le secteur privé, le gouvernement territorial ou Parcs Canada. Les visiteurs qui circulent sur la route se voient offrir l'expérience suivante : de beaux paysages, des possibilités d'observation de la faune, des voies d'arrêt et des panneaux d'interprétation, des centres d'accueil et, enfin, des attractions naturelles, historiques et culturelles. Les automobilistes peuvent se renseigner davantage sur Kluane et la région avoisinante en visitant les deux centres d'accueil du parc, en lisant les panneaux d'exposition aménagés au bord de la route ou en parcourant l'un des courts sentiers d'interprétation auto-guidés qui bordent la route.

Les automobilistes représentent une grande majorité du public potentiel du parc. Cela comprend les visiteurs indépendants voyageant en véhicule de plaisance ou autre véhicule privé et les visiteurs voyageant en autocar de voyage organisé. Beaucoup de ces visiteurs ne font qu'une visite touristique du parc en véhicule avec peut-être un arrêt à un centre d'accueil du parc. Contrairement aux visiteurs de l'arrière-pays qui organisent généralement à l'avance leur séjour dans le parc, les visiteurs de l'avant-pays ne font probablement que passer en route vers d'autres destinations et ils n'ont que très peu de

temps pour faire connaissance avec le parc. Il est important de trouver des façons innovatrices d'attirer ce vaste public. D'autres possibilités d'éveiller la curiosité des automobilistes comprennent le terrain de camping et les installations de jour du lac Kathleen et les sentiers de courte randonnée le long du couloir de la route.

Les compteurs installés sur la plupart des sentiers d'excursion diurne et des chemins d'accès les plus populaires du parc des sentiers le long du couloir de route indiquent une utilisation diurne annuelle s'élevant à plus de 10 500 personnes par an. Les points d'accès les plus populaires sur les sentiers ou les chemins le long du couloir de route comprennent le glacier Rock avec une fréquentation diurne estimée à plus de 2650 personnes par an; le chemin d'Ä'äy Chû' ouest avec une moyenne de plus de 1292 véhicules par saison; le sentier de la rivière Titl'at Mân Tägà/Dezadeash avec plus de 1000 randonneurs par saison; le sentier Auriol à plus de 780 randonneurs par saison; et le sentier St. Elias avec plus de 300 personnes par an en haute saison. Les sentiers St. Elias et Auriol donnent aussi accès à deux possibilités de courtes excursions avec coucher. Ces dernières années, la tendance nationale vers des excursions plus courtes est démontrée sur les sentiers Auriol et St. Elias. Leur utilisation moyenne au cours des cinq dernières années est supérieure à celle de la moyenne des dix dernières années.

Il y a actuellement un manque de panneaux de direction et de promotion pour le parc, limitant chez les visiteurs le sentiment de bienvenue, la reconnaissance des limites du parc et la compréhension des possibilités offertes par le parc. Un grand projet visant à remplacer tous les panneaux de direction et d'interprétation aux points de départ de sentiers le long de la route est presque terminé. Les nouveaux panneaux contiendront de nouveaux renseignements sur l'histoire naturelle et culturelle de la région et davantage d'informations sur les lieux-dits des Premières nations et l'utilisation traditionnelle de la région. En plus d'une nouvelle infrastructure physique, de nouveaux médias et de nouvelles technologies, p. ex., des fichiers balados et des

enregistrements sur disques compacts, seront étudiés pour améliorer l'expérience offerte aux visiteurs. L'utilisation de technologies accessibles par les visiteurs directement dans leurs véhicules permettrait de communiquer des messages importants du parc tout en encourageant les automobilistes à s'arrêter à des lieux clés le long de la route.

Un service accru au marché des automobilistes dans l'avant-pays pourrait être accompli en offrant un plus grand assortiment de produits et de services, en combinant ces produits et ces services et en les présentant dans des campagnes de marketing uniformes et cohérentes. Le parc continuera de travailler avec les Premières nations Champagne et Aishihik, la Première nation Kluane et le gouvernement du Yukon afin d'évaluer les besoins des automobilistes dans la région et de définir des façons d'enrichir et d'améliorer leurs possibilités d'expériences.

Objectifs

Objectifs sociaux

- Fournir aux automobilistes de l'information qui leur fait prendre conscience des possibilités offertes dans le parc.
- Veiller à ce que les automobilistes soient conscients du fait qu'ils circulent près du parc national et de la réserve de parc national Kluane et à ce qu'ils aient une expérience agréable et instructive.

Mesures :

- Évaluer la possibilité d'augmenter les occasions de randonnée dans l'avant-pays dans le cadre de l'examen complet des sentiers du parc (voir Vivre l'expérience du parc national Kluane - Une découverte personnelle pour plus de détails).
- Continuer de mettre en œuvre la portion du plan de signalisation de l'unité de gestion du Yukon appartenant au parc pour la signalisation routière et les panneaux de direction sur les sentiers.
- Étudier l'utilisation de nouvelles technologies pour susciter la curiosité des automobilistes.

7.0 Partenariats et participation du public



Atelier sur les possibilités offertes aux visiteurs. *Parcs Canada/N. Pritchett*

Les Premières nations Champagne et Aishihik, la Première nation Kluane et le Conseil de gestion du parc national Kluane sont des partenaires dans la cogestion du parc national et de la réserve de parc national Kluane. L'importance centrale des relations de Parcs Canada avec ces partenaires est décrite dans la quatrième stratégie clé, Ouvrir la voie et l'emprunter ensemble. Les efforts continueront aussi pour obtenir la participation de la Première nation White River.

Le parc travaille aussi avec différents partenaires internationaux, nationaux et régionaux pour sensibiliser le public à la protection et la présentation du parc. Des relations de travail importantes comprennent le gouvernement du Yukon, l'Association de l'industrie touristique, l'association des activités touristiques en milieu sauvage du Yukon, le village de Haines Junction, l'école St. Elias, Environnement Canada, Pêches et Océans Canada, le US National Park Service, les parcs de la Colombie-Britannique, l'Office d'évaluation environnementale et socio-économique du Yukon, Yukon College et des chercheurs de plusieurs universités.

La participation du public est également essentielle pour la présentation et la pertinence continue du programme de Parcs Canada. Elle comprend l'appui et la participation des parties et des partenaires concernés. Grâce à la participation de toutes les parties concernées, les besoins et les priorités des Canadiens sont clairement exprimés à l'intention de Parcs Canada et ces intérêts façonnent et influencent les mesures prises et la direction adoptée par Parcs Canada.

Une gamme d'activités de consultation publique entreprises dans le cadre du processus d'examen de ce plan directeur a également incité des organisations et des particuliers à exprimer leur désir de continuer de participer pendant la mise en œuvre du plan. Les occasions de participation du public pendant la mise en œuvre du plan sont présentées ailleurs dans le plan directeur, p. ex., pendant l'examen des sentiers et avant tout changement de zonage. Parcs Canada fait aussi annuellement un compte rendu sur la mise en œuvre du plan directeur. Cela peut prendre la forme d'un bulletin d'information, d'une réunion ou d'un autre moyen de communication.

8.0 Zonage du parc et déclaration de réserves intégrales

8.1 SYSTÈME DE ZONAGE DES PARCS

Le système de zonage des parcs nationaux classe les secteurs d'un parc en fonction du degré de protection nécessaire, en prenant en considération le secteur qui se prête à des activités récréatives. Les cinq zones du système sont décrites dans les *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada*. Les zones I à IV sont représentées à Kluane. Le système de zonage n'a aucune incidence sur les activités de récolte et de subsistance des Premières nations Champagne et Kluane. Les zones de récolte interdite liées à l'exploitation des ressources sont mentionnées dans la section 3.3, Présence des Premières nations.

Certaines occasions d'expérience du nouveau visiteur incluses dans l'examen du plan directeur peuvent nécessiter des modifications au zonage (p. ex. augmenter l'accès des bateaux à moteur commerciaux). Toute modification au zonage proposée inclut la consultation publique.

Zone I – Préservation spéciale (14 % de la superficie du parc)

Les terres classées « zone I » méritent une protection particulière parce qu'elles renferment les caractéristiques naturelles ou culturelles rares, menacées ou en danger de disparition ou parce qu'elles représentent particulièrement bien la région naturelle. Dans cette zone, c'est la préservation qui est l'objectif principal. Les véhicules à moteur y sont interdits. Le présent plan directeur énumère 13 secteurs de zone I qui figuraient également dans le plan directeur de 2004. (Carte 4).

Secteurs de zone I :

- Nunatak Logan
- Zone alpine du ruisseau Steele
- Mont Hoge et vallée de Dän Zhùr Chù/la rivière Donjek
- Cours supérieur Shár Ndü Chù/la rivière Duke
- Dunes du ruisseau Bullion
- Tachâl Dhâl
- Delta d'Ä'äy Chùr
- Zone de protection du grizzli Alsek/Kaskawulsh
- Mont Goatherd
- Cours inférieur de la rivière Alsêxh/Alsek
- Lac et rivière Sockeye
- Marais du ruisseau Fraser
- Sites archéologiques du lac Airdrop et du mont Hoodoo (non illustrés sur la carte 4)

L'annexe B renferme une description des secteurs de la zone I.

Zone II – Milieu sauvage (85 % de la superficie du parc)

La zone II renferme de vastes étendues sauvages qui sont représentatives de la région naturelle. L'objectif principal consiste à maintenir les écosystèmes dans leur état d'origine en y réduisant au minimum les perturbations humaines. Les secteurs de zone II offrent aux visiteurs la possibilité de découvrir de près les écosystèmes du parc grâce à un minimum de services et d'installations rudimentaires. Dans la majeure partie de cette zone, les visiteurs peuvent faire l'expérience de la solitude dans un secteur reculé. Les véhicules à moteur y sont interdits, à l'exception des aéronefs, qui sont autorisés à atterrir dans les secteurs isolés dans des conditions rigoureusement contrôlées.

Pendant les mois d'hiver, le sentier Cottonwood et la vallée d'Ä'äy Chùr font partie de la zone III. C'est là que pourraient avoir lieu les excursions en motoneige sanctionnées par l'administration du parc à l'intention des résidents de la région. Il s'agit de la seule activité motorisée permise dans ces secteurs. Le sentier Cottonwood et la vallée d'Ä'äy Chùr ne sont pas classés réserve intégrale (voir ci-dessous).

**Zone III – Milieu naturel
(moins de 1% de la superficie du parc)**

Dans les secteurs classés zone III, les visiteurs peuvent découvrir le patrimoine naturel et culturel du parc grâce à des activités récréatives qui nécessitent quelques services et installations rudimentaires. Les véhicules particuliers y sont autorisés, mais l'accès est rigoureusement contrôlé (fermeture des routes au besoin et restrictions applicables à la puissance des bateaux à moteur). Désormais, les chemins d'accès du parc figureront tous dans la zone III. Il s'agit du chemin d'accès du Lac-Mush, du chemin d'accès Alsek, du chemin d'accès du Ruisseau-Vulcan et du chemin d'accès du Ruisseau-Sheep. Le taux d'activité sur ces chemins a toujours été faible, avant et depuis la création du parc.

Voici les autres secteurs classés zone III : le lac Mush, l'aire de fréquentation diurne du Lac-Mush, le tronçon de la rivière Titl'at Mān Tágà/Dezadeash qui coule entre la limite du lac et le ruisseau Serpentine, l'aire de fréquentation diurne du Ruisseau-Sheep et l'emprise de l'ancien pipeline.

**Zone IV – Loisirs de plein air
(moins de 1% de la superficie du parc)**

La zone IV réunit tout un éventail d'installations et de services qui aident les visiteurs à comprendre le patrimoine du parc. À Kluane, la zone IV englobe trois secteurs : le lac Kathleen; l'aire de fréquentation diurne du Lac-Kathleen et l'aire de fréquentation de Tachāl Dhāl.

8.2 CRÉATION DE RÉSERVES INTÉGRALES

La *Loi sur les parcs nationaux du Canada* prévoit la création, par règlement, de réserves intégrales pour faciliter le maintien d'un haut degré d'intégrité écologique. Dans ces réserves intégrales, les activités susceptibles de nuire au caractère sauvage d'un parc sont interdites. Les seules installations et activités permises sont celles qui sont jugées nécessaires pour la prestation des services essentiels et pour la protection des ressources du parc. L'activité humaine y est gérée en fonction d'objectifs écologiques et sociaux et de stratégies de gestion des activités récréatives, conformément à la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*.

Voici les principales différences qui existent entre le système de zonage et la création de réserves intégrales :

- Le **système de zonage** consiste en un outil de planification qui, tout en faisant de l'intégrité écologique son objectif premier, permet de délimiter des secteurs et de déterminer quelles activités y sont autorisées et dans quelles limites. Le zonage peut être modifié tous les cinq ans dans le cadre de l'examen du plan directeur
- Les règlements créant des **réserves intégrales** sont des outils législatifs qui interdisent les aménagements et les activités incompatibles avec le caractère sauvage du parc. Par conséquent, le public obtient l'assurance que le parc bénéficiera d'une protection en permanence. Les limites des réserves intégrales ne peuvent être changées qu'à la suite d'une modification au règlement, processus qui exige un décret en conseil.

Le plan directeur de 2004 prévoyait que 95 % du parc serait protégé à titre de réserve intégrale. Ce projet n'a pas été concrétisé. Pendant les consultations, les Premières nations locales ont manifesté des inquiétudes liées aux débouchés économiques si une réserve intégrale était constituée comme le prévoyait le plan directeur de 2004. Au cours de la durée d'application du plan révisé, Parcs Canada tiendra d'autres

9.0 Administration et opérations

Présentement, les opérations du parc sont situées à deux endroits : le centre d'accueil ou l'immeuble administratif existant au centre de Haines Junction, et le centre d'opérations de gestion des biens, de conservation des ressources et d'exécution des lois se trouvent à deux kilomètres à l'Ouest de Haines Junction. Le déménagement du centre d'accueil vers le nouveau centre culturel des Premières nations de Champagne en 2011 représentera une occasion de réviser l'administration et l'infrastructure des opérations du parc (p. ex. : les bureaux). L'objectif est, à tout le moins, de réduire de façon significative le nombre d'édifices du centre des opérations actuel (la ferme) ou de relocaliser toutes les opérations du parc de la ferme vers le centre d'accueil ou immeuble administratif existant de Haines Junction.

9.1 GÉRANCE ENVIRONNEMENTALE

La gérance environnementale atténue les incidences de nos activités quotidiennes sur l'environnement. Le principe de la gérance inclut une variété d'enjeux comme la qualité de l'eau et la consommation d'énergie à l'utilisation de produits chimiques et les sites contaminés. Il inclut aussi un vaste choix d'activités comme le recyclage et la réduction de la consommation à la restauration des paysages perturbés.

Les opérations du parc démontrent de plusieurs façons des pratiques écologiques saines. Le centre d'accueil de Tachàl Dhā̄l est autosuffisant et opéré avec des panneaux solaires réutilisés et de l'énergie éolienne. Les répéteurs radioélectriques placés au sommet des montagnes du parc, à l'exception d'une, sont alimentés à l'énergie solaire. Le personnel du parc utilise des machines à neige avec moteur à quatre temps et des moteurs hors-bord avec une technologie semblable.



Couture de mocassins de toile et de cuir au camp hivernal 2010 « Réparer les liens brisés », à Tachàl Dhā̄l. Parcs Canada/K. Alexander



Jour de la famille au lac Kathleen. Parcs Canada/K. Moylan

Depuis le dernier plan directeur, trois stockages souterrains de produits pétroliers à la ferme ont été retirés et remplacés en 2006 par des stockages à double paroi à découvert. Le sort du seul stockage de pétrole souterrain restant sera déterminé au cours de la durée d'application du plan révisé.

L'une des raisons du déménagement pour consolider les opérations du parc dans l'immeuble administratif de Haines Junction est la réduction de l'espace utilisé pour les opérations, qui entraînera une réduction significative de l'empreinte carbone du parc puisque les édifices de la ferme n'ont pas un haut rendement énergétique.

10.0 Surveillance

La surveillance écologique est en œuvre sous diverses formes au parc et dans la région depuis des décennies. La direction nationale de Parcs Canada, l'analyse des données et le Rapport sur l'état du parc de 2008 ont tous reconnu le besoin d'améliorer le programme de surveillance existant afin d'assurer qu'il procure des mesures appropriées pour la gamme complète d'indicateurs de l'intégrité écologique, y compris les glaciers, les zones humides, les habitats d'eau douce et la réintégration culturelle. Les efforts incluront aussi l'élargissement du rôle des connaissances traditionnelles, la mise au point des étalons de mesure qui permettront de rendre compte des changements touchant le paysage, le remplissage de la documentation des protocoles de surveillance, et la gestion des données pour chaque mesure (voir Annexe C pour les mesures de l'intégrité écologique actuelles et futures). Un examen des limites existantes et l'établissement de nouvelles limites incluront des réponses de planification aux problèmes cruciaux d'intégrité écologique au moment de contrôler les mesures qui dépassent les limites. L'embauche récente d'écologistes chargés du contrôle et d'un spécialiste de SGI pour le service extérieur aidera à faire la surveillance, ainsi que les discussions en cours avec les Premières nations, les partenaires et les membres de la communauté locale. Ces efforts devraient aider à conserver et à améliorer l'intégrité écologique du parc. Le prochain Rapport sur l'état du parc sera produit en 2013.

Le caractère sauvage du parc demeure une partie intégrante de la gamme complète d'expériences des visiteurs du parc. De la perspective du visiteur, le caractère sauvage est le sentiment de se retrouver dans l'environnement naturel de sorte à permettre une expérience personnelle authentique. Le caractère sauvage inclut aussi l'occasion de profiter des terrains de camping paisibles avec peu de signes d'autre utilisation ludique, de la solitude et du calme de la nature



Mesure de la température de l'eau à l'occasion du dénombrement des grenouilles dans les terres humides de la rivière Dezadeash. C. Cowie.

et de vivre des expériences de qualité sur les terres. À mesure que les visiteurs exploreront de nouvelles occasions et activités dans le parc, les incidences de l'activité accrue seront surveillées par le biais d'études sur l'utilisation ludique, de sondages auprès des visiteurs et d'études sur l'interaction des ours et des randonneurs pédestres tous les cinq à sept ans pour assurer que cet aspect de l'expérience des visiteurs ne soit pas affecté. Les études sur l'utilisation ludique seront utilisées pour déterminer les zones du parc utilisées, les incidences de l'utilisation ludique, si les tendances de l'utilisation ludique changent, et si les objectifs du caractère sauvage liés aux terrains de camping vierges, aux rencontres d'autres groupes et à la densité des terrains de camping sont atteints. Les sondages continueront d'être utilisés dans le but de déterminer si

les objectifs du caractère sauvage liés aux occasions de solitude et du calme de la nature et l'approvisionnement en expériences de qualité de l'état sauvage sont atteints. L'annexe D dresse une liste d'indicateurs qui seront utilisés pour la surveillance régulière de l'état du caractère sauvage du parc à plusieurs emplacements. Les études sur l'interaction des ours et des randonneurs pédestres seront utilisées pour évaluer si l'utilisation ludique contribue à modifier les tendances des taux d'interaction, l'habituation et (ou) le déplacement des ours de leur habitat naturel, et quelles mesures de gestion seront prises (p. ex. fermeture des terrains de camping, utilisation des terrains de camping désignées), au besoin.

Pour compléter le contrôle du caractère sauvage, qui met l'accent sur les valeurs et les perceptions des êtres humains, la surveillance des indicateurs de l'intégrité écologique qui font partie intégrante du caractère sauvage reconnaîtra que favoriser les occasions d'expériences des visiteurs peut entraîner des incidences nouvelles sur l'écosystème. Les séries de données à long terme et le programme en cours de surveillance de l'intégrité écologique du parc permettront de déterminer l'efficacité des mesures de mitigation mises en place pour assurer que l'intégrité écologique et le caractère sauvage du parc soient maintenus. Le travail effectué précédemment sur les incidences cumulatives des activités du parc sera réévalué.

Le programme de contrôle des expériences des visiteurs et des relations externes du parc sera utilisé pour déterminer l'efficacité du marketing et des promotions, des services d'interprétation et d'accueil, d'éducation et de diffusion externe et d'offre d'engagement de la part des intervenants. Les sondages faits auprès des visiteurs prévus régulièrement comme le sondage sur le programme d'information sur les visiteurs, continueront d'être utilisés pour surveiller une suite d'indicateurs servant à déterminer si les normes nationales sont satisfaites. La satisfaction des visiteurs des services et des installations du parc, le niveau de plaisir, les occasions d'apprentissage, et les expériences significatives et mémorables seront tous surveillés et évalués dans le but de déterminer si et (ou) comment les expériences des visiteurs changent au fil du temps. La dotation en personnel de nouveaux postes de relations externes et postes relatifs aux expériences offertes aux visiteurs permettra l'amélioration et l'expansion du programme existant de sciences sociales. Le programme de surveillance des sciences sociales favorisera la compréhension des visiteurs nouveaux et actuels et de leurs activités désirées et de leurs attentes. La surveillance des expériences offertes aux visiteurs et les résultats des recherches seront utilisés pour appuyer la prise de décision pour l'ensemble du programme.

11.0 Résumé du rapport d'évaluation environnementale



Causeries au coin du feu. Parcs Canada

11.1 INTRODUCTION

Cette évaluation environnementale stratégique décrit brièvement l'approche utilisée pour identifier et évaluer les enjeux clé et les facteurs cruciaux de la prise de décision associés au plan directeur du parc national et de la réserve de parc national du Canada de 2010. Conformément aux conseils de la directive du Cabinet intitulée Processus d'évaluation environnementale des projets de politiques et de programmes (2004), l'objectif était d'identifier des considérations stratégiques à un niveau large et conceptuel plutôt qu'évaluer les mesures individuelles en détail. Parcs Canada reconnaît que l'évaluation environnementale stratégique fait partie d'une approche tierce à l'évaluation des incidences. Une analyse détaillée de l'évaluation des incidences des activités et des projets individuels aura lieu une fois que le plan directeur sera approuvé et que des initiatives seront considérées pour être mises en œuvre.

11.2 APPROCHE ET CONSTATATIONS DE L'ÉVALUATION

Le plan directeur est un exercice de planification stratégique qui répond à plusieurs principes clés de la bonne pratique d'évaluation environnementale stratégique. Les deux procédés utilisent l'analyse stratégique pour appuyer la prise de décision éclairée. Tous deux définissent généralement une vision, des objectifs, des buts et des moyens de faire le suivi du succès ou de le mesurer, et ensuite appliquent ces constatations pour apporter les perfectionnements nécessaires. Ce degré de satisfaction des exigences de l'évaluation environnementale stratégique pendant le processus de planification est reconnu et a été pris en considération au moment de choisir le degré d'efforts nécessaire au plan directeur de l'évaluation environnementale stratégique. Le plan directeur du parc national et de la réserve de parc national du Canada de 2010

est basé sur les directives établies dans le plan directeur de 2004. Une comparaison des plans directeurs de 2004 et 2010 a été faite pour identifier les différences clés. Une analyse détaillée de l'évaluation environnementale stratégique de chaque mesure clé a été entreprise pour le plan de 2004. Les constatations de cette évaluation ont prédit des résultats positifs pour les ressources patrimoniales, des meilleures relations avec les Premières nations et des niveaux accrus de compréhension et de plaisir de la part du public. Une approche plus simple a été utilisée pour évaluer le plan de 2010. Il a été évalué en confirmant que l'analyse des incidences entreprise dans l'évaluation environnementale stratégique de 2004 est toujours valable, et ensuite en mettant l'accent sur les différences clés entre les plans directeurs de 2004 et de 2010. Veuillez consulter le rapport d'évaluation pour le plan directeur du parc national et de la réserve de parc de Kluane (Parcs Canada) pour voir toute la documentation de l'approche de l'évaluation environnementale stratégique utilisée pour évaluer le plan directeur de 2004. Les incidences et les résultats probables associés aux stratégies clés du plan directeur de 2010 sont brièvement évalués dans les sections suivantes de cette évaluation environnementale stratégique.

11.3 CINQ STRATÉGIES CLÉS

Le plan directeur comprend cinq stratégies clés. Elles mettent l'accent sur l'approvisionnement d'un choix vaste de possibilités d'expériences du visiteur tout en favorisant l'apprentissage et l'appréciation des ressources patrimoniales du parc, favoriser la plus grande présence des Premières nations dans le parc tout en favorisant la compréhension et l'intendance des ressources culturelles, l'entretien et l'amélioration de l'intégrité écologique, la solidification de la gestion du parc, et l'établissement d'un programme de diffusion externe qui engage efficacement les communautés locales, les étudiants et les non-visiteurs. Les stratégies présentées appuient le mandat intégré de Parcs Canada et la réalisation de la vision du plan directeur du parc de 2010.

Vivre l'expérience du parc national Kluane

– Un trajet personnel

Des études sur les activités récréatives démontrent une utilisation réduite de l'arrière-pays et une utilisation diurne significativement plus importante qu'auparavant. Les stratégies du plan directeur ont été conçues pour répondre avec une offre de service qui correspond davantage à ces besoins. Des programmes et des services adéquats sont en place pour les utilisateurs du milieu sauvage (les alpinistes, les rafteurs, les grands randonneurs pédestres). L'approche prévue est d'augmenter l'offre actuelle avec des nouvelles occasions d'attirer et de servir des visiteurs plus divers. Au cours de la durée d'application du plan révisé, des efforts seront faits pour répondre aux besoins des visiteurs « passants » (les visiteurs occasionnels et les voyageurs sur les autoroutes) et des groupes « de visiteurs du milieu sauvage » (des séjours d'une journée et des courts séjours de plus de 24 heures). Le plan sera accompli par :

- Un examen complet des sentiers avec la contribution du public. Le but est d'améliorer les occasions de l'avant-pays tout en s'assurant que les sentiers soient maintenus afin d'être durables. L'évaluation inclura la considération d'une expansion potentielle des sentiers de vélos de montagne pour répondre à la demande croissante. Parcs Canada fait présentement une évaluation nationale des activités des 4 disciplines de vélo de montagne : cross-country, descente, tout-terrain, et *Bike Parks* et *Dirt Jumps*. Les résultats de l'évaluation de l'activité seront pris en compte dans l'analyse et les décisions pour cette activité au parc. Cette étape aura lieu une fois le plan directeur du parc approuvé.
- Le changement du vol de l'aller simple (pour l'entrée ou la sortie) à la nouvelle option des vols dans les deux sens (pour l'entrée ou la sortie) à deux sites de la ceinture de verdure, le lac Onion et le lac Bighorn, afin de faciliter l'utilisation diurne. Le plan directeur mentionne les directives à élaborer pour s'assurer que les visiteurs aient une expérience de qualité supérieure et conserver le caractère sauvage et l'intégrité écologique.

- Le développement de tierce partie d'hébergement avec toiture (p. ex. : des chalets, des refuges, des yourtes) au camping du Lac-Kathleen et possiblement dans d'autres sites du parc.
- Un site saisonnier et additionnel de tentes dans les champs de glace sujet à l'examen et l'approbation de l'évaluation environnementale.
- L'option permettant l'assistance des bateaux à moteur pour l'entrée et la sortie de la rivière Titl'at Mān Tāgà/Dezadeash. Le plan directeur de 2004 a permis l'utilisation de bateaux à moteur commerciaux pour des excursions de descente (avec moteur d'appoint) sur la rivière Titl'at Mān Tāgà/Dezadeash entre Haines Junction et le ruisseau Serpentine, mais aucune excursion n'a encore eu lieu.
- Considérer les propositions faites par les opérateurs des Premières nations pour des excursions en bateau commercial, y compris des bateaux à moteur et des bateaux à propulsion hydraulique, sur la vallée d'Ā'āy Chùr et Dān Zhùr Chù/la rivière Donjek. Advenant le cas de la proposition prochaine d'un projet d'entreprise, une évaluation des activités récréatives, et une évaluation environnementale et socio-économique seraient requises avant que la décision d'approuver l'activité soit prise. Si l'activité était approuvée, un changement du zonage du parc serait requis avant le début des opérations. Il y aurait aussi une consultation publique. Les réponses du public pendant l'examen du plan directeur n'étaient en grande partie pas en faveur de l'expansion de l'accès des bateaux à moteur commerciaux à cause des perturbations perçues envers les autres, la faune et le caractère sauvage. Cette initiative nécessite une planification, une discussion et une analyse plus détaillées avant que des décisions soient prises pour les propositions individuelles.

Les propositions récréatives les plus susceptibles d'entraîner des effets cumulatifs sont l'exploitation au maximum de l'accès par voie aérienne et les excursions en bateau à moteur sur la rivière.

Une évaluation détaillée de ces types d'activités et des propositions individuelles qui peuvent découler de leur mise en œuvre sera faite une fois le plan directeur approuvé. Il sera important de s'assurer que les processus utilisés pour évaluer les incidences et les occasions associées à ces activités soient menés judicieusement. Le plan directeur stipule bien que divers examens (p. ex. : le changement du zonage) seront exigés avant que des changements soient apportés aux activités et la surveillance ainsi que les sondages seront utilisés pour assurer l'intégrité écologique et le caractère sauvage continu si les nouvelles activités sont permises.

Bien qu'il ne soit pas présentement possible d'étudier en détail les incidences de ces activités puisque les propositions sont très conceptuelles, voici certains facteurs qui ont été suggérés d'inclure dans l'examen une fois qu'il sera fait :

- D'après les résultats des recherches en sciences sociales, la découverte d'une nature inviolée, l'expérience de la solitude et l'observation de la faune en milieu naturel figurent parmi les principales motivations des visiteurs (SOPR 2008).
- Le Rapport sur l'état du parc stipule que l'intégrité écologique sera probablement conservée en partie à cause de l'utilisation décroissante de l'arrière-pays, du nombre décroissant d'interactions des êtres humains et des ours, et le caractère sauvage persistera probablement.
- Bien que le Rapport sur l'état du parc ait donné la cote vert (bon) à l'utilisation récréative, il indique le besoin de surveillance et de gestion continues de toutes les activités récréatives, ainsi que les précautions liées à l'accès par voie aérienne, les loisirs hivernaux, et la création de sentiers. L'utilisation diurne a augmenté de façon significative au cours des dernières années. Une mesure et des rapports améliorés de l'utilisation diurne sont nécessaires afin de déterminer de façon plus précise les incidences de ces activités.
- Une enquête menée sur les incidences potentielles des loisirs sur la faune le long de la rivière Titl'at Mān Tāgà/Dezadeash

en 1999 (Grant MacHutchon) a suggéré que « *l'écosystème pourrait probablement s'accommoder à une certaine augmentation du nombre d'utilisateurs, pourvu que cette utilisation soit semblable à l'utilisation existante qui est localisée et à court terme. Une certaine utilisation motorisée diurne n'aurait probablement pas un effet défavorable sur la faune pourvu que des restrictions soient applicables à la puissance des bateaux à moteurs (un maximum de 10 hp pour soit des petits moteurs électriques, soit des moteurs à 4 temps). Les petits moteurs, particulièrement les moteurs électriques ou à 4 temps, sont relativement silencieux et donc, ont moins d'incidences sur la faune et les autres utilisateurs de la rivière et ne produisent pas un sillage excessif* ». Le rapport a ensuite indiqué qu'un nombre minimal de perturbations de la faune et d'autres utilisateurs serait maintenu par le biais de l'utilisation non motorisée. MacHutchon a recommandé que si l'utilisation motorisée était autorisée, elle servirait aux cas d'urgence seulement afin d'assurer la sécurité du groupe, et que les moteurs n'auraient pas plus que 10 hp et seraient électriques ou à 4 temps.

- Afin de faire la gestion efficace des effets cumulatifs, Parcs Canada devrait réussir à atteindre les objectifs de planification (résultats désirés). La responsabilité devrait reposer sur la démonstration que la proposition n'est pas susceptible d'entraîner des effets cumulatifs sur les composantes estimées (p. ex. : l'intégrité écologique, les ressources culturelles et l'expérience des visiteurs) qui empêchent le maintien ou l'obtention des résultats désirés.
- Hegmann a évalué les effets cumulatifs des propositions de nature semblable à certaines parmi celles considérées dans le plan directeur de 2010. Le travail de Hegmann et celui accompli plus tard par Slocombe et coll. pour mettre à jour le rapport sur les effets cumulatifs, devraient être passés en revue afin de déterminer leur pertinence pour l'évaluation des propositions actuelles.

Du travail additionnel servant à fournir de l'information courante pour l'évaluation des effets cumulatifs devrait être entrepris si jugé nécessaire.

- Les incidences des activités récréatives proposées doivent être évaluées par rapport aux objectifs de gestion du parc. Les facteurs d'évaluation des incidences doivent être de portée considérable et inclure des aspects pertinents provenant de toutes les parties du mandat intégré de Parcs Canada. Ceci signifie aller au-delà des incidences sur l'intégrité écologique et les ressources culturelles en évaluant explicitement les effets sur l'expérience des visiteurs, et aussi l'éducation et la compréhension du public. Un moyen qui a été suggéré pour accomplir cette tâche est :
 1. d'évaluer par rapport aux buts et aux objectifs du plan directeur et d'autres documents clés de la gestion du parc;
 2. de déterminer les processus et les besoins de la planification qui sont disponibles pour évaluer les incidences (p. ex. : l'évaluation environnementale stratégique, la révision du zonage, l'évaluation des activités récréatives, l'évaluation des incidences spécifiques au projet dans le cadre de la loi nouvelle sur l'*Évaluation environnementale et socio-économique du Yukon*);
 3. de déterminer les besoins en informations spécifiques (p. ex. : une mise à jour de l'évaluation des effets cumulatifs, remplir les écarts de données);
 4. de prendre les meilleures décisions défendables possibles basées sur les résultats de divers processus et d'autres facteurs pertinents clés.

Redécouvrir Dan Keyi (le territoire de notre peuple)

Le plan directeur du parc comprend plusieurs mesures clés visant à réintégrer les Tutchones du Sud dans l'écosystème régional. Les résultats prévus de ces mesures incluent un rôle accru des Premières nations dans la gestion du parc, un accès accru aux territoires et aux droits traditionnels, un niveau accru de cogestion entre

Parcs Canada et les Premières nations, une plus grande présence des Premières nations au parc, et des bienfaits sociaux et économiques positifs pour les Premières nations locales. Ces efforts augmenteront les résultats positifs du projet *Réparer les liens brisés*.

Des ressources historiques et archéologiques significatives se trouvent dans le parc. Les mesures proposées dans le plan directeur ne devraient pas affecter ces ressources d'une manière défavorable. L'approche décrite augmentera de façon significative les niveaux de participation des Premières nations dans les initiatives de gestion du patrimoine et des ressources culturelles du parc. De meilleures relations de travail entre Parcs Canada et les Premières nations locales sont anticipées. Le parc ne contient aucun édifice fédéral du patrimoine classé. Le programme de gestion des ressources culturelles bénéficiera de l'élaboration d'un plan de gestion des ressources culturelles. Des connaissances accrues et une gestion plus efficace des ressources sont prévues au cours de la durée d'application de ce plan de gestion du parc.

La nature souveraine – Préserver la santé du parc

Cette stratégie est en réponse à des enjeux écologiques clés identifiés par le travail de surveillance et décrits dans le Rapport sur l'état du parc. Les résultats prévus incluent des mesures de surveillance améliorées pour la condition des forêts du parc, l'implication accrue des Premières nations dans la gestion des enjeux écologiques, des efforts continus de rétablissement des espèces en péril, un programme amélioré de surveillance écologique, une meilleure gestion des espèces étrangères qui gagnent du terrain, et une éducation et une diffusion externe accrues sur ces sujets visant à améliorer la compréhension du public des enjeux d'intégrité écologique. Plusieurs des mesures du plan encouragent l'utilisation d'une plus grande approche de gestion de l'écosystème. Ces mesures augmentent la probabilité d'atteinte des objectifs. Des niveaux accrues de compréhension, de collaboration et de coopération entre les agences voisines et les personnes impliquées dans les activités de

gestion des terres sont anticipés. Les niveaux accrus actuels d'intégrité écologique dans le parc devraient persister. Des dispositions visant à intégrer davantage les connaissances traditionnelles dans le programme de surveillance écologique sont décrites.

Les incidences de ces propositions dans la stratégie Vivre l'expérience du parc national Kluane ne peuvent pas être évaluées à fond à ce moment-ci. Comme mentionné plus tôt, les propositions de ces nouveaux types d'activités ou niveaux accrus d'activités seront évaluées par divers processus de planification disponibles à Parcs Canada. Les méthodes utilisées considéreront les incidences probables sur les composantes écologiques valorisées et sur l'intégrité écologique du parc dans son ensemble.

Ouvrir la voie et l'emprunter ensemble

Cette stratégie élabore sur la façon dont la gestion du parc sera accomplie. Les résultats prévus sont : l'intégration favorisée des connaissances traditionnelles dans les questions de gestion du parc, les connaissances et la compréhension accrues du public de la relation des Premières nations de Champagne et de la Première nation Kluane avec le parc national, et les relations renforcées qui lient tous les partenaires de cogestion.

Une importance sans limites

Cette stratégie met l'accent sur des moyens de développer et d'exécuter un programme efficace de diffusion externe et d'apprentissage. Les groupes visés vont des communautés locales aux audiences nationales. Les visiteurs du parc et les non-visiteurs sont inclus. Les moyens d'atteindre ces objectifs sont fournis comme l'élaboration d'un plan d'éducation externe et de diffusion, ainsi que le développement de produits et services interprétatifs améliorés obtenus grâce à un nouveau plan interprétatif. L'objectif est d'augmenter l'affluence et de favoriser les connaissances, la compréhension et l'appui pour le parc et Parcs Canada. Une augmentation de l'affluence au parc peut s'ensuivre.

11.4 GESTION DES AIRES

Le plan décrit sept approches de gestion des aires pour le parc. Ces aires sont les mêmes utilisées pour gérer des portions du parc depuis les années 1990 (plans directeurs de 1990 et de 2004). L'expérience des visiteurs et les objectifs écologiques sont décrits clairement pour chaque aire. Les plans des aires aident Parcs Canada à exécuter son mandat, ses buts et ses objectifs dans des sections spécifiques du parc.

11.5 MOBILISATION DU PUBLIC

Le processus de planification de la gestion a proposé une occasion de taille pour la contribution du grand public, des Premières nations et des intervenants. Ce processus d'examen a entraîné un plan directeur plus solide visant clairement à livrer le mandat intégré de Parcs Canada. Le plan reconnaît que l'éducation efficace du public est essentielle à la compréhension des Canadiens de l'importance nationale du site et du travail de Parcs Canada comme responsable mandaté de ces ressources patrimoniales. Des niveaux accrus de connaissances, de compréhension et d'appui du public envers Parcs Canada et le parc sont prévus.

11.6 ADMINISTRATION ET OPÉRATIONS

Les fonctions d'administration du parc et d'accueil des visiteurs ont des incidences directes minimales sur le parc. Les installations d'administration, de bureaux, d'entretien, du logement du personnel et l'accueil principal des visiteurs sont situés dans la communauté de Haines Junction située à quelques kilomètres au Nord de la limite du parc. Le plan propose le déplacement du centre d'accueil de Haines Junction au nouveau centre culturel des Premières nations de Champagne au cours de la durée d'application de ce plan. Il se peut que le centre d'accueil actuel soit modifié pour l'utilisation par le personnel, qui pourra déménager du complexe combiné existant à

la ferme. La consolidation de l'infrastructure du parc réduirait la longueur et le nombre de trajets en voiture entre les édifices de Parcs Canada à Haines Junction et à proximité de cette communauté. Le meilleur rendement énergétique du nouveau centre culturel et l'ancien centre d'accueil rénové par rapport à l'ancien site combiné (la ferme) aiderait Parcs Canada à réduire sa consommation énergétique et à économiser de l'argent. Ce changement réduirait la superficie au sol des opérations de Parcs Canada à Haines Junction.

11.7 SURVEILLANCE

Les critères de surveillance de l'intégrité écologique, l'interprétation et la diffusion externe, et l'expérience des visiteurs (caractère sauvage) dans le Rapport sur l'état du parc de 2008 procurent un cadre pour l'évaluation de la condition des ressources et l'efficacité des programmes. Le plan directeur de 2010 ordonne que les programmes de surveillance existants soient perfectionnés afin de fournir des mesures appropriées pour tous les indicateurs de l'intégrité écologique. Cette directive donnera une meilleure fondation à Parcs Canada pour la mesure du succès des programmes et l'identification des conditions détériorées des ressources ou des problèmes émergents. Une portion de l'effort de surveillance devrait mettre l'accent sur des situations dans lesquelles des niveaux d'activités nouveaux ou accrus ont le potentiel de générer des effets cumulatifs (p. ex. : surveiller les incidences du nombre accru d'activités récréatives comme les études menées sur l'utilisation ludique, les sondages auprès des visiteurs, et les études sur l'interaction des ours et des randonneurs pédestres pour mesurer les incidences sur les composantes valorisées comme l'expérience des visiteurs, la population d'ours, et le caractère sauvage. Des programmes de surveillance servant à mesurer l'efficacité des relations externes, l'interprétation, et des activités de marketing sont aussi décrits.

11.8 CONCLUSIONS

Les objectifs du plan directeur appuient l'exécution améliorée du mandat intégré de Parcs Canada : la protection des ressources patrimoniales, l'offre d'expériences de qualité aux visiteurs, et une sensibilisation accrue du public. Les mesures mettent l'accent sur la réduction ou l'élimination des agents d'agression qui agissent sur les ressources patrimoniales ou sur l'exploitation d'occasions disponibles pour l'élaboration améliorée des programmes. L'exécution du plan directeur devrait entraîner des résultats positifs pour l'état des ressources patrimoniales, les niveaux de satisfaction des visiteurs, et des relations de travail solides entre Parcs Canada et les Premières nations locales.

Ce plan directeur est en grande partie une confirmation de la direction existante du plan directeur de 2004. Il répond au besoin de restructurer les plans directeurs pour satisfaire aux nouvelles directives, de mettre l'accent sur l'exécution du mandat intégré, et d'aborder les enjeux émergents identifiés par la surveillance et les rapports. Les enjeux clés identifiés dans le Rapport sur l'état du parc de 2008 ont été incorporés dans le processus de planification de gestion. Les mécanismes existants de surveillance et de rapport de Parcs Canada seront utilisés pour mesurer le degré de succès de l'atteinte de ces objectifs et en faire le rapport.

Le processus de planification de gestion est une approche participative, itérative et de l'aversion de risques, mettant l'accent sur une amélioration continue. Ce processus est accompli grâce à un examen et des mises à jour périodiques des plans directeurs, une surveillance et des rapports sur le progrès de l'atteinte des objectifs, l'élaboration d'autres plans de support nécessaires à la suite de l'approbation du plan directeur du site (p. ex. : plan directeur des ressources culturelles), et des occasions d'évaluation additionnelle des incidences probables de l'exécution du programme (p. ex. : l'évaluation des propositions du projet dans le cadre de la Loi sur l'évaluation environnementale et socio-économique au Yukon à la suite de l'approbation du plan). Ce processus procure à Parcs Canada une fondation solide pour la prise de décisions éclairées et la réalisation de ses objectifs au

parc national et réserve de parc national du Canada Kluane. L'analyse des incidences et la prise de décisions de gestion liées à l'exécution du plan directeur devraient être basées sur l'analyse initiale terminée pendant l'élaboration du plan directeur et cet examen de l'évaluation environnementale stratégique. Une analyse et un examen des incidences plus approfondis seront nécessaires pour certains projets et activités une fois que les détails essentiels seront définis plus clairement et que les propositions seront présentées. Le but visé est que cette évaluation environnementale stratégique informe les étapes de l'examen ultérieures des engagements individuels à mesure qu'elles seront planifiées et mises en œuvre et non pour que l'évaluation environnementale stratégique soit la dernière étape de l'évaluation des incidences. Cette approche itérative procure les vérifications et les contrôles nécessaires afin de minimiser la négligence d'enjeux clés au moment de gérer et de prendre des décisions.

Certaines propositions sont très conceptuelles à ce moment-ci (p. ex. excursions en bateau à moteur commercial sur la rivière) et devront être étudiées plus en détail une fois le plan directeur approuvé. Dans les cas où peu de données empiriques sont disponibles ou lorsqu'une incertitude entourant la justesse de la prédiction des incidences, la prise de décisions devrait être conservatrice et conforme à une approche préventive. Dans certains cas, les écarts de données clés doivent être comblés avant que des décisions très éclairées soient prises. Si les résultats de la surveillance indiquent un affaiblissement ou des occasions qui n'ont pas été réalisées, des changements appropriés devraient être apportés à l'aide d'une approche de gestion adaptative. Pour conclure, le plan directeur de 2010 devrait atteindre les résultats désirés pour l'intégrité écologique, les ressources culturelles, l'expérience des visiteurs, et la sensibilisation du public au parc. Le plan directeur ne devrait pas occasionner des effets cumulatifs indésirables et significatifs pourvu qu'une évaluation additionnelle des incidences soit entreprise pour les initiatives clés, et que les approches nécessaires de surveillance, de rapport et de gestion adaptative soient utilisées.

Remerciements

ÉQUIPE DE GESTION ET DE PLANIFICATION :

Première nation Kluane – John Fingland, Anne-Marie Légaré,
Shannon Walker

Premières nations Champagne et Aishihik – Paula Banks, Micheal Jim

Conseil de gestion du parc national Kluane - Luke Johnson

Parcs Canada – Richard Cherepak, Sean Fitzgerald, Laura Gorecki,
Dale Hanson, Anne Landry, Anne Morin, Kate Moylan, Sean Sheardown,
Hillarie Zimmermann.

CONTRIBUTEURS DU CONTENU ET ÉDITEURS :

Kate Alexander, Catherine Dumouchel, Tom Elliot, Kristi Farrier,
Lloyd Freese, Andrée Gaulin, Kim Henkel, Lynda Hutcheson, Nadia
Joe, Mary-Jane Johnson, Sophie Lauro, Julie Lefebvre, Ian McDonald,
Cathy McFadyen, Joleene Murphy, Steve Oates, Michael Prochazka,
Soonya Quon, Annique Sanche, Pippa Shepherd, Christie Spence,
Judy Unrau, Diane Wilson, Carmen Wong.

Références

- Banks, P., Joe, N., Sheardown, S., et Walker, S. *Healing Broken Connections: A summary from 2004 – 2009*, 2009
- Champagne and Aishihik First Nations Final Agreement*, entre les Premières nations Champagne et Aishihik, le gouvernement du Canada et le gouvernement du Yukon, 1993
- Dill, S., Jackson S. et Wright, P., Simon Fraser University, Centre for Tourism Policy and Research, School of Resource and Environmental Management, *Kluane Wilderness Study*, 1997
- Ganhada Management Group, *Kluane First Nation and Kluane National Park and Reserve Impacts and Benefits Plan: A Yukon First Nation Tourism Initiative*, 2006
- Gouvernement du Yukon, Bureau du Conseil exécutif, Bureau des statistiques, ministère du Tourisme et de la Culture, *2004 Yukon Visitor Exit Survey, Kluane Region*, 2006
- Haider, W. et McCormick, S., Simon Fraser University, Centre for Tourism Policy and Research, School of Resource and Environmental Management, *Kluane Wilderness Study 2002*, 2004
- Hegmann, G. *A Cumulative Effects Assessment of Proposed Projects in Kluane National Park and Reserve*, 1995
- Kluane First Nation Final Agreement*, entre la Première nation Kluane, le gouvernement du Canada et le gouvernement du Yukon, 2003
- MacDougall et S., Young, M., préparé pour Parcs Canada, *Grizzly Bear - Human Interactions in the Ä'äy Chìr Valley and Sheep Bullion Plateau Kluane National Park and Reserve*, 2005
- MacDougall, S. et Wellwood, D., préparé pour Parcs Canada, *Risk Assessments of Bear-Human Interaction: Ä'äy Chìr (Slims River) Valley/Sheep-Bullion Plateau, Cottonwood Trail and Alsek River, Kluane National Park and Reserve*, 2007
- Agence Parcs Canada, *Alsek River Management Guidelines*, 2007
- Agence Parcs Canada, *Kluane National Park and Reserve Management Plan*, 2004

Agence Parcs Canada, *Parks Canada Agency Corporate Plan 2009/10-2013/14*, 2009

Agence Parcs Canada, *Parks Canada Guide to Management Planning*, 2008

Agence Parcs Canada, *Parks Canada Guiding Principles and Operational Policies*, 1994

Agence Parcs Canada, *Second Ten-Year Monitoring Report (1997-2008) of the Alséxh Chù/Alsek River as a Canadian Heritage River*. 2008

Agence Parcs Canada, *Le Rapport sur l'état du parc, Kluane National Park and Reserve of Canada*, 2008

Agence Parcs Canada, Centre de services de l'Ouest et du Nord, unité des sciences sociales, *Kluane National Park of Canada, 2006 Visitor Survey*, 2006

Agence Parcs Canada, document interne du parc national et de réserve Kluane - *Visitor Experience Assessment Report (What We Said)*, 2006

Agence Parcs Canada, Centre de services de l'Ouest, *Kluane National Park 2000 Entrance Survey*, 2004

Agence Parcs Canada et gouvernement du Yukon, *Telephone Survey of Yukon Residents*, 2009

Slocombe, D.S., Danby R.K., Lenton, J., *Kluane National Park and Reserve Cumulative Effects Assessment Update, Part 2 - Methodology and Assessment*. Préparé pour Parcs Canada Agence par EDA Environment and Development Associates.

Glossaire

Le concept des liens avec Kluane : reflète la pertinence et l'importance des endroits patrimoniaux protégés pour les Canadiens. Le concept témoigne l'attachement émotif, intellectuel et spirituel des Canadiens et des visiteurs envers nos endroits patrimoniaux naturels et culturels. Parcs Canada fait en sorte de favoriser ce sentiment d'attachement par le biais d'occasions significatives de plaisir et d'apprentissage fournies sur les lieux et de la sensibilisation du public. Respecter, comprendre et faciliter la relation entre les endroits patrimoniaux et les Canadiens, y compris les peuples autochtones, les visiteurs, les partenaires et les intervenants aident à promouvoir un sentiment de responsabilité partagée pour les endroits patrimoniaux, et éveillent les esprits et les cœurs pour appuyer leur protection et leur présentation actuelles et pour les générations futures.

La ressource culturelle : est un travail humain ou un endroit qui prouve l'activité humaine ou qui a une signification spirituelle ou culturelle, et qui a été déterminée comme ayant une valeur historique. Les ressources culturelles sont distinguées des autres ressources dans un parc en raison de la valeur historique qui leur a été assignée. Cette valeur provient d'une association avec un aspect ou des aspects de l'histoire de l'homme. Parcs Canada peut utiliser le terme « ressource culturelle » à un vaste choix de ressources sous sa garde, y compris, mais sans en inclure d'autres, les paysages culturels et les éléments paysagers, les sites archéologiques, les structures, les ouvrages d'art, les artefacts et les documents connexes.

La gestion des ressources culturelles : s'applique à toutes les activités qui affectent les ressources culturelles administrées par Parcs Canada, que ces activités se rattachent principalement au soin des ressources culturelles ou à la promotion de la compréhension et du plaisir du public, et de son usage approprié de ces ressources.

L'énoncé de valeurs des ressources culturelles : est un document stratégique qui identifie les ressources culturelles et leurs valeurs pour les endroits patrimoniaux situés à l'extérieur des sites historiques nationaux et gérés par l'Agence Parcs Canada, et expose des objectifs visant à protéger les ressources culturelles et à présenter leurs valeurs.

L'intégrité écologique : relativement au parc national, est une condition déterminée à être caractéristique de sa région naturelle et qui risque de persister (p. ex. : les composantes abiotiques, la composition et l'abondance des espèces autochtones et des communautés biologiques, le rythme du changement, et les processus). Les parcs nationaux sont gérés de sorte à protéger l'intégrité écologique et à s'assurer que toutes les espèces végétales et animales originaires de la région puissent continuer de vivre dans leur habitat naturel sans menace à leur survie à long terme.

L'éducation et la diffusion externe : touche les Canadiens dans leur foyer et leurs lieux de loisirs, les écoles et les collectivités par le biais d'occasions d'apprentissage efficaces et pertinentes conçues pour faire mieux comprendre et apprécier le patrimoine naturel et historique des lieux de Parcs Canada, et à encourager les particuliers comme les collectivités à appuyer la protection et la mise en valeur et à y contribuer.

Les espèces en péril : sont des espèces disparues du Canada, en voie de disparition ou menacées ou bien des espèces préoccupantes. « Espèce disparue du Canada » signifie une espèce sauvage qui n'existe plus à l'état sauvage au Canada, mais qui existe ailleurs à l'état sauvage. « Espèce en voie de disparition » signifie une espèce sauvage qui fait face à la disparition d'un endroit donné ou l'extinction proches. « Espèce menacée » signifie une espèce sauvage qui deviendra probablement une espèce en voie de disparition si rien n'est fait pour renverser les facteurs menant à sa disparition d'un endroit donné ou son extinction. « Espèce préoccupante » signifie une espèce sauvage qui peut devenir une espèce menacée ou en voie de disparition en raison d'une combinaison de caractéristiques biologiques et de menaces identifiées.

Le zonage temporaire : est l'un des outils utilisés dans le système de zonage de Parcs Canada. Il est utilisé dans des circonstances où les variations saisonnières peuvent justifier un changement temporel dans le zonage (p. ex. : de Zone II à Zone III pendant l'hiver) en autant que les objectifs de gestion applicables et impliqués dans la désignation originale des zones ne soient pas compromis.

Le visiteur : est une personne qui entre dans le parc (y compris le centre d'accueil) pour des raisons récréatives, éducatives ou culturelles.

Expérience des visiteurs : La somme totale d'interactions personnelles d'un visiteur avec des endroits patrimoniaux et (ou) des gens qui éveillent ses sens, affectent ses émotions, stimulent son esprit et lui donnent un sentiment d'attachement envers ces endroits.

Résumé des mesures prévues

Tableau 2 : Résumé des mesures à prendre dans le cadre du Plan directeur du parc national et réserve de parc national du Canada Kluane de 2010

PREMIÈRE STRATÉGIE CLÉ : VIVRE L'EXPÉRIENCE DU PARC NATIONAL KLUANE – UN PARCOURS PERSONNEL
<p>Diverses occasions d'attirer les visiteurs et augmenter l'affluence.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mener et initier l'exécution d'un examen complet du système de sentiers du parc. • Développer des activités qui engageront des artistes avec des visiteurs, des habitants locaux et des Canadiens, (p. ex. : Artistes dans le parc). • S'associer aux Premières nations locales pour élargir son offre aux visiteurs. • Considérer des propositions d'hébergement rustique et commercial dans le parc. • Collaborer avec les autres, promouvoir l'augmentation de l'affluence pendant l'hiver par le biais de la sensibilisation et d'événements spéciaux (p. ex. : être l'hôte d'au moins un événement hivernal spécial par année). • Mener des recherches régulières et continues en sciences sociales, y compris des sondages du programme d'information sur les visiteurs pour évaluer les besoins et les intérêts des visiteurs, leur satisfaction et leur compréhension. • Enquêter, et si possible établir, un ou deux sites d'atterrissage d'hélicoptère dans la ceinture de verdure. <p>Les visiteurs, les résidents locaux et d'autres Canadiens apprécient et comprennent les ressources naturelles et culturelles du parc.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaborer un plan d'interprétation pour le parc avant 2013, et ensuite l'exécuter. Le plan fournira des indications sur les audiences clés, les types de programmes, les messages, les méthodes de distribution et les produits didactiques. • Terminer le projet de signalisation des autoroutes et des débuts de sentier. <p>Les marchés actuels continuent d'apprécier le parc et de nouveaux marchés sont attirés pour faire la visite du parc.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mener des recherches en sciences sociales pour orienter l'investissement dans le parc, les décisions de nature opérationnelle et de marketing (p. ex. : déterminer le niveau de sensibilisation au parc avec les résidents du Yukon et de l'Alaska pour aider à contribuer aux activités promotionnelles). • Identifier des audiences cibles et des stratégies pour promouvoir les expériences des visiteurs dans le parc (p. ex. : audiences régionales, familles, groupes de jeunes, groupes d'école du Yukon). • Mettre à jour et développer des outils d'information et de marketing associés au parc (p. ex. : photos, site Web, Quotient explorateur, réseautage social). • Élaborer localement le programme national d'image de marque de Parcs Canada. • Collaborer avec d'autres pour promouvoir le parc et d'autres attractions régionales jumelées.

Le centre d'accueil du parc des Premières nations de Champagne est ouvert et opérationnel, et les deux centres d'accueil accueillent et guident les visiteurs au parc et procurent une interprétation engageante.

- Terminer la conception, la fabrication et l'installation des expositions, de la production audiovisuelle et d'autres composantes requises du centre d'accueil du parc au nouveau centre culturel des Premières nations de Champagne à Haines Junction.
- Collaborer avec les Premières nations de Champagne et le gouvernement du Yukon pour lancer les opérations et livrer la programmation dans le nouveau centre culturel des Premières nations de Champagne.
- Collaborer avec la Première nation Kluane afin de développer Tachàl Dhāl davantage pour offrir plus de services aux visiteurs et de possibilités économiques pour la Première nation.

**DEUXIÈME STRATÉGIE CLÉ :
REDÉCOUVRIR DAN KEY (LE TERRITOIRE DE NOTRE PEUPLE)**

Travailler avec les Premières nations de Champagne et la Première nation Kluane, répondre aux objectifs dans leurs ententes finales, en ce qui a trait à Kluane.

Travailler avec les Premières nations de Champagne et la Première nation Kluane :

- Continuer de fournir des possibilités économiques, de formation et d'emploi aux Premières nations de Champagne et à la Première nation Kluane dans le fonctionnement et la gestion du parc.
- Collaborer avec la Première nation Kluane et les Premières nations de Champagne pour identifier et créer des occasions de tourisme culturel des Autochtones qui sont associées au parc.
- En collaboration avec la Première nation Kluane et les Premières nations de Champagne, créer et livrer des communications pour les citoyens des Premières nations, les visiteurs et le grand public, exposant les grandes lignes des droits de la Première nation dans le parc.
- Continuer de faciliter la réintégration des citoyens des Premières nations de Champagne et de la Première nation Kluane dans leur territoire traditionnel du parc (p. ex. : finaliser le transfert de la cabine de surveillance à la Première nation Kluane et collaborer avec les Premières nations de Champagne et la Première nation Kluane pour créer de nouvelles structures pour leur usage).
- Obtenir une identité commune des gestionnaires coopératifs de Kluane (p. ex. : signalisation, uniformes).
- Collaborer avec les Premières nations de Champagne et la Première nation Kluane pour finaliser le plan de signalisation de Kluane, y compris l'endroit où Tutchone du Sud devrait être incluse.
- Continuer les efforts de localisation et d'établissement d'une carte des camps et des sentiers patrimoniaux de la Première nation.
- Reconnaître et communiquer l'histoire des cabanes et des camps de la Première nation perdus aux Premières nations lorsque le parc a été établi, et travailler en coopération pour résoudre ce problème.

Travailler avec la Première nation Kluane :

- Établir une relation significative dans la région de Tachàl (p. ex. le personnel du parc présent à Burwash Landing).
- Participer aux processus de planification du développement de la communauté de la Première nation Kluane comme demandé.
- Collaborer avec la Première nation Kluane pour créer des possibilités économiques au centre d'accueil de Tachàl Dhāil.
- Continuer de développer conjointement des panneaux d'interprétation dans les sites clés du parc de la région de Tachàl.
- Appuyer l'élaboration du plan de retombées économiques et d'incidences de la Première nation Kluane.

La réintégration culturelle, un indicateur de l'identité écologique du parc, est améliorée.

- Poursuivre l'héritage du projet *Réparer les liens brisés* qui facilitera la réintégration des citoyens des Premières nations de Champagne et de la Première nation Kluane dans leur territoire traditionnel du parc (p. ex. : participer à des camps culturels pour les jeunes et les citoyens de la Première nation, promouvoir la participation de la Première nation au travail sur le terrain et les recherches dans le parc).
- Développer des mesures pour l'indicateur de réintégration culturelle afin de permettre de faire des rapports quantitatifs dans les futurs rapports sur l'état du parc.
- Aider à faciliter le processus des Premières nations de mise à jour des anciens projets sur les connaissances traditionnelles et identifier où les connaissances traditionnelles importent dans la prise de décisions relatives à la gestion.
- Explorer diverses approches pour l'incorporation de connaissances traditionnelles dans la gestion du parc (p. ex. : réviser la réglementation courante relative à la pêche et la remise à l'eau).

Les ressources culturelles de Kluane sont maintenues, protégées, présentées et célébrées.

- Collaborer avec la Première nation Kluane et les Premières nations de Champagne; terminer un plan de gestion des ressources culturelles pour le parc et l'exécuter.
- Mettre stratégiquement en œuvre des activités de gestion des ressources culturelles basées sur une évaluation des risques aux ressources et occasions connues et présentées par des nouvelles découvertes et informations.
- Développer un système de documentation des ressources culturelles irrécupérables (p. ex. : traditions orales, noms des endroits, connaissances traditionnelle des endroits et de l'écosystème).

**TROISIÈME STRATÉGIE CLÉ :
LA NATURE SOUVERAINE – PRÉSERVER LA SANTÉ DU PARC**

L'intégrité écologique des forêts du parc n'est plus en déclin, et l'information sur la santé des forêts est améliorée.

Gestion du feu :

- Procéder à une étude à grande échelle du régime des perturbations afin de caractériser le rôle du feu (et d'autres mécanismes de perturbation) dans la succession des forêts du parc.
- Conserver la capacité d'intervention et les relations de travail existantes afin de gérer de manière rapide, efficace et sécuritaire les incendies qui se déclarent dans le parc.
- Collaborer avec les Premières nations partenaires afin de cerner leurs priorités en matière de protection des artefacts et des sites culturels importants contre les incendies.
- Effectuer des travaux d'éclaircie à petite échelle afin d'éliminer les risques élevés d'incendies localisés.

Santé des forêts :

- Avec la Première nation Kluane et le gouvernement du Yukon, élaborer une stratégie visant à étudier le déclin de la population d'orignaux de la rivière Shár Ndü Chù/Duke et à y remédier.
- Mettre en place une série d'étalons de mesure à l'échelle du peuplement pour surveiller les changements qui surviennent dans la forêt en réaction à l'infestation du dendroctone de l'épinette.
- Continuer de participer à des processus de planification externes qui pourraient avoir des incidences sur le parc.

Réduire la menace posée par les espèces étrangères et gérer activement les espèces en péril.

Espèces en péril :

- Mettre en œuvre les mesures de gestion présentées dans le programme de rétablissement du carex des sables.
- Cerner les possibilités de faire évaluer la population de saumons kokanis du lac Kathleen par le COSEPAC.
- Poursuivre les recherches amorcées afin d'isoler les causes du déclin du saumon kokani et continuer d'évaluer l'intégrité écologique du réseau hydrographique du lac Kathleen en faisant appel à de nouveaux étalons de mesure (p. ex. : le touladi).
- Élaborer une stratégie de gestion pour aborder les incidences environnementales et culturelles potentielles du bison des bois si son aire de répartition venait à empiéter sur le territoire du parc, en tenant compte des intérêts des Premières nations locales, l'Équipe nationale de rétablissement du bison des bois et le Yukon Bison Technical Committee.
- Contribuer à l'évaluation d'autres espèces figurant à la liste des espèces candidates du COSEPAC.
- Travailler en collaboration avec nos partenaires gouvernementaux afin d'approfondir nos connaissances sur la harde de caribous de la Kluane.

Espèces étrangères :

- Faire l'inventaire des espèces étrangères de la flore du parc et de ses environs, et élaborer, pour chacune d'elles, un plan d'action axé sur les risques qu'elles représentent.
- En collaboration avec le gouvernement du Yukon, concevoir une stratégie pour empêcher les wapitis d'entrer dans le parc ou pour les en expulser si leur aire de répartition venait à empiéter sur le territoire du parc.
- Continuer de collaborer avec les partenaires à la surveillance et, au besoin, à la gestion des espèces étrangères.

Mettre en œuvre un programme plus complet pour la surveillance de l'intégrité écologique afin, à court terme, d'améliorer la production de rapports et, à long terme, d'accroître l'intégrité écologique.

- Concevoir des programmes de surveillance pour quatre indicateurs qui n'étaient pas surveillés à l'époque du Rapport sur l'état du parc de 2008 : les glaciers, les zones humides, les habitats d'eau douce et la réintégration culturelle.
- Travailler en collaboration avec les Premières nations de Champagne et la Première nation Kluane afin de cerner les indicateurs et les étalons de mesure des connaissances.
- Mettre au point un plan de travail en collaboration avec les trois Premières nations, afin d'intégrer les connaissances traditionnelles au programme de surveillance.
- Appuyer les programmes de surveillance de la faune des Premières nations en renforçant l'intégration au programme de surveillance écologique du parc.
- Mettre au point des étalons de mesure qui permettront de rendre compte des changements touchant le paysage (p. ex. : le pourcentage du cycle historique rétabli ainsi que les changements touchant les glaciers du parc et la connectivité de l'habitat).
- Concevoir et mettre en œuvre un ensemble de mesures plus représentatives pour l'indicateur forestier.

Mieux faire connaître à divers publics (p. ex. : le personnel, les Premières nations partenaires, les résidents des environs, les visiteurs) le programme de surveillance de l'intégrité écologique et sa raison d'être, les principaux enjeux en matière d'intégrité écologique et le rôle des Premières nations lié à l'intégrité écologique du parc.

- Entreprendre des activités pour accroître la compréhension et l'appui des visiteurs du rôle des activités traditionnelles des Premières nations dans l'intégrité écologique du parc.
- Communiquer l'objectif et les résultats des efforts de surveillance de l'intégrité écologique aux audiences du parc de façon opportune et pertinente.
- Par le biais du coordonnateur des bénévoles de l'unité de gestion, donner l'occasion au public de participer aux programmes de surveillance du parc.
- Explorer les possibilités de faire connaître, dans les écoles, la surveillance de l'intégrité écologique dans le parc grâce à des visites sur place et à des activités s'inscrivant dans les programmes d'enseignement.

**QUATRIÈME STRATÉGIE CLÉ :
OUVRIR LA VOIE ET L'EMPRUNTER ENSEMBLE**

Conjointement avec les trois Premières nations et les Conseil de gestion du parc national Kluane, gérer le parc d'une manière efficace et efficiente qui convient à toutes les parties.

- Définir clairement les rôles et les responsabilités des cogestionnaires du parc.
- Examiner l'entente de coopération et la modifier au besoin afin d'appuyer la cogestion.
- Mieux faire connaître le Conseil de gestion du parc national Kluane et son travail aux résidents des environs.

**CINQUIÈME STRATÉGIE CLÉ :
AU-DELÀ DES LIMITES DU PARCS**

Cerner les publics visés par la diffusion externe et concevoir et mettre en œuvre un programme de diffusion externe permettant d'élargir la portée du parc à l'échelle locale, régionale et nationale.

- Mettre au point un plan de diffusion externe et d'éducation permettant d'établir un cadre solide afin de cerner les publics actuels et potentiels, de comprendre leurs attentes et de les mobiliser.
- Continuer de collaborer étroitement avec l'école St. Elias pour appuyer et promouvoir l'apprentissage sur le parc qui répond à leurs besoins.
- Transmettre les messages du parc à de plus grandes audiences d'écoles du Yukon et aux Canadiens par l'entremise du Centre de ressources éducatives de Parcs Canada.
- Le programme de certificat de gérance de l'environnement de 4^e année, qui inclut de l'information sur les écosystèmes du parc, sera offert à l'école St. Elias, à l'école du lac Kluane et dans d'autres écoles du Yukon.
- Élaborer des programmes pour les jeunes et pour les étudiants du Yukon qui seront offerts dans les centres d'accueil du parc.
- Promouvoir les centres d'accueil du parc comme ressource utile pour les enseignants.
- Mettre au point des ressources pédagogiques destinées aux élèves du Yukon et accessibles à partir du lac Kathleen.
- Faire la promotion du lac Kathleen à titre de ressource pertinente pour les enseignants et les groupes de jeunes (p. ex. les scouts).
- Renouveler et rafraîchir continuellement le contenu du site Web de manière à créer des possibilités d'apprentissage, d'échange et d'expériences pour les internautes du Canada et d'ailleurs, afin qu'ils puissent ressentir l'exaltation d'une visite virtuelle dans le parc.

Promouvoir la mobilisation continue des publics locaux, afin que leur attachement au parc ne se démente jamais.

- Trouver de nouveaux moyens d'encourager un nombre accru de résidents des environs à participer à des programmes selon leurs intérêts et leurs motivations.
- Contribuer à faire du centre culturel des Premières nations la principale attraction de Haines Junction, non seulement pour les visiteurs, mais également pour les Autochtones et les autres résidents.
- Organiser au centre culturel des Premières nations de Champagne diverses activités spéciales qui incitent les résidents des environs à apprendre, à échanger et à vivre une expérience offerte conjointement par les Premières nations de Champagne et le gouvernement du Yukon.
- Faire en sorte que le terrain de camping du Lac-Kathleen soit une aire de récréation importante pour les résidents locaux.
- Organiser diverses activités spéciales à divers endroits du parc comme au lac Kathleen et à Tach̄h̄l Dh̄h̄l pour favoriser la participation des résidents des environs (p. ex. : journée d'activités pour toute la famille au lac Kathleen, barbecues communautaires, chasse au trésor annuelle, etc.).
- Faire en sorte que les messages et les récits ayant trait au parc reflètent les stratégies nationales de diffusion externe en milieu urbain, et explorer les possibilités d'établissement de liens avec les nouveaux Canadiens habitant au Yukon.

APPROCHE DE GESTION DES AIRES

Lacs Myush et Bates/vallée du ruisseau Alder et sentier Cottonwood

- Définir et établir le niveau approprié d'entretien de la route des lacs Mush et Bates comme partie de la révision des sentiers du parc.

Lac Kathleen

- Étendre les activités au lac Kathleen, mettant plus l'accent sur des événements communautaires et spéciaux, et des activités de groupes d'école.
- Explorer des options, et si possible et avec demande suffisante, mettre en place des nouvelles possibilités d'hébergement avec toiture au camping du Lac-Kathleen.

Vallées Alsêxh/Alsek/de la rivière Titl'at M̄n Tágà/Dezadeash

- Suivant les dispositions de l'*Entente définitive des Premières nations Champagne et Aishihik*, et sous réserve d'une proposition d'affaires en ce sens, autoriser une entreprise membre des Premières nations Champagne et Aishihik à offrir une excursion de descente et montée guidée (avec moteur d'appoint) sur la rivière Titl'at M̄n Tágà/Dezadeash, entre Haines Junction et le ruisseau Serpentine.

Vallée d'Ä'äy Ch̄r

- Considérer une excursion à bateau à moteur commercial pour la montée de la vallée Ä'äy Ch̄r gérée par une entreprise des Premières nations de Champagne ou de la Première nation Kluane.

Vallées de Shār Ndū Chù/la rivière Duke et de Dān Zhūr Chù/la rivière Donjek

- Continuer d'étudier la possibilité d'aménager une piste d'atterrissage dans les environs du lac Bighorn.
- Considérer des options d'excursion à bateau à moteur commercial pour la montée de Dān Zhūr Chù/la rivière Donjek gérée par une entreprise de la Première nation Kluane.

Champs de glace

- Continuer de travailler avec les exploitants d'aéronefs afin de trouver, dans les champs de glace, un ou deux emplacements convenables pour l'aménagement d'aires d'atterrissage communes sur glace.
- Autoriser l'aménagement d'un autre campement saisonnier dans les champs de glace, sous réserve de la présentation et de l'approbation d'une proposition d'affaires en ce sens et d'une évaluation environnementale.

Route

- Évaluer la possibilité d'accroître les occasions de randonnées pédestres dans l'avant-pays dans le cadre de la révision approfondie des sentiers du parc.
- Continuer d'élaborer la portion du parc du plan de signalisation de l'unité de gestion du Yukon pour les panneaux indicateurs sur les autoroutes et dans les sentiers.
- Enquêter sur l'utilisation de nouvelles technologies pour engager les voyageurs sur les autoroutes.

ANNEXE A

Énoncé de l'importance pour Kluane/Wrangell-St. Elias/Glacier Bay/Tatshenshini-Alsek

(Adopté par le Comité du patrimoine mondial lors de sa 30e séance [Vilnius, 2006])

Kluane/Wrangell-St. Elias/Glacier Bay/Tatshenshini-Alsek

Les Parcs nationaux et aires protégées de Kluane / Wrangell-St. Elias / Glacier Bay / Tatshenshini-Alsek situés de part et d'autre de la frontière entre le Canada et les États-Unis d'Amérique constituent les plus grands champs de glace à l'extérieur des calottes polaires et offrent des exemples des glaciers les plus longs et les plus spectaculaires au monde. Caractérisé par de hautes montagnes, des champs de glace et des glaciers, le bien est marqué par la transition entre les zones biogéoclimatiques intérieures septentrionales et les zones côtières, ce qui se traduit par une abondante biodiversité de communautés végétales et animales aussi bien dans le milieu marin que dans la forêt côtière, la forêt montagnarde, la toundra alpine et la forêt subalpine, le tout à des étapes d'évolution diverses. Les vallées des rivières Tatshenshini et Alsek sont de véritables pivots dans la mesure où elles constituent des voies sans glace reliant la côte à l'intérieur des terres pour la migration de la faune et de la flore. Les parcs offrent quelques-uns des meilleurs exemples de glaciation et de modification du paysage par l'action glaciaire dans une région encore active sur le plan tectonique, d'une beauté saisissante, où prédominent les processus naturels.

Critères

- (vii) Ces sites conjoints représentent une gamme de processus naturels actifs fluviaux, glaciaires, volcaniques et tectoniques de l'océan à quelques-uns des plus hauts sommets d'Amérique du Nord. Les milieux côtiers et marins, les montagnes enneigées, les glaciers vélants, les profonds canyons de rivière, les bras de mer semblables à des fjords et la richesse de la vie sauvage abondent dans cette aire d'une exceptionnelle beauté naturelle.
- (viii) Ces sites conjoints actifs du point de vue tectonique se caractérisent par des montagnes en perpétuelle évolution et contiennent des exemples uniques de processus géologiques et glaciaires majeurs en cours. Les 200 glaciers que compte le plateau central recouvert de glace figurent parmi les plus grands et longs glaciers du monde, dont plusieurs s'étendent jusqu'à la mer. Le bien offre un large éventail de processus glaciaires, y compris des caractéristiques de dépôt uniques au monde et des exemples typiques de moraines, de vallées suspendues et autres caractéristiques géomorphologiques.

- (ix) L'influence de la glaciation au niveau du paysage permet d'observer une toute aussi grande diversité de stades de succession écologique liés aux mouvements dynamiques des glaciers. Des reliefs et des environnements glaciaires légèrement différents ont été concentrés dans ces lieux par la forte variation des températures et des précipitations entre le littoral et les bassins intérieurs. Il y a une riche variété d'environnements terrestre et côtier/marin avec des mosaïques biologiques complexes et élaborées à différents stades de succession allant de 500 m au-dessous du niveau de la mer à 5 000 m au-dessus.
- (x) Les espèces sauvages communes à l'Alaska et au nord-ouest du Canada sont bien représentées, dont certaines dans des proportions inégales. Les composantes marines soutiennent une faune très variée, en particulier des mammifères marins et des poissons anadromes dont le frai est un élément écologique clé reliant la mer à la terre par l'intermédiaire de grands systèmes fluviaux. Les populations d'ours, de loups, de caribous, de mouflons de Dall et de chèvres de montagne qui sont menacées ailleurs, s'autorégulent ici. C'est l'un des rares endroits restants au monde où les processus écologiques sont régis par des stress naturels et des bouleversements évolutifs dans un continuum glaciaire et écologique.

ANNEXE B

Zones de préservation spéciale (zone I)***Nunatak Logan***

Les nunataks sont des ressources qui n'ont leurs égales nulle part ailleurs dans le réseau de parcs nationaux. Ce sont des îlots de vie encerclés par l'environnement hostile des champs de glace. L'écologie et l'évolution des espèces animales et végétales qui peuplent ces îlots revêtent beaucoup d'intérêt pour les scientifiques. À cet égard, ce secteur mérite une protection spéciale.

Zone alpine du ruisseau Steele

La zone alpine du ruisseau Steele est protégée parce qu'il s'agit de l'exemple le plus représentatif de l'écosystème alpin septentrional du parc. En en faisant une zone de préservation spéciale, Parcs Canada peut aussi protéger plusieurs espèces de plantes rares qui ont colonisé ce secteur. Les zones alpines sont exposées à une multitude de menaces et ont besoin d'une protection spéciale.

Hoge et vallée de Dān Zhǔr Chù/la rivière Donjek

Ce secteur recèle des communautés animales et végétales qui occupent une place importante dans le réseau de parcs nationaux. Il sert d'habitat permanent à l'une des populations de moutons de Dall les plus importantes de toute l'Amérique du Nord ainsi qu'à la population de chèvres de montagne la plus septentrionale du continent. Ces ongulés sont une bonne source de nourriture pour le loup et le grizzli. À cette importante chaîne alimentaire viennent s'ajouter plusieurs plantes et communautés végétales rares et fragiles, qui produisent un écosystème précieux encore essentiellement à l'abri de toute influence humaine.

Cours supérieur de Shār Ndū Chù/la rivière Duke

Le cours supérieur de Shār Ndū Chù/la rivière Duke sert d'habitat à la plante Braya

purpurascens, considérée comme rare au Canada. Au Yukon, il s'agit du seul endroit où cette plante a été recensée.

Dunes du ruisseau Bullion

Les dunes du ruisseau Bullion sont d'importants éléments topographiques qui sont nés de l'accumulation des sédiments déposés par les vents des zones glaciaires, puis modifiés pour former des dunes instables. Ces dunes sont essentiellement dépourvues de végétation et sont extrêmement vulnérables aux perturbations.

Tachāl Dhāl (mont Sheep)

Le secteur de Tachāl Dhāl renferme un mélange exceptionnel de ressources précieuses mais fragiles qui ont besoin d'une protection spéciale. Les vents constants des glaciers ont déposé une fine couche de loess sur la roche-mère, les moraines et les marais de ce secteur. Le relief ainsi créé est le résultat parfait d'un processus éolien exempt de toute perturbation humaine. Le dépôt de loess et la végétation qui y a élu domicile présentent un intérêt scientifique particulier, et le secteur sert d'habitat à une population de moutons de Dall qui y demeure tout au long de son cycle biologique. Le sol et les dépôts du secteur sont secs et très vulnérables à l'érosion causée par les perturbations. Il faut donc des mesures de protection spéciales pour assurer la viabilité de ces ressources fragiles et des communautés animales et végétales qui en dépendent.

Delta d'Ā'āy Chù

Les deltas sont des ressources dynamiques qui évoluent au fil des perturbations périodiques causées par des processus naturels. Malheureusement, ces processus sont souvent altérés par l'activité humaine. Le delta d'Ā'āy

Chùr, écosystème unique en son genre, sert d'habitat à 28 espèces de plantes qui se sont adaptées au cycle des inondations et aux conditions salines du sol. La route de l'Alaska a perturbé le processus naturel d'alluvionnement dans ce secteur. Il faut donc accorder une protection spéciale à ce delta pour en assurer la pérennité.

Zone de protection du grizzli Alsek/Kaskawulsh

Les vallées des rivières Alsêxh/Alsek et Kaskawulsh abritent la population de grizzlis la plus dense du parc. La zone alpine leur sert d'aire de mise bas, et les vallées leur procurent toute la nourriture et tous les types d'habitats dont ils ont besoin pour assurer leur survie à long terme. Par expérience, Parcs Canada sait que les grizzlis peuvent s'accoutumer rapidement à la présence des humains et que les mesures de gestion prises pour contrer ce problème entraînent la mort des bêtes. Il a donc créé cette zone de protection pour réduire les contacts du grizzli avec les humains, leur nourriture et leurs déchets. Ces mesures lui permettront de préserver le meilleur exemple d'une population de grizzlis sauvages de tout le réseau de parcs nationaux. Par ailleurs, le secteur présente un certain nombre de caractéristiques spéciales, dont des communautés végétales rares, des dunes et d'autres éléments topographiques nés des processus éoliens.

Mont Goatherd

La zone alpine du mont Goatherd est protégée parce qu'il s'agit de l'exemple le plus représentatif de l'écosystème alpin côtier de Kluane. Le secteur soutient également une population de chèvres de montagne qui revêt beaucoup d'importance. En outre, cette zone alpine revêt un intérêt particulier pour les scientifiques : elle constitue l'un des rares secteurs du parc qui serve d'habitat à la chèvre de montagne mais non au mouflon de Dall.

Cours inférieur de la rivière Alsêxh/Alsek

La partie sud de Kluane subit l'influence d'un climat côtier tempéré qui a favorisé l'apparition de communautés animales et végétales différentes

de celles qui existent ailleurs dans le parc. Le cours inférieur de la rivière Alsêxh/Alsek est l'endroit qui représente le mieux cet écosystème fertile. Il abrite des espèces et des communautés qui sont rares au Yukon et dans le réseau de parcs nationaux.

Lac et rivière Sockeye

Ce secteur représente une aire de frai d'importance vitale pour le kokani, sous-espèce de saumon rouge qui passe toute sa vie en eau douce (*Oncorhynchus nerka*). Cette population est issue de stocks anadromes qui ont été coupés de la mer par l'avancée du glacier Lowell dans le lit de la rivière Alsêxh/Alsek. Le kokani contribue à l'écologie des lacs Sockeye, Louise et Kathleen et de la rivière Kathleen, et il mérite donc une protection spéciale. Cette espèce aide aussi les chercheurs à interpréter les récents événements géologiques et biologiques qui ont marqué la région.

Marais du ruisseau Fraser

Le marais du ruisseau Fraser est un complexe de terres humides qui joue un rôle important dans l'écologie de Kluane. Considéré comme rare dans le parc, ce type d'habitat soutient une population nicheuse de cygnes trompettes, espèce qui a besoin d'une protection spéciale. Les orignaux femelles et leurs petits fréquentent aussi ce secteur.

Sites archéologiques du lac Airdrop et du mont Hoodoo

Le mont Hoodoo abrite une importante carrière d'obsidienne des temps anciens, l'une des rares au Canada qui soient encore intactes. L'obsidienne provenant de ce gisement a été retrouvée dans de nombreux sites archéologiques à l'extérieur du parc et témoigne de quelque 8 000 ans d'activité humaine. Collectivement, ces sites fournissent toutes sortes de renseignements sur l'époque pré-européenne : les réseaux d'échange, les techniques de fabrication et les modes d'acquisition de cette ressource précieuse par les peuplades qui dépendaient de la chasse. En raison de leur fragilité, ces sites ne figurent pas sur les cartes.

ANNEXE C

Cadre pour la surveillance de l'intégrité écologique du Parc national et réserve Kluane – Mars 2010

Tableau 3 : Indicateurs actuels et potentiels pour le programme de surveillance écologique du Parc national et réserve de parc national Kluane

	INDICATEURS DE L'INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE					
	Glaciers et champs de glace 79,5 %	Toundra 9,7 %	Forêts 7,6 %	Rivières et lacs 3 %	Zones humides 0,2 %	Réintégration culturelle
Mesures pour la biodiversité		<ul style="list-style-type: none"> • Mouflon de Dall • Chèvre de montagne • Arbustes et plantes 	<ul style="list-style-type: none"> • Orignal • Ours • Arbustes et plantes • Oiseaux chanteurs • Écureuils terrestres 	<ul style="list-style-type: none"> • Saumon kokani • Autres poissons ou substitut (p. ex. : algues) 	<ul style="list-style-type: none"> • Grenouilles des bois 	Mesures à créer
Mesures pour les processus	Aire de <ul style="list-style-type: none"> • Changement à Kaskawulsh (volume, recul du biseau inférieur de l'interface) 	Aire de <ul style="list-style-type: none"> • (Productivité principale • Commencement de la feuillaison printanière) • Épaisseur de neige 	Aire de <ul style="list-style-type: none"> • Fréquence des feux • Dendroctone de l'épinette • Structure et composition des forêts • Régénération des arbres • Bois mort • Profondeur de la matière organique dans le sol 	Aire de <ul style="list-style-type: none"> • Débit ou évaluation d'eau • Qualité de l'eau • Dates de débâcle et d'englacement • Température du cours d'eau dans la frayère 		Mesures à créer
Mesures pour les agents d'agression		<ul style="list-style-type: none"> • Empiètement des arbustes ou des arbres 	<ul style="list-style-type: none"> • Connectivité de l'habitat 		<ul style="list-style-type: none"> • Connectivité de l'habitat 	Mesures à créer

Note: Les mesures apparaissant en caractère gras sont celles qui sont présentement mises en œuvre et celles qui ne le sont pas sont créées.

ANNEXE D

Indicateurs du caractère sauvage

OBJECTIF DE GESTION DES SECTEURS SAUVAGES N° 1: OFFRIR DES EMPLACEMENTS DE CAMPING INTACTS QUI NE PRÉSENTENT À PEU PRÈS AUCUNE TRACE D'ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE		
Emplacement géographique	Indicateur	Cible
Sentier Cottonwood	<ul style="list-style-type: none"> • Densité des emplacements • Visibilité des emplacements 	<ul style="list-style-type: none"> • Il y a moins d'un emplacement par tranche de 2 km de sentier. • Plus de 60 % des emplacements sont imperceptibles ou à peine visibles.
Rivière Alsêxh/Alsek	<ul style="list-style-type: none"> • Densité des emplacements • Cote d'état des emplacements 	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de 80 % des emplacements riverains sont imperceptibles ou à peine visibles. • Plus de 80 % des emplacements riverains ont une cote d'état de 12 ou moins.
Rivière Titl'at Mãn Tágà/Dezadeash	<ul style="list-style-type: none"> • Densité des emplacements 	<ul style="list-style-type: none"> • Il y a moins de deux emplacements le long de la rivière Dezadeash, entre Haines Junction et le ruisseau Serpentine.
Vallée de la rivière Ä'äy Chür	<ul style="list-style-type: none"> • Cote d'état des emplacements 	<ul style="list-style-type: none"> • Chaque sentier ne compte pas plus d'un emplacement de camping ayant une cote d'état supérieure à 10.
Rivières Shár Ndü Chù/ Duke - Dän Zhür Chù/ Donjek	<ul style="list-style-type: none"> • Densité des emplacements • Visibilité des emplacements 	<ul style="list-style-type: none"> • Il y a moins d'un emplacement par tranche de 5 km de parcours. • Plus de 80 % de tous les emplacements sont imperceptibles ou à peine visibles.

OBJECTIF DE GESTION DES SECTEURS SAUVAGES N° 2: OFFRIR AUX VISITEURS DES POSSIBILITÉS DE FAIRE L'EXPÉRIENCE DE LA SOLITUDE ET DU CALME DE LA NATURE		
Emplacement géographique	Indicateur	Cible
Sentier Cottonwood	• Nombre de groupes rencontrés	• Les randonneurs rencontrent moins de quatre groupes par jour sur le sentier.
Lac Kathleen	• Nombre de groupes rencontrés	• Le nombre moyen de groupes rencontrés chaque jour est inférieur à 8,7.
Rivière Alsêxh/Asek	• Nombre de groupes rencontrés • Nombre d'aéronefs entendus	• Les rafteurs ne rencontrent pas plus d'un groupe aux deux jours. • Les rafteurs n'entendent pas plus de trois aéronefs aux deux jours.
Rivière Titl'at Mãn Tágà/Dezadeash	• Nombre de groupes rencontrés	• Les visiteurs rencontrent moins d'un groupe tous les deux jours le long de la rivière Dezadeash, entre Haines Junction et le ruisseau Serpentine.
Vallée de la rivière Ä'äy Chùr	• Nombre de groupes rencontrés	• En moyenne, les randonneurs ne rencontrent pas plus de cinq groupes sur les sentiers et pas plus de trois groupes dans les campings.
Rivières Shár Ndü Chù/ Duke - Dän Zhùr Chù/ Donjek	• Nombre de groupes rencontrés	• Les excursionnistes rencontrent moins d'un groupe par jour dans les campings.
Champs de glace	• Nombre de groupes rencontrés • Nombre d'aéronefs entendus	• Le nombre moyen de groupes rencontrés est inférieur à deux par jour sur les parcours et inférieur à quatre par jour dans les camps (de base). • Le nombre moyen d'aéronefs entendus est inférieur à 1,6 par jour sur les parcours et inférieur à 3,7 par jour dans les camps (de base).
Sentiers accessibles depuis la route	• Nombre de groupes rencontrés	• Le nombre moyen de groupes rencontrés est inférieur à 7,1 au point de départ des sentiers et inférieur à 6,0 sur les sentiers proprement dits.

OBJECTIF DE GESTION DES SECTEURS SAUVAGES N° 3 : OFFRIR DES EXPÉRIENCES DE QUALITÉ EN MILIEU SAUVAGE (MESURÉ PAR DES SONDAGES AUPRÈS DES VISITEURS)		
Emplacement géographique	Indicateur	Cible
Sentier Cottonwood	• Qualité de l'expérience	• Plus de 80 % des randonneurs indiquent avoir fait l'expérience d'un milieu entièrement ou presque entièrement vierge.
Lac Kathleen	• Qualité de l'expérience	• Plus de 80 % des amateurs d'activités récréatives diurnes indiquent avoir eu une expérience de qualité en milieu sauvage.
Rivière Alsêxh/Alsek	• Qualité de l'expérience	• Plus de 85 % des rafteurs indiquent avoir fait l'expérience d'un milieu entièrement ou presque entièrement vierge.
Vallée de la rivière Ä'äy Chür	• Qualité de l'expérience	• Plus de 80 % des randonneurs indiquent avoir fait l'expérience d'un milieu entièrement ou presque entièrement vierge.
Rivières Shár Ndü Chù/Duke - Dän Zhür Chù/Donjek	• Qualité de l'expérience	• Plus de 95 % des randonneurs indiquent avoir fait l'expérience d'un milieu entièrement ou presque entièrement vierge.
Champs de glace	• Qualité de l'expérience	• Plus de 90 % des alpinistes indiquent avoir fait l'expérience d'un milieu entièrement ou presque entièrement vierge.
Sentiers accessibles depuis la route	• Qualité de l'expérience	• Plus de 74 % des automobilistes qui s'aventurent hors du couloir de la route indiquent avoir fait l'expérience d'un milieu entièrement ou presque entièrement vierge.

